

Journal de 1975

Impromis entre M. René Haby et les instituteurs

AUCUN ENFANT NE SERA REFUSÉ DANS LES ÉCOLES MATERNELLES

BULLETIN DU JOUR

TORTURE < CIVILISATION >

Les officiers de la police... torture est aussi vieille que l'humanité...

Les pays « civilisés » n'échappent pas à la critique... torture est aussi vieille que l'humanité...

On vient de réunir à Paris un congrès... torture est aussi vieille que l'humanité...

On peut espérer que les États... torture est aussi vieille que l'humanité...

Les condamnations sont d'au... torture est aussi vieille que l'humanité...

Les prolongements de l'accord sur le Sinaï Washington cherche à persuader Israël d'évacuer un secteur du Golan

Le Proche-Orient continue d'être l'objet d'une intense activité diplomatique... Washington cherche à persuader Israël d'évacuer un secteur du Golan...

Des révélations sur les engagements secrets... Washington cherche à persuader Israël d'évacuer un secteur du Golan...

Le mémorandum passé avec Israël... Washington cherche à persuader Israël d'évacuer un secteur du Golan...

Après des décennies d'engagement... Washington cherche à persuader Israël d'évacuer un secteur du Golan...

Avec quatre complices LES DEUX AUTEURS DE LA PRISE D'OTAGES DE L'AVENUE DE BRETEUIL SONT ARRÊTÉS À PARIS

Advertisement for 'L'AFFAIRE ROSENBERG' featuring a photo of the Rosenbergs and text about their case.

LES INITIATIVES DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

CORSE : M. Giscard d'Estaing souhaite des solutions complètes

Le Comité antirépression maintient la « marche sur Ajaccio » Rendus publique le vendredi 12 septembre...

Dans sa lettre, M. Valéry Giscard d'Estaing demande au gouvernement de prendre des mesures pour améliorer les transports...

L'oreille tendue...

Ajaccio. — Plus qu'un espoir... L'oreille tendue... De notre correspondant

PLAN DE SOUTIEN : Les préfets de région sont invités à faire vite

Après l'adoption définitive du plan de soutien par le Parlement, vendredi 12 septembre...

Les habitudes lentes de l'administration risquent d'être bousculées par les décisions prises vendredi 12 septembre...

Les pouvoirs publics pressent le mouvement pour deux raisons. D'abord parce qu'il s'écoule généralement six mois entre le moment où l'activité reprend et celui où le chômage commence à se résorber...

CETTE CHÈRE VIEILLE ANGLETERRE...

Après des décennies d'engagement... Cette chère vieille Angleterre... par PIERRÉ DE BOISDEFRE

AU JOUR LE JOUR LE ROUGE ET LE BLANC

Venir les mérites de la IV^e République et des régimes communistes quand on s'appelle Michel Debré...

UNE SAISON La danse est partout

Ce sont les Américains qui donnent sa couleur à la rentrée chorégraphique. La Pilobolus, installé à l'Espace Cardin...

Vertical advertisements on the left margin including 'lamnes le Nord', 'E UEUR 976', 'AU GA', and 'MAINE DU FLA+CRO'.

EUROPE

Grande-Bretagne

CETTE CHÈRE VIEILLE ANGLETERRE...

(Suite de la première page.)

D'Edouard VII qui, directement ou par dominions interposés, régnait sur le quart des terres émergées, sur le tiers de la population du monde, tantôt tous les détroits, possédait la première flotte de la Terre, contrôlait le Jute de l'Inde, le pétrole de l'Orient, les ports de la Chine, le delta du Nil... à la petite reine qui maintient péniblement son autorité à Belfast, il n'y a qu'un lointain rapport. La Grande-Bretagne est née d'un petit pays — 230 000 kilomètres carrés — après avoir été une super-puissance.

Mais, est-ce qu'il y a, est-ce qu'il y a une « décadence » ? Il y a, est-ce qu'il y a une « décadence » ? C'est ce que l'Occident tout entier ? Comme la France de 1918, épuisée par sa victoire, l'Angleterre de 1945 ne s'est pas relevée pas encore de sa dernière résistance à l'impérialisme hitlérien.

La système politique britannique a-t-il été atteint par cette défaite ? Non, n'est-ce pas ? La monarchie n'a jamais été plus respectée — grâce aux efforts d'une souveraine dont la dignité, la dévotion à sa tâche, commandant le respect. Le système parlementaire fonctionne sans à-coups. Le Parlement resta l'expression incontestée de la volonté populaire et le garant des libertés publiques. Ce qui est vrai, c'est que d'autres forces sont apparues — comme les trade-unions — dont le poids s'impose à la démocratie parlementaire. Mais n'est-ce pas aussi le cas ailleurs puisque le monde du travail s'estime inégalement représenté par la classe politique ?

L'analyse économique sera plus sévère, mais elle apportera les mêmes nuances. La puissance anglaise reposait sur un paradoxe : comment un peuple sans agriculture (dont l'agriculture, en tout cas, était devenue marginale) et dont les ressources naturelles (le fer et le charbon) tendaient à se raréfier de la mer du Nord n'était encore qu'une promesse a-t-il pu résister si longtemps sur l'économie mondiale ? Il a fait grâce au libre-échange.

Le libre-échange, éternelle nostalgie des Britanniques qui rêvent de transformer notre Marché commun en une zone imprécise qui leur permettrait de continuer à vendre leurs produits dans le monde entier, tout en achetant au plus bas prix matières premières et produits alimentaires.

Les Français se croient le peuple le plus intelligent de la Terre. L'Anglais est trop fin — il a aussi trop d'humour — pour afficher pareille prétention ! Mais il ne doute pas de sa supériorité et, en fait, se montre souvent plus intelligent que nous. Intelligent au point de faire la guerre par peuples interposés, et en dehors de son territoire. De faire travailler les autres à sa place ; des nations entières, négriers, au beau temps de la Compagnie des Indes et du Colonial Office ; et des multitudes de « coloured people » viennent toujours chercher du travail dans les filatures de Liverpool et de Manchester, dans les aciéries de Leeds et de Glasgow.

Le dévergondage

Aujourd'hui encore, le « parler de la ménagère » reste — malgré la Marche commun — mieux qu'à Londres qu'à Paris et il coûte beaucoup moins cher : le beurre de Nouvelle-Zélande, le mouton d'Australie, l'orange d'Israël, l'avocat des Antilles, le thé de Ceylan... et combien d'autres produits y sont accessibles aux bourses modestes.

Ce dévergondage, c'est qu'un système fiscal exagérément équitable et pour effet, non seulement d'éponger les grandes fortunes (énormes fortune privée britannique, amassée depuis trois siècles, est en train de disparaître ; châteaux et objets d'art vont au National Trust), mais aussi de limiter le travail productif. A quel bon faire des heures supplémentaires si le flic vous en prend 42 % ? A quel bon travailler dans les laboratoires, les universités, les studios de la mère patrie si l'income tax prélevé le quasi-totalité de ce que vous gagnez au-delà de 500 livres par mois ? D'où la fraude fiscale, l'évasion fiscale (encore inconnue vingt ans), la fuite dans des paradis préservés (les Antilles, les îles anglo-normandes, Gibraltar...).

Moralement, enfin, Londres, c'est évident, mais l'Angleterre aussi, ont plus changé en quinze ans qu'ils ne l'avaient fait en un siècle. L'enveloppe victorienne a craqué. Chacun connaît, depuis le glorieux international de Beatles, le « swinging London ». Mais en ne se déshabille pas seulement à Soho, on se déshabille sur théâtre et sur les pelouses des parcs, on y fait l'amour sans que nul ne proteste (on protestait il y a vingt ans) et la jeunesse de tous les pays s'y donne rendez-vous.

Ce dévergondage mérite une explication. Londres, cessant d'être la capitale du monde, a pu devenir celle des arts et des plaisirs. — C'est-ce que la France ? Un coq

sur un fumier, disait plaisamment Cocteau. Or, le fumier, le coq mort... Il n'y avait pas de « fumier » dans la Londres de 1910, pas même dans celui de 1930. Mais on s'y entraîna ferme, et pas seulement le dimanche. Aujourd'hui, le fumier est là, avec le licence — une licence presque aussi générale, aussi absolue, que l'était le puritanisme antérieur. Les journaux épistolaires donnent le numéro de téléphone des call-girls. On trouve de la marijuana à deux pas de Coventry Circus. On « s'amuse ». A Londres parce que toutes les filles, maintenant, y ont cours, comme elles avaient cours dans la Montparnasse des golden twenties. Le sort de l'univers ne se décide plus au 10, Downing Street, mais Londres est devenue la capitale des arts, celle où l'on achète le dernier Gauguin, le dernier Picasso, le dernier Aeschylus — et cela, grâce à la cotte de la France. Londres est-elle la capitale des élégances ? Je n'ai pas jusqu'à, bien que Carnaby Street et King's Road aient lancé une mode, à vrai dire à la portée de la première venue. Les Anglaises n'ont plus les moyens d'être vraiment élégantes, voilà la triste vérité ! Les manchettes des mollets s'usent ; on mange encore dans une argenterie superbe, mais les nappes sont en papier, et il y a plus de sandwiches que de civier. Les duos louent leurs Rambrandt et leurs salles à manger pour continuer d'hiver à Cannes ou à New-York.

L'apparence, depuis l'arrivée des travaillistes, est celle d'une révolution. Mais s'agit-il bien d'une révolution ? En profondeur, le pays s'est-il réellement changé ? Les jeunes mariées ont cessé d'être vierges, c'est vrai. Mais n'est-ce pas de même ailleurs ? Elles ne pensent plus à l'Angleterre au moment de décoller, mais leur arrive encore de faire des enfants. La goût pour les beaux uniformes, le respect de la magistrature, des traditions, des défilés, de l'Eglise établie (alors que l'Angleterre a eu de sérieuses métaphysiques) et des apparitions au public de la Royal Family, rien de tout cela n'a bougé.

La flic tuera peut-être, demain, les plus célèbres Public-Schools du monde (ce qui, évidemment, serait déshonorant), mais on y voit toujours défilés de jeunes gens en uniforme et des jeunes filles, sagement vêtues de bleu. Au centre des villes, sur les places les plus fréquentées, on voit encore des squares bordés de grilles, dont les propriétaires ont seuls la clé et viennent y promener leur chien ou leur fiancée sans que nul y trouve à redire.

Le dimanche, il y a toujours du monde dans les églises (bien que l'Angleterre soit le peuple le moins religieux, le moins métaphysique de la Terre). Même dans des milieux modestes, on se marie en Jaquette et haut-de-forme, la mariée en blanc, comme chez nous. La musique reste une religion. Je n'oublie pas les ballets de Covent Garden, la Festival Hall pleins à ras bord pour écouter Mendelssohn ou Moussorgski, et l'adorable Glyndebourne, son train rempli de vieilles dames, de messieurs en smoking, l'œillet à la boutonnière, portant, dans un panier d'osier, les inévitables sandwiches.

La permissivité sociale a réveillé le vieux fond d'anarchie latent, mais elle a aussi rénové avec le Gay London du dix-huitième siècle — celui du docteur Johnson et de Mr Pepps. Cependant, toutes sortes d'associations — clubs, trusts, propriétaires et vieilles dames — s'ingèrent à légitimer au lieu et place de l'Etat déshérité. La liberté est déshéritée, mais elle grandit et commence à s'élever. Vous pouvez vous balader dans la fontaine de Trafalgar Square — non dans celle de Mr So and So. Vous pouvez visiter un appartement inconnu — mais à la condition de ne pas forcer aucune porte. (Ne prenez rien dans le réfrigérateur ! Surveillez, ne touchez pas au chien !)

Je n'arrive pas à croire à la décadence anglaise de n'importe quel pays qui a pu changer — en profondeur du moins — depuis la Grande Chartre. Un pays où l'on ne vous demande jamais vos papiers — où seul le juge a le pouvoir de les requérir, dans des cas précis. Où la police — dépourvue d'armes — est l'une des plus sûres au monde. Où l'on ignore encore le chauffage central central et malmis : donc limité à une ou deux pièces (le reste de l'appartement est livré aux courants d'air) ; où les taxis ne ferment jamais leurs fenêtres ; où les chiens et les chats étrangers (donc suspects) font six mois de quarantaine. Je n'arrive pas à croire à la décadence d'un pays qui produit encore d'aussi belles chaussettes, d'aussi belles voitures, d'aussi beaux meubles d'avenir, qui exporte encore plus de la moitié de sa production industrielle, qui place encore dans ses banques la plupart des capitaux étrangers, qui installe encore tant de succursales, de commerce et d'usines hors de ses frontières.

Le Berrethon, maître de Normand, que je suis, enfant d'un pays de bois et de vignes, ne se sent, pourtant, rien de commun avec un Anglais. Le pays dont je me sens proche, c'est l'Allemagne, que tous les maux ont combattus ou occupés ; j'y retrouve des souvenirs de famille à Berlin et à Heidelberg, à Munich et à Cologne. Mais l'Allemagne reste un voisin redoutable ; je suis bien plus à l'aise avec l'orgueilleux Anglais ; l'attente, cette fois, ne mait pas de la proximité mais de la distance.

Il éprouvé à Londres, — ville bien plus compliquée, plus exotique que Venise ou Moscou, — un bonheur profond dont Voltaire se croit et si bien parlé. Paru dans ses *Croniques* et ses *Terraces*, ses quartiers qui sont autant de provinces, ses pièces humides, fermées comme des caissons, j'ai goûté la lente et paisible douceur des temps anciens. Une chose aurait pu rendre l'Angleterre insupportable, ce complexe de supériorité, que rien ne justifie, mais qui fait que l'Anglais est encore britannique ? De Soho ou de leinster de Tottenham ne suit pas l'orgueilleux au baron prussien, à l'officier soviétique, au banquier de Chicago, comme au prince indien. Dieu merci, la divine Providence a décidé que rien n'appelait l'Anglais — contrairement à ce qu'il avait pu croire au dix-neuvième siècle — à régner sur l'univers. Il devient donc sésé d'entendre avec lui, il ne lui « marquent », jusqu'ici, qu'une bonne occupation étrangère pour faire la preuve de ses ressources et de son endurance. Mais si cette tâche éternelle devait se réaliser, l'Anglais n'y résisterait pas.

L'Anglais a encore une supériorité sur nous : il sait attendre.

C'est ainsi qu'il a eu raison des Normands.

PIERRE DE BOISDEFRE.

La conférence interparlementaire s'est achevée dans une atmosphère de malaise

De notre correspondant

Londres. — Les huit cent vingt-quatre députés de la conférence interparlementaire se sont séparés vendredi 12 septembre à Londres, après une session d'une semaine, dans une atmosphère de malaise.

Les débats passionnés sur le Proche-Orient ont en effet ébranlé les bases d'une institution habituelle, depuis sa fondation en 1959, par le député français Frédéric Pasay et le député anglais William Randal Cremer, à contribuer au rapprochement des points de vue de parlementaires venus de tous les horizons.

Les délégations des pays du tiers-monde se sont jointes, dans leur majorité, à celles des pays de l'Europe de l'Est pour faire triompher le point de vue du camp arabe. L'admission d'observateurs palestiniens aux travaux de la conférence avait été un premier échec pour les parlementaires israéliens et les délégations des pays occidentaux. Jusqu'à présent, seules les organisations internationales avaient la possibilité d'envoyer des observateurs. Quatre membres du Conseil national palestinien avaient été néanmoins invités à ce titre à Londres par la majorité du conseil interparlementaire lors de sa dernière réunion à Colombo en avril 1973.

Découragés, les « entités » politiques bénéficiant du statut d'observateurs de l'ONU pourrissent écartées à la conférence. Mais la candidature d'Amnesty International a été refusée.

Le porte-parole palestinien, M. Khaled Bassan, en l'occurrence affirmant que son mouvement était prêt à atteindre ses buts par l'intermédiaire des institutions politiques, mais qu'il n'aurait la violence s'il était réduit au « désespoir ». La commission, à laquelle ont été admis pendant plusieurs heures, celle de Syrie, Irlande et Israéliens n'était parvenue à élaborer un texte de compromis, la conférence s'est prononcée en faveur de la résolution déposée par le groupe arabe. L'accord intermédiaire égypto-israélien n'y est écarté que pour la forme. En revanche, la position d'Israël est vigoureusement attaquée.

Ces controverses ont laissé quelques peu dans l'ombre les rapports sur des sujets moins délicats qui ont fait l'objet d'un large consensus, en particulier la situation des parlementaires au Chili, le développement et la coopération économique internationale, les droits de la femme, la non-prolifération des armes nucléaires et la décolonisation.

(Interim.)

Espagne

APRÈS LA CONDAMNATION A MORT DE TROIS MEMBRES DU FRAP

Les avocats vont faire appel devant le tribunal suprême de justice militaire

De notre correspondant

Madrid. — Trois peines de mort et deux condamnations à vingt-cinq et à trente ans de prison : tel est le lourd verdict prononcé vendredi 12 septembre par le conseil de guerre contre cinq militants du Front révolutionnaire antifasciste et patriotique (FRAP). Le procureur militaire avait requis cinq condamnations à mort et dix-huit ans de prison pour cinq autres de ces militants, qui le 14 juillet dernier, à Madrid, avaient causé la mort d'un policier, Miguel Rodriguez.

Les condamnés à mort sont MM. Manuel Antonio Blanco Chivito, journaliste tremé aux socialistes du comité de Castellón de la Plana ; Vladimir Fernandez Tolosa, agriculteur, vingt-trois ans, jugé responsable du commando du FRAP qui organisa l'attentat, et José-Rumberto Benavente, étudiant, vingt-trois ans, tenu pour l'auteur de l'attentat. Les peines de prison ont été infligées à M. Pablo Mayoral Rueda, vingt-quatre ans, ouvrier métallurgiste, qui était le commandant en titre, responsable du comité d'organisation et de propagande du FRAP à Madrid, et Fernando Sierra Marcos, dix-huit ans, étudiant en philosophie, qui fut, selon l'accusation, le conducteur de la voiture utilisée par le commando.

Au cours de la dernière audience, devant le conseil de guerre, les accusés ont déclaré qu'ils étaient militants du parti communiste d'Espagne (marxiste-léniniste), ils ont répété qu'ils n'avaient rien à voir avec les crimes militaires et qu'ils n'avaient jamais obtenu aucun effet de la torture. L'un d'eux, M. Baena, a dit : « Je peux encore montrer les traces de la torture sur mon corps. J'espère que les autres seront aussi traités avec équité ». Les autres ont déclaré que les tortures infligées aux militants du FRAP étaient « normales ».

Notre correspondant à Genève nous indique que des prêtres et des pasteurs ont participé, dans des villes à forte population catholique, à des manifestations où le verdict a été communiqué. M. Christian Grobet, observateur au procès de Madrid, et le fédé-

Le verdict de Madrid suscite de nombreuses protestations

Les condamnations prononcées par le conseil de guerre de Madrid à l'encontre de cinq militants du FRAP ont déjà suscité de nombreuses protestations.

Ainsi, à Paris, une centaine de personnalités, écrivains, universitaires, artistes, syndicalistes, avocats, juristes, magistrats, ainsi que des hommes politiques espagnols en exil ont signé un appel aux « consciences de la ville », dans lequel elles manifestent leur « ferme condamnation de la terreur et des crimes du gouvernement de Franco contre les peuples d'Espagne » et leur soutien indéfectuel à la lutte qui mène les masses espagnoles chaque jour vers plus de force pour leur liberté. Ce texte invite à dénoncer « l'état d'exception », l'occupation militaire des villes et des campagnes, la torture systématique et les monstrueuses condamnations. L'assassinat d'« antifascistes dans des commissariats et les ruines des monstrueuses forces qui sont les procès des tribunaux militaires en Espagne ».

Notre correspondant à Genève nous indique que des prêtres et des pasteurs ont participé, dans des villes à forte population catholique, à des manifestations où le verdict a été communiqué. M. Christian Grobet, observateur au procès de Madrid, et le fédé-

Les avocats ont demandé, président du conseil de guerre s'adresser aux autorités compétentes pour que les accusés soient traités de façon plus humaine qu'en leur qualité de communistes qu'on leur a fait dans lesquels sont détenus.

Les avocats ont annoncé qu'ils allaient faire appel devant le tribunal suprême de justice militaire.

JOSE ANTONIO NOVAES

Grèce

Trois tortionnaires sont condamnés à de lourdes peines de prison

Le tribunal militaire permanent d'Athènes a condamné, vendredi 12 septembre, à vingt-trois ans de prison l'ancien colonel Katsikis, et à vingt ans, l'ancien colonel Theodoropoulos, chef de la section des interrogatoires militaires sous le régime militaire, ainsi que l'ancien commandant Anastasios Spanos, « bras droit » et porte-parole de l'ancien général Dimitrios Ioannidis.

Des peines de prison ont d'autre part été prononcées à l'encontre de seize officiers et soldats de la police militaire.

De notre correspondant

Athènes. — Après dix heures de délibérations, le tribunal militaire permanent d'Athènes a prononcé son verdict dans le premier de la série de procès engagés contre les tortionnaires. Trente de ces militaires ont été accusés d'avoir torturé des détenus. Le tribunal a infligé des peines allant de six mois à vingt-trois ans de prison à vingt-cinq des accusés, les responsables de l'acquisition de quinze années de condamnation du soldat Petrou à six ans de prison a surpris, car le procureur, M. Zouvelos, avait demandé des condamnations à mort et dix-huit ans de prison pour le « coopération » de cet ancien soldat de la police militaire.

Les autres juges, par les témoins et les victimes, les détails publiés par les journaux, qui consacrent des pages entières au procès, ont été accablants pour les accusés. Les Grecs approuvent avec indignation que des officiers aient été spécialement formés pour mener les interrogatoires et les plus poussés, selon des méthodes qui se veulent « extérieures ».

Le procès fut marqué par de nombreux et très vifs incidents. Inversant les rôles, plusieurs accusés se firent accusateurs et s'en prirent au président du tribunal, au procureur et très vifs incidents. Inversant les rôles, plusieurs accusés se firent accusateurs et s'en prirent au président du tribunal, au procureur et très vifs incidents. Inversant les rôles, plusieurs accusés se firent accusateurs et s'en prirent au président du tribunal, au procureur et très vifs incidents.

Portugal

Proche du général Corvoch

LE GÉNÉRAL CORVOCH A PERDU SON COMMANDEMENT

Lisbonne (A.F.P. Reuters). — Le général Eurico Corvoch a relevé, samedi 13 septembre, ses fonctions de chef de la 11^e division septentrionale du F.R.G., après-on de sources militaires. Il a été remplacé par le général Feres Veloso, qui commissaire militaire des F.R.G. et Princeps Jus. Leur accession à l'indépendance en juillet dernier.

Le général Corvoch était dernier partisan de l'ancien ministre Vasco Gonçalves, détenteur un poste de commandement important dans l'armée. Depuis l'assemblée des 25, il y a une semaine, le général Corvoch ne faisait plus partie du Conseil de la révolution, ou s'attendant, donc à son départ. Il était considéré comme une majorité de ces officiers Nord, il jouissait, en revanche d'une grande popularité au sein des militaires révolutionnaires et des organisations populaires de base de Porto.

Norvège

Les élections municipales sont un test pour le gouvernement travailliste

De notre correspondant

Oslo. — Quelques deux millions sept cent mille Norvégiens élisent les dimanche 14 et lundi 15 septembre trois mille cinq cents conseillers municipaux et mille quatre cents conseillers régionaux. Les élections municipales législatives, les partis politiques attachent une importance certaine à ces consultations locales.

Pour le Trøyve Bratteli et son gouvernement minoritaire travailliste, il s'agit d'un test. Quant à l'opposition, non socialiste, qui voudrait bien reprendre, en 1977, la pouvoir, quelle que soit la date, elle reproche aux travaux de 1972, elle reproche aux travaux de vouloir modifier la structure démocratique du pays en rassemblant trop de pouvoirs dans les mains de l'Etat.

Il est vrai que le gouvernement actuel mène une politique de socialisation ou de nationalisation plus poussée que jamais. Ainsi, dans l'industrie du pétrole, la compagnie Statoil, la Statoil, oblige les sociétés norvégiennes et étrangères à jouer un rôle de plus en plus marginal. L'Etat a d'ailleurs l'intention d'acheter les actions d'une société norvégienne de distribution de pétrole et d'énergie pour permettre à la Statoil de devenir une compagnie pleinement nationale, dont l'activité sera de la recherche et des forages de la vente de l'essence au détail.

Le gouvernement a aussi, depuis un certain temps, voulu que l'industrie « décentralisée » les banques, étend faire être les comités d'administration, selon des modalités à trouver, par les institutions publiques, afin que les activités des banques soient menées en l'intérêt du pays plutôt que de celui de leurs actionnaires. Mais le gouvernement a décidé de racheter plusieurs sociétés industrielles actuellement en difficulté.

Certes, l'issue de la consultation municipale ne garantit avoir la représentation immédiate au gouvernement. Mais le résultat pourrait modifier l'équilibre d'est instauré entre les différentes fractions du parti travailliste depuis le congrès d'avril 1974.

FRANK BIERHOLT.

des reces grande d'un r versement de

DIPLON

monde et les éta arriver à un con

Journal de 1975

AFRIQUE

PROCHE-ORIENT

Tchad

L'AFFAIRE CLAUSTRÉ

<Compte tenu des récents entretiens avec N'Djaména>
Paris demande aux rebelles tchadiens de fixer
modalités du versement des 10 millions de francs de la rançon

Le ministre de la coopération internationale, M. René Journiac, a annoncé vendredi soir, que le gouvernement français était prêt à verser une rançon de 10 millions de francs pour obtenir la libération simultanée de Mme Claustre et de M. Hissène Habré. Le ministre a précisé que le versement de cette somme est conditionné par la fixation des modalités du versement des 10 millions de francs de la rançon. M. Journiac a déclaré que le gouvernement français est prêt à verser cette somme dès que les rebelles tchadiens auront fixé les modalités du versement. Il a également précisé que le gouvernement français est prêt à verser cette somme dès que les rebelles tchadiens auront fixé les modalités du versement.

CORRESPONDANCE

L'implantation du FROLINAT

La suite de la publication de la note du 12 septembre sur le Tchad, nous avons reçu de nombreux commentaires. Certains ont souligné que le FROLINAT n'est pas une organisation nationale de libération, mais une organisation de résistance. D'autres ont souligné que le FROLINAT n'est pas une organisation de libération, mais une organisation de résistance.

Le communiqué officiel du FROLINAT, publié le 12 septembre, est un document important. Il expose les revendications du mouvement et ses objectifs. Le FROLINAT demande la reconnaissance de son statut d'organisation nationale de libération et la reconnaissance de son territoire.

DIPLOMATIE

SESSION DE L'ONU SUR LE DÉVELOPPEMENT

pays du tiers-monde et les États développés espèrent parvenir à un compromis

De notre envoyé spécial
L'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies pour le développement économique (A.D.E.) se réunit à New-York. Les pays du tiers-monde et les États développés espèrent parvenir à un compromis sur les questions relatives aux transferts technologiques, à l'agriculture et à la coopération économique.

Liban

DANS L'ATTENTE DE LA GRÈVE GÉNÉRALE

La tension persiste dans le nord du pays

Le tension persiste dans le nord du Liban et en particulier à Tripoli, dans l'attente de la grève générale à laquelle les forces et les partis de gauche ont appelé pour le mardi 15 septembre. La tension persiste dans le nord du pays, en particulier à Tripoli, dans l'attente de la grève générale à laquelle les forces et les partis de gauche ont appelé pour le mardi 15 septembre.

Les prolongements de l'accord israélo-égyptien

(Suite de la première page)

Le communiqué officiel du FROLINAT, publié le 12 septembre, est un document important. Il expose les revendications du mouvement et ses objectifs. Le FROLINAT demande la reconnaissance de son statut d'organisation nationale de libération et la reconnaissance de son territoire.

Angola

LES CHEFS DE L'UNITA ET DU M.P.L.A. RENCONTRENT À LUSAKA PLUSIEURS DIRIGEANTS AFRICAINS

C'est essentiellement sur la situation en Angola et non comme prévu, sur la Rhodésie que porteront les conversations de dirigeants africains qui se réunissent à Lusaka. Le docteur Agostinho Neto, président du Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (M.P.L.A.), est en effet arrivé vendredi dans la capitale zambienne pour participer aux discussions.

Iran

UN COUP D'ARRÊT À L'INFLATION

Téhéran. — Selon le gouvernement adjoint de la Banque centrale d'Iran, le gouvernement de Téhéran a pu arrêter totalement l'inflation, qui avait dépassé 20 % entre juillet 1974 et juillet 1975. L'indice général de coût de la vie a même baissé de 2,2 % en août par rapport à juillet.

ROIS MEMBRES DU

e appel

justice militaire

Le président de la République, M. Valéry Giscard d'Estaing, a pris acte de la démission de M. René Journiac, ministre de la coopération internationale. M. Journiac a été nommé à la présidence du conseil des ministres.

Madrid

les protestations

Le mouvement de gauche libanais et laïques, dont les membres se recrutent dans le nord du pays, a été fondé en 1969, lors des grands affrontements entre les Palestiniens et l'armée libanaise.

Port

du

du

du

du

du

du

du

du

du

du

du

du

du

du

du

du

du

du

du

AMÉRIQUES

Chili

Un rapprochement s'est esquissé entre tous les adversaires du général Pinochet

En apparence, presque rien n'a changé dans le panorama politique chilien de ces douze derniers mois. L'omniprésence et la toute-puissance des militaires demeurent le fait essentiel. Plusieurs éléments importants sont pourtant à signaler. Le plus notable est l'évolution de la démocratie chrétienne. Il y a un an, ce parti adoptait une double attitude d'abstention : à l'égard de la junte, en raison des graves violations des droits de l'homme et de la politique totalitaire en matière d'enseignement, et vis-à-vis de l'ex-Unité populaire — dont les erreurs avaient fait, selon la D.C., le lit des puits de la 17^e septembre. Quelques semaines plus tard, le parti d'opposition nette à l'égard du régime du général Pinochet. Les propos renoués furent d'écouter.

Depuis, les démocrates-chrétiens ont, en majorité, basculé dans l'opposition. Ce sont désormais les partisans d'un soutien au régime militaire qui sont isolés. Le tournant a été pris après qu'une enquête eût été menée auprès de nombreux cadres et militants démocrates-chrétiens (le Monde du 19 avril). La quasi-unanimité des personnes interrogées avait souhaité que le P.D.C. adopte une attitude hostile à la junte.

En ce qui concerne les alliances à nouer, en revanche, les démocrates-chrétiens étaient divisés. Certains d'entre eux ne souhaitaient rien qu'une coopération isolée. Le tournant a été pris après qu'une enquête eût été menée auprès de nombreux cadres et militants démocrates-chrétiens (le Monde du 19 avril). La quasi-unanimité des personnes interrogées avait souhaité que le P.D.C. adopte une attitude hostile à la junte.

Le retour de M. Frei

M. Eduardo Frei, ancien président de la République (1964-1970) et la personnalité la plus influente du parti, est lui-même sorti à plusieurs reprises de l'abstention — faite de dignité blessée et de sincère bonté et de désintérêt — qu'il avait adoptée dès qu'il était clairement apparu que les militaires n'avaient pas organisé le coup d'État du 11 septembre 1973 pour lui confier le pouvoir. M. Frei a successivement critiqué la politique économique de la junte (dans la revue démocrate-chrétienne *Temple*) et son interventionnisme (dans le journal catholique *Tempo*). Il a également demandé des élections anticipées à la Cour suprême du Chili de mener une enquête sur la « disparition » suspecte de cent dix-neuf militants de gauche (le Monde du 11 août). Il a enfin ostensiblement bouclé la célébration du deuxième anniversaire du 11 septembre 1973, où, pourtant, le chef de l'État a annoncé la création d'un Conseil d'État dont il serait membre de droit en tant qu'ancien président de la République.

En juillet dernier, des représentants de l'aile gauche du P.D.C. et des personnalités de l'Unité populaire se sont rencontrés à Caracas. Les démocrates-chrétiens — en particulier M.M. Leigh et M. Claudio Almonacid — ont déclaré qu'ils allaient « informer leur parti ». Seule l'aile droite du P.D.C. a manifesté son hostilité à cette rencontre, à l'issue de laquelle la politique de la junte a été condamnée. M. Eduardo Frei n'a pas démenti l'invitation à se rencontrer. Les démocrates-chrétiens ont ainsi ouvert la voie à un rapprochement qui s'est opéré entre le P.D.C. et l'ex-Unité populaire. Les courants politiques qui représentaient naguère 60 % des Chiliens ont désormais clairement manifesté leur hostilité aux généraux de Santiago.

L'évolution de l'Église catholique a été parallèle. Les évêques avaient, en avril dernier, renoncé à élever une nouvelle mise en

garde contre les violations répétées des droits de l'homme perpétrées au Chili. La hiérarchie avait reçu l'assurance que des améliorations seraient apportées dans ce domaine. En fait, un décret-joi publié le 3 mai dernier faisait obligation aux autorités d'informer dans les quarante-huit heures les familles des détenus et de remettre en liberté ou d'inculper dans les cinq jours toutes les personnes arrêtées. Ce texte étant resté lettre morte, l'Église a de nouveau durci son attitude.

Lors d'une messe célébrée le 5 août dernier à Santiago, Mgr Enrique Alvar, nouveau vicaire épiscopal de la capitale, a demandé que le cas des dix-neuf militants de gauche « disparus » soit éclairci. Un document publié le 9 septembre dernier par le *Temple* invitait le gouvernement à mettre en œuvre une politique économique plus équitable et condamne toutes les formes de torture. Le Comité de coopération pour la paix, organisation ecclésiastique dans laquelle la hiérarchie catholique est très active, a depuis une année organisé des centaines de piquets et permis à des milliers d'enfants de ne pas mourir de faim (2).

À gauche, où le putsch du 11 septembre avait apporté son lot de déceptions, enregistrées aussi de très sérieux progrès vers l'unité. Une réunion des dirigeants, hors du Chili, de cinq des organisations de l'ex-Unité populaire a été organisée par le général du MAPU-O.C. sorti du pays pour la circonstance, à un lieu recouvert à Berlin-Est. Elle a abouti à la signature, le 27 juillet, d'un programme commun de programmes ou *pesquis chilien*, dont le pilier des éléments pourraient être ratifiés par la démocratie chrétienne.

Deux faits ont aidé les six organisations à surmonter leurs divisions et à jeter les bases d'un nouvel accord, qui marque la renaissance de l'Unité populaire. Tout d'abord, le parti socialiste, qui avait été exclu de l'Unité populaire, mais aussi le lien géographique de toutes ses contradictions, est parvenu, depuis son congrès de La Havane, au printemps dernier, à réintégrer son statut de membre d'une puissante personnalité, l'ancien ministre des affaires étrangères libéré par la junte, M. Claudio Almonacid, qui a fortement contribué à la réussite de l'entreprise. En second lieu, les graves revers subis par le MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire) après la mort, le 5 octobre dernier, de son secrétaire général, Miguel Enriquez, ont été toute crédibilité à l'hypothèse de coexistence d'un « *pôle alternatif* » d'extrême gauche, qui avait pu séduire l'aile gauche du P.S., le MAPU et quelques éléments de la Gauche chrétienne.

L'alliance entre socialistes et communistes est ainsi revenue à l'ordre du jour de l'Unité populaire. L'existence d'autre part, un Front de solidarité qui regroupe, hors du Chili, outre l'Unité populaire, le MIR, les démocrates-chrétiens de gauche, des socialistes constitutionnalistes, des membres de l'Église catholique, etc. Cet organisme, dont le siège est à Santiago, a pour but de jeter les bases d'un programme commun à tous les anticapitalistes chiliens. La gauche, quant à elle, a reconstruit le lien qui existait autrefois entre elle et les diverses autorités. En particulier, elle est désormais prête à discuter avec quelque personnalité de la démocratie chrétienne que ce soit.

M. Eduardo Frei dit les communistes ne voulaient entendre parler à aucun prix et y a un an, l'accusant d'être manifestement responsable du coup militaire.

Sur le plan syndical, la dernière année a été marquée par une renaissance de la combativité ouvrière. La dégradation du niveau de vie — le pouvoir d'achat

(1) Mouvement d'action populaire unitaire et mouvement d'action populaire unitaire ouvrière et paysanne.
(2) Les Amisités franco-chiliennes, 23-125-7002, Paris Cedex 04, C.O.P., 34-705-77 G. La Source.

à baissé de plus de 50 % depuis le 11 septembre 1973 — et l'aggravation de la situation de l'emploi — 17 % au moins de la population active est en chômage — ne peuvent, il est vrai, que stimuler les revendications. Des grèves couronnées de succès ont eu lieu, notamment dans le textile, la banque et chez les employés et ouvriers des ports. En décembre dernier, la Confédération unique des travailleurs (CUT), reconstruite dans la clandestinité, a publié une « *plate-forme de lutte* », comportant des revendications salariales, sociales et démocratiques. Ce texte a également été signé par des syndicalistes démocrates chrétiens.

Plusieurs syndicats ont récemment remis aux autorités, à défaut de pétitions, interdites, des « *études socio-économiques sur la situation des travailleurs* » de leurs secteurs. La répression a été particulièrement sévère dans les milieux d'importations dirigées ont été arrêtés, en particulier M.M. Francisco Gomez, Umberto Vergara, Luis Villena (démocrate chrétien), Hector Torres et Francisco Lora — qui était également le secrétaire général clandestin du parti socialiste.

Un bloc qui s'effrite

Une autre évolution extrêmement significative doit enfin être signalée. La junte n'offre plus, comme il y a quelques mois, l'apparence d'un bloc monolithique. Le 22 août dernier, le général d'aviation Leigh — l'un des quatre commandants en chef de la conjuration du 11 septembre 1973, qui participe à ce titre à l'élaboration de toutes les décisions importantes — a déclaré que l'actuelle politique économique relève de « *fautes sociétales* » et que les « *classes les plus déshéritées du pays* ». Il s'est de surcroît refusé à faire rendre à leurs propriétaires des terrains où seraient alors réalisés des bidonvilles. « *Il se peut que le président ait une opinion différente. Mais ne me demandez pas de signer un texte exprimant des pens de ce genre* », a-t-il déclaré. Le général Leigh avait varié le caractère « *essentiellement humanitaire* » de l'action de son gouvernement.

Le chef de l'aviation estime désormais que des efforts devraient être faits en faveur des classes les plus défavorisées — ce à quoi s'oppose le libéralisme exacerbé des conseillers du général Pinochet. Le général Leigh s'est même engagé à signer un texte exprimant des pens de ce genre.

« *Des conclusions* », a-t-il déclaré, « *ont été tirées de la situation de la junte. Le chef de l'aviation a sans aucun doute conscience de l'extrême dégradation de la situation de la junte. Il souhaiterait vivement la renforce en prenant des mesures modestes et en accordant des subventions à la petite bourgeoisie nationale.* »

Les éléments d'un conflit majeur existent ainsi au sein de la junte chilienne. Est-ce à dire qu'elle relève de la déliquescence ? La réponse est ambiguë. Les préoccupations du général Leigh en faveur des classes sociales les plus défavorisées et des conclusions auxquelles la population ne s'est pas soumise, sont d'ordre idéologique. Elles ne sont pas, à proprement parler, une libéralisation du régime. L'homme a été trop pétri par une manœuvre de sa part, contre le général Pinochet. Ainsi, même si des changements venaient se produire à la tête de l'État, l'heure du retour de la démocratie au Chili n'en serait pas pour autant sonnée.

JEAN-PIERRE CLERC

A TRAVERS LE MONDE

Bangladesh

● M. ABDUL MANNAN, parlementaire et ancien responsable de l'ancienne Ligue Awami, a été condamné à dix ans de travaux forcés vendredi 12 septembre pour détournement de fonds. Il est le premier parlementaire à être condamné pour corruption par le nouveau régime. — (A.F.P.)

Équateur

● UN IMPORTANT DÉLEGAT POPULISTE ÉQUATORIEN A ÉTÉ ARRÊTÉ le 12 septembre à Quito, et pour l'offense au régime militaire. Il s'agit de M. Assad Encarnación, ancien candidat à la présidence de la République. Il avait sévèrement critiqué le gouvernement militaire. — (A.F.P.)

États-Unis

● LES ÉTATS-UNIS insisteront pour que soit traité qui mettrait fin aux essais nucléaires, y compris les essais souterrains, prévoit une inspection sur place de toute explosion, a déclaré vendredi un porte-parole de la délégation des États-Unis aux Nations unies, répondant à la proposition présentée le 11 septembre par le Grouzky (le Monde du 13 septembre). Le porte-parole américain a fait valoir aussi que le projet soviétique d'exclusion du traité les explosions nucléaires souterraines à buts pacifiques ne tient pas compte du fait qu'il est difficile de juger quand ces explosions peuvent servir à des objectifs militaires. — (A.F.P.)

● UN HOMME ARME D'UN REVOLVER a été repéré par

un policier à proximité de l'aéroport de Saint-Louis (Missouri), le 13 septembre, quelques instants avant que le président Gerald Ford y prenne la parole. L'homme a été pris en chasse, mais les recherches ont été vaines. Cet incident intervient une semaine après l'attentat manqué de Sacramento contre le candidat des États-Unis. — (A.F.P.)

Grande-Bretagne

● UN ATTENTAT À LA BOMBE a légèrement endommagé l'oléoduc de la compagnie British Petroleum qui relie, sur plus de 200 kilomètres, le gisement pétrolier de Forties, au nord du Nord, à la raffinerie de Crangemouth en Écosse. Une organisation nationaliste écossaise, The Tartan Army, a revendiqué l'attentat. — (A.F.P., A.F.P.)

POLITIQUE

AU CONSEIL DES MINISTRE

Le gouvernement entend exécuter le plan dans les plus brefs délais

À l'issue du conseil des ministres qui s'est tenu vendredi soir 13 septembre à l'Élysée, sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing, M. André Bossé, secrétaire d'État auprès du premier ministre, porte-parole du gouvernement, a donné lecture du communiqué suivant :

« Le conseil a procédé à l'examen des conditions d'application du programme de développement économique adopté le 4 septembre dernier par le conseil des ministres et dont les dispositions de caractère législatif, qui viennent d'être votées par

l'administration et des loi pour la réalisation d'investissements productifs ou d'opérations de culture.

« La plupart de ces projets engagés avant la fin de l'été, le programme de 600 milliards de francs, destiné à la réfection des bâtiments administratifs défini le 15 octobre et sa mise en œuvre sera engagée.

« Il a été demandé aux administrations de faire preuve, par le conseil des ministres et dont les dispositions de caractère législatif, qui viennent d'être votées par



« Les personnes âgées recevront la prime de 700 F avant le 15 octobre ;

« Les familles recevront la prime de 250 F par enfant entre le 25 septembre et le 17 octobre ;

« L'administration, qui dispose de nombreux crédits budgétaires, accélérera le règlement des factures arrivées à fin de l'année ;

« Les communes, les groupements de communes et les villes nouvelles percevront avant le 15 octobre les versements de secours sociaux et pourront des collectivités locales (1 milliard de francs) et pourront bénéficier de prêts d'un montant équivalent de la Caisse des dépôts et consignations ;

« Des négociations sont en cours ou sur le point de s'ouvrir avec diverses professions et entreprises industrielles afin de mettre au point, dans le cadre de l'« *employabilité* », les engagements réciproques de

grande diligence. À cet effet, certains nombre d'occupés de procédures administratives ont été délégués prévus pour l'ajout de la procédure simplifiée, vax sur mesure et des factures sont accélérées, les vax des contribuables finaux des comptables du Trésor ont été accélérés, les procédures de l'État sont accélérées.

« Ainsi, les crédits publics à financer le programme d'équipement seront, pour leur partie, engagés avant la fin de l'année.

« Pour permettre un meilleur suivi de la réalisation du programme de développement économique, un dispositif comptable permettra de suivre les opérations à été placé.

« Un nouveau conseil de suivi sera constitué (autour du ministre) afin d'évaluer l'exécution des mesures pré-programme de soutien. Ce conseil sera présidé par un ministre par intérim, du et des conditions d'attribution des crédits ouverts. »

M. CHIRAC AUX PRÉFETS DE RÉGION

« Nous avons décidé une mobilisation de l'administration »

M. Jacques Chirac s'est rendu aux vingt-deux préfets de région, réunis à l'hôtel Matignon des instructions très précises afin que soient engagés le plus rapidement possible les crédits de l'État prévus dans le plan de soutien.

« En cas de difficultés pratiques, les préfets de région et de départements pourront solliciter directement les ministères et au premier ministre lui-même pour déboucler des situations. Notre effort permanent doit consister à simplifier toutes les procédures administratives et financières afin que les principaux chantiers de travaux publics et les investissements industriels, ainsi que les versements sociaux aux familles et aux personnes âgées soient effectués dans les semaines à venir et au plus tard avant la fin de l'année.

« Nous avons décidé une mobi-

lisation de l'administration civile et de l'administration de l'ensemble du pays pour en œuvre rapidement et dans les meilleurs délais les crédits de l'État prévus dans le plan de soutien.

« En cas de difficultés pratiques, les préfets de région et de départements pourront solliciter directement les ministères et au premier ministre lui-même pour déboucler des situations. Notre effort permanent doit consister à simplifier toutes les procédures administratives et financières afin que les principaux chantiers de travaux publics et les investissements industriels, ainsi que les versements sociaux aux familles et aux personnes âgées soient effectués dans les semaines à venir et au plus tard avant la fin de l'année.

« Nous avons décidé une mobi-

Surinam

L'OPPOSITION EMPÊCHE LE PARLEMENT DE SE RÉUNIR

(De notre correspondant.)

Amsterdam. — Moins de trois mois avant l'accession à l'indépendance du Surinam (Guyana néerlandais), prévu pour le 25 novembre, le gouvernement de M. Henk Arron a perdu la majorité au Parlement de Paramaribo. Trois membres de la coalition gouvernementale l'ont quitté avec écrit et M. Arron ne peut plus maintenant compter que sur dix-neuf des trente-neuf voix du Parlement.

L'opposition, constituée par un quart de quorum. Le tristesse des parlementaires qui ont quitté la coalition, M. Lee Fong, est toujours en vacances à l'étranger.

L'opposition considère qu'il n'y a pas encore de projet de Constitution pour le Surinam indépendant. Les hindous, dont le leader est M. Lachman, craignent de ne pas avoir assez de garanties et ne veulent pas arriver à l'indépendance sans connaître le genre de lois organiques qui régiront le pays. M. Arron et son gouvernement ont promis de garantir les droits des hindous, résumés toutes les objections de l'opposition et assurant que ce sont des motifs politiques qui ont inspiré M. Lee Fong.

M. Lee Fong, qui a dit et répété que le Surinam sera indépendant le 25 novembre, un se demande comment le gouvernement peut déléguer à l'opposition à Paramaribo sans recourir à de nouvelles élections.

M. Den Oyl, le premier ministre néerlandais, garde le silence sur les problèmes de Paramaribo après maints essais de conciliation entre les deux leaders politiques. Bien qu'un coup d'État à la sud-américaine ne soit pas à exclure, le conflit hindou-arronien a été l'incapacité de M. Arron à surmonter ces difficultés font craindre pour l'avenir du futur État.

« Beaucoup de Surinamiens commencent à douter à exprimer leur manque d'enthousiasme pour l'indépendance en attendant un aller simple pour la métropole néerlandaise : ils comptent s'y installer définitivement. »

MARTIN VAN 'TRAAL

ASIE

Vietnam du Sud

SAIGON S'OPPOSE TOUJOURS AU RAPATRIEMENT DU CORPS DE MICHEL LAURENT

Photographe de l'agence Gamma, Michel Laurent a été tué le 28 avril au nord de Saïgon. Son corps n'a cependant pas encore été rapatrié en France.

Plusieurs démarches ont été faites par les autorités françaises auprès du G.E.P. M. Sarvagat, après maints essais de conciliation entre les deux leaders politiques. Bien qu'un coup d'État à la sud-américaine ne soit pas à exclure, le conflit hindou-arronien a été l'incapacité de M. Arron à surmonter ces difficultés font craindre pour l'avenir du futur État.

(PUBLICITE)

Paris, le 9 septembre 1975

L'ASSOCIATION DES PEUPLES DE FRANCE ET DU TIERS-MONDE

COMMUNIQUE :

L'action de M. Kissinger, qui a abouti à la conclusion de l'accord sur le Sinaï, mérite la condamnation du monde libre pour les raisons suivantes :

- 1) N'ayant pas reçu l'approbation du Conseil de sécurité, cette démarche constitue une intervention illégale, dans un domaine officiellement reconnu comme relevant de la compétence des Nations Unies.
- 2) Ignorant la leçon qu'il faudrait tirer de la récente expérience du peuple américain.
- 3) En accordant les divisions entre les différents pays arabes, l'impérialisme américain reste fidèle à la célèbre devise de « *diviser pour régner* » dont la pratique a manifestement inspiré M. Kissinger.
- 4) En ignorant la question de l'évacuation des territoires arabes occupés, le Sinaï de Jérusalem, et les droits inaliénables du peuple arabe de Palestine, l'accord va à l'encontre de la volonté de l'immense majorité de la nation arabe, y compris le peuple égyptien lui-même.

Naguère, le grand leader arabe GAMAL ABDEL NASSER a chassé l'impérialisme du Sinaï égyptien. Aujourd'hui, on constate avec regret que l'approbation du Président Sadate permet le retour sur le sol de l'Égypte d'un régime qui n'est autre que le régime de l'impérialisme.

L'ASSOCIATION DES PEUPLES DE FRANCE ET DU TIERS-MONDE a déjà fait part de ses inquiétudes au Secrétaire Général des Nations Unies et estime que les initiatives de l'impérialisme sont venues à un échec total et que la nation arabe aura le dernier mot.

Etienne BAUX,
Président de l'Association,
34, boulevard de Courcelles - 75017-Paris - Tél. : 766-46-47.

Handwritten signature or mark at the bottom of the page.

LA SITUATION EN CORSE

LA LETTRE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET LES MANIFESTATIONS D'AJACCIO

« Je vous demande de tenir compte de la sensibilité particulière de l'âme corse », écrit M. Giscard d'Estaing à M. Chirac

M. Valéry Giscard d'Estaing a adressé à M. Jacques Chirac, vendredi 12 septembre, une lettre contenant plusieurs instructions sur les solutions à apporter à la Corse. Le président de la République écrit :

« Le gouvernement a adopté un certain nombre de mesures, et a procédé à certaines nominations, pour assurer la sécurité et le retour à des conditions de vie normale dans les départements de la Corse, après les événements qui y ont entraîné la mort injuste de trois personnes, dont le deuil n'est pas éteint. Il convient maintenant d'apporter des solutions complètes à des problèmes dont se préoccupent, à juste titre, nos compatriotes corses, et dont le gouvernement avait entrepris de les résoudre, sans que les mesures d'application aient été toutes mises en place.

« Il faut d'abord assurer entièrement, dans les transports maritimes avec la Corse, le principe de la continuité territoriale, qu'il s'agisse des tarifs, de l'accessibilité et de la continuité des services. Je vous demande d'examiner les possibilités de faire participer la S.N.C.F. à l'organisation de ce service public, qu'elle assure à la satisfaction des usagers sur le territoire continental.

« Il faut ensuite procéder à une enquête sur la situation viticole de la Corse, dans ses aspects fonciers, de production et de commercialisation, afin qu'une saine partie des agriculteurs corses puisse participer à cette production, et que les circuits de commercialisation soient placés à l'abri de gestions spéculatives. Cette enquête, confiée à un haut fonctionnaire, connaissant les problèmes agricoles de l'île, et menée en liaison avec le préfet de la région de la Corse, doit aboutir à ses conclusions et à ses propositions avant le 31 décembre 1975.

« Il convient également que les ressources du Fonds d'expansion économique de la Corse, pour lesquelles une ancienne tradition avait prévu un statut spécial, puissent être effectivement gérées par les instances régionales elles-mêmes.

« La concertation nécessaire doit être conduite avec les élus. La région de Corse est désormais constituée de deux départements, dotés de conseils généraux élus d'un Conseil régional et d'un Comité économique et social. Ces instances, si elles sont pleinement utiles, doivent être créées de façon légale et les moyens d'une association démocratique de la population aux décisions qui la concernent.

La sincérité des scrutins

« Le gouvernement a mis en chantier un projet de loi applicable à l'ensemble du territoire français, portant modification du code électoral. Je vous demande de veiller à ce que figurent dans ce projet des dispositions de nature à garantir plus complètement la sincérité des scrutins.

« Enfin, dans le choix et dans la présentation de ces mesures, je vous demande de tenir compte de la sensibilité particulière de l'âme corse. Sans doute, dans ce temps ardemment matérialiste, une telle évocation peut paraître économiquement dérisoire. Mais, au contraire, que bien des difficultés et bien des incompréhensions proviennent des blessures que notre

Avant le rassemblement de dimanche à Ajaccio

« EN CAS DE DÉSORDRES LES LOIS DE LA RÉPUBLIQUE SERONT APPLIQUÉES AVEC RIGUEUR »

déclare M. Riolacci

(De notre envoyé spécial.)

Ajaccio. — M. Jean-Etienne Riolacci, préfet de la région Corse, a, au cours d'une conférence de presse tenue le vendredi 12 septembre, à Ajaccio, mis en garde tous les citoyens de l'île contre le danger de rassemblements incontrôlés, propres à déboucher sur des affrontements dans la rue. « En l'état actuel des esprits, et de la situation économique, le rassemblement de dimanche à Ajaccio, s'il est débridé, la proposition n'étant pas exclue », a ajouté M. Riolacci.

Le comité anti-répresse de la Corse, qui regroupe les mouvements socio-professionnels, plusieurs partis politiques et les organisations autonomistes de l'île, a appelé à une « marche sur Ajaccio » pour le dimanche 14 septembre. L'ultimatum qu'il a lancé pour demander la liberté des patriotes emprisonnés, le retrait des forces d'occupation, y compris la Légion étrangère, et l'abandon de toutes les poursuites, a été, sans que le pouvoir ne donne une réponse sur aucune des exigences formulées », a déclaré le comité.

Les cortèges se formeront dans les villages et convergeront sur Ajaccio, dimanche à 15 heures. Le préfet de la Corse a précisé que la « marche », le dimanche, n'était pas interdite, mais que, « si les manifestations annoncées devaient déboucher en désordre, les lois de la République seraient appliquées avec rigueur ». M. Riolacci a également annoncé que le décret d'application des « lois de la République » se poursuivait, et que, « à la fin de la semaine, les deux tiers des renforts commandés dans le cadre du projet de loi de la République seraient envoyés en Corse ». Le préfet de région a également affirmé qu'il n'y avait pas de répression contre les personnes « éventuellement appelées à être entendues dans le cadre des actions en cours étant de l'ordre de la vindicte ». Il est toujours en temps où le romantisme doit déboucher sur la sérénité », a conclu M. Riolacci.

Dans une interview diffusée par Radio-Corse, le vendredi 12 septembre, M. Jean Riolacci, s'exprimant successivement en langue corse et en français, a déclaré :

« Parmi tous ceux qui contestent aujourd'hui, il y a des personnes représentatives d'une volonté de défendre les intérêts de la Corse, mais également des fous ».

« Il faut, à-t-il dit, que la Corse se rende compte que la justice n'est pas de mise dans une situation aussi importante. La situation actuelle a eu des conséquences assez graves dans l'industrie du tourisme. Actuellement, les Corses font peur et se font peur à eux-mêmes. Tout cela ne doit pas porter atteinte au droit national ».

« Un autonomiste meurt dans le marais. — Le Comité anti-répresse de la Corse a annoncé, vendredi 12 septembre, qu'un militant autonomiste, Jean-Bernard Acquariva, trente ans, réfugié à Ajaccio, était décédé récemment. Selon le Comité anti-répresse, M. Acquariva, qui était réfugié dans la région du Piumorbo à la suite des événements d'Aléria, est décédé de mort naturelle. M. Acquariva était malade et, du fait de ses soins nécessaires par son état. Ses obsèques auront lieu ce samedi à Ghisonaccia.

« Attentat au foyer des anciens de la Légion étrangère à Paris. — Un attentat à l'explosif a provoqué vendredi 12 septembre quelques dégâts au foyer des anciens de la Légion étrangère, 12, rue Mouzaïa à Paris (19^e). Des vitres de l'église Saint-François-d'Assises, située 5, rue Mouzaïa, et d'un certain nombre d'appartements voisins du foyer ont été brisées. Cet attentat, qui n'a fait aucune victime, a été revendiqué par un Front de solidarité Corse, Occitane, Bretagne.

« Un service régional de l'équipement. — Le Journal officiel du 13 septembre publie un décret portant création, à compter du 1^{er} octobre, d'un service régional de l'équipement pour la région Corse. Cette décision illustre la volonté du gouvernement de faire de la Corse une région à part entière, dotée de ses structures administratives propres.

« Un préfet bilingue. — Dans une interview diffusée par Radio-Corse, le vendredi 12 septembre, M. Jean Riolacci, s'exprimant successivement en langue corse et en français, a déclaré :

« Parmi tous ceux qui contestent aujourd'hui, il y a des personnes représentatives d'une volonté de défendre les intérêts de la Corse, mais également des fous ».

« Il faut, à-t-il dit, que la Corse se rende compte que la justice n'est pas de mise dans une situation aussi importante. La situation actuelle a eu des conséquences assez graves dans l'industrie du tourisme. Actuellement, les Corses font peur et se font peur à eux-mêmes. Tout cela ne doit pas porter atteinte au droit national ».

« Un attentat au foyer des anciens de la Légion étrangère à Paris. — Un attentat à l'explosif a provoqué vendredi 12 septembre quelques dégâts au foyer des anciens de la Légion étrangère, 12, rue Mouzaïa à Paris (19^e). Des vitres de l'église Saint-François-d'Assises, située 5, rue Mouzaïa, et d'un certain nombre d'appartements voisins du foyer ont été brisées. Cet attentat, qui n'a fait aucune victime, a été revendiqué par un Front de solidarité Corse, Occitane, Bretagne.

« Attentat au foyer des anciens de la Légion étrangère à Paris. — Un attentat à l'explosif a provoqué vendredi 12 septembre quelques dégâts au foyer des anciens de la Légion étrangère, 12, rue Mouzaïa à Paris (19^e). Des vitres de l'église Saint-François-d'Assises, située 5, rue Mouzaïa, et d'un certain nombre d'appartements voisins du foyer ont été brisées. Cet attentat, qui n'a fait aucune victime, a été revendiqué par un Front de solidarité Corse, Occitane, Bretagne.

« Attentat au foyer des anciens de la Légion étrangère à Paris. — Un attentat à l'explosif a provoqué vendredi 12 septembre quelques dégâts au foyer des anciens de la Légion étrangère, 12, rue Mouzaïa à Paris (19^e). Des vitres de l'église Saint-François-d'Assises, située 5, rue Mouzaïa, et d'un certain nombre d'appartements voisins du foyer ont été brisées. Cet attentat, qui n'a fait aucune victime, a été revendiqué par un Front de solidarité Corse, Occitane, Bretagne.

« Attentat au foyer des anciens de la Légion étrangère à Paris. — Un attentat à l'explosif a provoqué vendredi 12 septembre quelques dégâts au foyer des anciens de la Légion étrangère, 12, rue Mouzaïa à Paris (19^e). Des vitres de l'église Saint-François-d'Assises, située 5, rue Mouzaïa, et d'un certain nombre d'appartements voisins du foyer ont été brisées. Cet attentat, qui n'a fait aucune victime, a été revendiqué par un Front de solidarité Corse, Occitane, Bretagne.

« Attentat au foyer des anciens de la Légion étrangère à Paris. — Un attentat à l'explosif a provoqué vendredi 12 septembre quelques dégâts au foyer des anciens de la Légion étrangère, 12, rue Mouzaïa à Paris (19^e). Des vitres de l'église Saint-François-d'Assises, située 5, rue Mouzaïa, et d'un certain nombre d'appartements voisins du foyer ont été brisées. Cet attentat, qui n'a fait aucune victime, a été revendiqué par un Front de solidarité Corse, Occitane, Bretagne.

« Attentat au foyer des anciens de la Légion étrangère à Paris. — Un attentat à l'explosif a provoqué vendredi 12 septembre quelques dégâts au foyer des anciens de la Légion étrangère, 12, rue Mouzaïa à Paris (19^e). Des vitres de l'église Saint-François-d'Assises, située 5, rue Mouzaïa, et d'un certain nombre d'appartements voisins du foyer ont été brisées. Cet attentat, qui n'a fait aucune victime, a été revendiqué par un Front de solidarité Corse, Occitane, Bretagne.

« Attentat au foyer des anciens de la Légion étrangère à Paris. — Un attentat à l'explosif a provoqué vendredi 12 septembre quelques dégâts au foyer des anciens de la Légion étrangère, 12, rue Mouzaïa à Paris (19^e). Des vitres de l'église Saint-François-d'Assises, située 5, rue Mouzaïa, et d'un certain nombre d'appartements voisins du foyer ont été brisées. Cet attentat, qui n'a fait aucune victime, a été revendiqué par un Front de solidarité Corse, Occitane, Bretagne.

L'oreille tendue.

(Suite de la première page.)

La réalisation de la continuité territoriale est la revendication la plus ancienne. En 1964, le conseil général demandait déjà la mise en place du service public maritime et l'ajout de la continuité territoriale y compris la dégrèvement qui est fonction de la longueur du trajet maritime aussi bien que terrestre — sur ceux de la S.N.C.F. Cette prise de position avait été maintes fois réaffirmée par la suite, mais les commissions interministérielles d'études ou d'urgence n'ont jamais abouti à des conclusions satisfaisantes, en l'absence d'une doctrine de l'Etat dans ce domaine.

Les Corses demandaient seulement qu'il n'en soit fait pas plus que pour les autres départements de bien-être entre la Corse et l'empire quel point du continent qu'il n'en coûte entre deux points de

l'Hexagone. Le 10 juillet dernier, le conseil régional, unanime, avait inscrit cette revendication dans la charte de développement allant même jusqu'à réviser la répartition de l'aide sélective (12 millions en 1964, au moins le double en 1976) aux transports, accordée par le gouvernement.

C'était la première fois qu'une assemblée d'élus refusait des ordres. Mais le fait, apparemment, était passé inaperçu à Paris. Aujourd'hui, M. Giscard d'Estaing propose au gouvernement d'examiner « la possibilité de faire participer la S.N.C.F. à l'organisation des services publics ». Cet aspect de la question — et il doit être dans l'île — apporte une véritable révolution dans l'organisation du service.

La situation viticole, tant dans ses aspects fonciers que de production et de commercialisation, fera l'objet d'une enquête confiée à un haut fonctionnaire, dont les propositions devront être connues avant le fin de l'année. La question communautaire et déplorée que l'on ait laissé pourrir cette situation, au point qu'une affaire d'escroquerie ait pu se fonder, alimentée par le président de la région de Corse, qui, hélas ! devait avoir un aboutissement tragique ?

« Du fonds d'expansion économique de la Corse sera « effectivement géré par les instances régionales ». Autre revendication ancienne, qui bloque notamment l'investissement au sérieux au ministère des finances ; sont le prétexte d'orthodoxie budgétaire, on avait fait de la Corse un fonds alimenté par un instrument supplémentaire de centralisation, à une époque où l'on ne parle que de décentralisation et de déconcentration.

« Le fonds d'expansion économique de la Corse sera « effectivement géré par les instances régionales ». Autre revendication ancienne, qui bloque notamment l'investissement au sérieux au ministère des finances ; sont le prétexte d'orthodoxie budgétaire, on avait fait de la Corse un fonds alimenté par un instrument supplémentaire de centralisation, à une époque où l'on ne parle que de décentralisation et de déconcentration.

« Le fonds d'expansion économique de la Corse sera « effectivement géré par les instances régionales ». Autre revendication ancienne, qui bloque notamment l'investissement au sérieux au ministère des finances ; sont le prétexte d'orthodoxie budgétaire, on avait fait de la Corse un fonds alimenté par un instrument supplémentaire de centralisation, à une époque où l'on ne parle que de décentralisation et de déconcentration.

« Le fonds d'expansion économique de la Corse sera « effectivement géré par les instances régionales ». Autre revendication ancienne, qui bloque notamment l'investissement au sérieux au ministère des finances ; sont le prétexte d'orthodoxie budgétaire, on avait fait de la Corse un fonds alimenté par un instrument supplémentaire de centralisation, à une époque où l'on ne parle que de décentralisation et de déconcentration.

LES RÉACTIONS

M. JOBERT : ce qui est important, c'est d'avoir des citoyens responsables.

Interrogé vendredi 12 septembre, au micro du France Inter sur la proposition de loi de M. Michel Jobert, ancien ministre des affaires étrangères, fondateur du Mouvement des démocrates, à propos de la réforme de participation. Elle peut peut-être aussi devenir un écran sur lequel on peut se projeter. Il n'est jamais bien facile. Il est permis de connaître, que Paris et non pas Ajaccio, ce qui est beaucoup.

M. ZUCCARELLI : o la bonne voie.

M. Jean Zuccarelli, député (rad. Corse), a déclaré France-Inter vendredi 12 septembre : « Ces mesures sont définitivement de la Corse, mais qu'on se met sur. Il était temps de l'écouter. Il n'est jamais bien facile. Il est permis de connaître, que Paris et non pas Ajaccio, ce qui est beaucoup.

Nor

M. SÉGARDE DE LE FONCTION DES INSTITUTIONS

(De notre correspondant.)

Lille. — A l'issue du bureau du 10 Nord-Pas-de-Calais 13 septembre, M. I. (P.S.), président, a réuni, en séance publique, les membres du conseil régional. C'est la première fois que ce conseil régional se réunit en séance publique. C'est la première fois que ce conseil régional se réunit en séance publique. C'est la première fois que ce conseil régional se réunit en séance publique.

M. GIACOBBI : par cette lettre soif suivie par des faits.

M. François Giacobbi, sénateur (rad. de gauche) de la Corse, président du conseil régional, a déclaré, vendredi 12 septembre, au micro de France-Inter : « Ces mesures parlementaires de nature à aider à résoudre le problème et à encourager en certains apaisement dans les esprits et dans les esprits. Magnanimité, encore faut-il que cette lettre soit suivie par des faits. Cette lettre est un engagement. A partir de maintenant, le président de la République prend lui-même officiellement un certain nombre de mesures et qu'il demande à son premier ministre de prendre un certain nombre d'engagements, les mots qu'il dit sont ses matières. Désormais, il faudra s'y tenir ».

LE PLAN DE JUILLET

27 millions de francs pour dix mesures d'urgence

C'est le 11 juillet que le gouvernement a entériné une série de mesures destinées à améliorer l'équipement de la Corse. Ce programme comprend dix opérations prioritaires d'équipement et deux mesures particulières concernant la création d'universités à Corte et la mise en application du principe de la continuité territoriale entre le continent et l'île.

Les mesures d'urgence en faveur de l'île peuvent se classer en quatre rubriques :

« L'UNIVERSITÉ DE CORSE. — Sa création nécessite deux étapes : la construction de la faculté de lettres et la construction de la faculté de sciences. Le gouvernement a décidé de consacrer à ces deux facultés une somme de 2 millions de francs à été déposé en juillet pour accélérer les travaux d'aménagement de la route N° 200 de la mer au niveau d'Aléria.

« L'AMÉNAGEMENT RURAL. — Deux objectifs sont poursuivis. Il s'agit de mettre en œuvre la loi de 1963 relative à l'aménagement du territoire et de réaliser le programme de développement rural de la Corse. Ce programme comprend dix opérations prioritaires d'équipement et deux mesures particulières concernant la création d'universités à Corte et la mise en application du principe de la continuité territoriale entre le continent et l'île.

« L'ÉQUIPEMENT URBAIN. — La réalisation du boulevard du front de mer à Ajaccio présente un caractère d'urgence absolue, ainsi que le déplacement de la gare de Bastia qui bloque notamment l'investissement du trafic portuaire.

« L'ÉQUIPEMENT URBAIN. — La réalisation du boulevard du front de mer à Ajaccio présente un caractère d'urgence absolue, ainsi que le déplacement de la gare de Bastia qui bloque notamment l'investissement du trafic portuaire.

« L'ÉQUIPEMENT URBAIN. — La réalisation du boulevard du front de mer à Ajaccio présente un caractère d'urgence absolue, ainsi que le déplacement de la gare de Bastia qui bloque notamment l'investissement du trafic portuaire.

« L'ÉQUIPEMENT URBAIN. — La réalisation du boulevard du front de mer à Ajaccio présente un caractère d'urgence absolue, ainsi que le déplacement de la gare de Bastia qui bloque notamment l'investissement du trafic portuaire.

« L'ÉQUIPEMENT URBAIN. — La réalisation du boulevard du front de mer à Ajaccio présente un caractère d'urgence absolue, ainsi que le déplacement de la gare de Bastia qui bloque notamment l'investissement du trafic portuaire.

« L'ÉQUIPEMENT URBAIN. — La réalisation du boulevard du front de mer à Ajaccio présente un caractère d'urgence absolue, ainsi que le déplacement de la gare de Bastia qui bloque notamment l'investissement du trafic portuaire.

« L'ÉQUIPEMENT URBAIN. — La réalisation du boulevard du front de mer à Ajaccio présente un caractère d'urgence absolue, ainsi que le déplacement de la gare de Bastia qui bloque notamment l'investissement du trafic portuaire.

« L'ÉQUIPEMENT URBAIN. — La réalisation du boulevard du front de mer à Ajaccio présente un caractère d'urgence absolue, ainsi que le déplacement de la gare de Bastia qui bloque notamment l'investissement du trafic portuaire.

« L'ÉQUIPEMENT URBAIN. — La réalisation du boulevard du front de mer à Ajaccio présente un caractère d'urgence absolue, ainsi que le déplacement de la gare de Bastia qui bloque notamment l'investissement du trafic portuaire.

« L'ÉQUIPEMENT URBAIN. — La réalisation du boulevard du front de mer à Ajaccio présente un caractère d'urgence absolue, ainsi que le déplacement de la gare de Bastia qui bloque notamment l'investissement du trafic portuaire.

« L'ÉQUIPEMENT URBAIN. — La réalisation du boulevard du front de mer à Ajaccio présente un caractère d'urgence absolue, ainsi que le déplacement de la gare de Bastia qui bloque notamment l'investissement du trafic portuaire.

« L'ÉQUIPEMENT URBAIN. — La réalisation du boulevard du front de mer à Ajaccio présente un caractère d'urgence absolue, ainsi que le déplacement de la gare de Bastia qui bloque notamment l'investissement du trafic portuaire.

« L'ÉQUIPEMENT URBAIN. — La réalisation du boulevard du front de mer à Ajaccio présente un caractère d'urgence absolue, ainsi que le déplacement de la gare de Bastia qui bloque notamment l'investissement du trafic portuaire.

« L'ÉQUIPEMENT URBAIN. — La réalisation du boulevard du front de mer à Ajaccio présente un caractère d'urgence absolue, ainsi que le déplacement de la gare de Bastia qui bloque notamment l'investissement du trafic portuaire.

« L'ÉQUIPEMENT URBAIN. — La réalisation du boulevard du front de mer à Ajaccio présente un caractère d'urgence absolue, ainsi que le déplacement de la gare de Bastia qui bloque notamment l'investissement du trafic portuaire.

« L'ÉQUIPEMENT URBAIN. — La réalisation du boulevard du front de mer à Ajaccio présente un caractère d'urgence absolue, ainsi que le déplacement de la gare de Bastia qui bloque notamment l'investissement du trafic portuaire.

« L'ÉQUIPEMENT URBAIN. — La réalisation du boulevard du front de mer à Ajaccio présente un caractère d'urgence absolue, ainsi que le déplacement de la gare de Bastia qui bloque notamment l'investissement du trafic portuaire.

« L'ÉQUIPEMENT URBAIN. — La réalisation du boulevard du front de mer à Ajaccio présente un caractère d'urgence absolue, ainsi que le déplacement de la gare de Bastia qui bloque notamment l'investissement du trafic portuaire.

« L'ÉQUIPEMENT URBAIN. — La réalisation du boulevard du front de mer à Ajaccio présente un caractère d'urgence absolue, ainsi que le déplacement de la gare de Bastia qui bloque notamment l'investissement du trafic portuaire.

« L'ÉQUIPEMENT URBAIN. — La réalisation du boulevard du front de mer à Ajaccio présente un caractère d'urgence absolue, ainsi que le déplacement de la gare de Bastia qui bloque notamment l'investissement du trafic portuaire.

Journal de 1950

AJACCIO

endu

Le Monde aujourd'hui

RAGE

dernier voyage de Boualem

Langue de brume traîne sur les flots matras de la baie de Ajaccio, et fait miroiter ses proyers le haut, elle est traversée une chaîne de montagnes brisées. Le paysage ocre et inamovible et de l'aperçoit à travers les nuages, on voit le matin, un descendant des montagnes s'établir pour goûter, nombreux, la fraîcheur d'une plaine presque blanche de neige. En été, les sabliers étaient dans son village, comme une ombre de lui-même, jeune homme épousé dont le visage semble avoir sombré. Il porte comme un bandeau l'insigne de sa vie. On apprend, par fragments, qu'il a été hospitalisé en gare à Paris, dans un hôpital psychiatrique. Un autre papier qu'il porte sur lui indique qu'il est inactif au chômage le 3 février, qu'il a été radié le 25 février, et qu'il est devenu « chômeur non secouru ». Ainsi s'annonce le naufrage, et la grande dérive, entre Paris et Ajaccio.

C'est là que tout vacille
 Ajaccio : des maisons rasées sur elles-mêmes, entourées de figuiers et d'oliviers. Seul le blanc immaculé de petites salines circulaires se détache sur le fond pourpre de la terre. Les villageois attendent avec espoir, pour bientôt, le gouddraone des 22 kilomètres de la piste, et un pont sur l'oued. Pour Boualem, c'est là, dans le petit village où tout devrait s'arranger, que tout vacille, au contraire. Dès la landing, de son arrivée, son père part avec lui au village voisin de Faracou pour faire une demande d'habilitation. Dans le matin, ils font la queue. Le fils s'absente pour aller aux toilettes. Là, il aperçoit un fil de fer rouillé. Tout se passe très vite. Il le tend, se l'enroule autour du cou, et d'une dernière tirade brutale, il se pend.

Boualem disparaît ainsi, à vingt-neuf ans, et sa mort est une nouvelle malédiction mystérieuse. Aujourd'hui, trois ans plus tard, son père cherche encore, avec l'enthousiasme de la bonne foi. Mais du jeune homme foudroyé, il ne reste que des photos racornées, et quelques papiers d'une sécheresse décevante, pieusement conservés chez l'écrivain du village, dans une épaisse enveloppe, à côté d'une multitude d'autres dossiers. Le père a fait écrire plusieurs lettres en France, à la Sécurité sociale, pour tenter de savoir. Il a reçu cette année une réponse en trois lignes, indiquant que « la Sécurité sociale n'est pas qualifiée dans cette affaire, Boualem ayant quitté la France, et pour une contre-experte. Il faut passer par la Casse algérienne ».

Saura-t-on jamais ce qui est arrivé au jeune homme ? Tragédie de l'émigration ? Drame solitaire du désenracinement dans la grande ville, qui se prolonge par le retour honteux au pays, quand on se sent amoindri, étranger à soi-même ? Ou bien autre chose encore...
 L'écrit du village, qui traite journalièrement des cas diffidiles, et connaît par cœur les labyrinthes de la Sécurité sociale, est déboussé : « Combien sont-ils, comme Boualem ? Ignorant leurs droits, incapables de se défendre dans le monde, leur vie est une chute. Certains sont amenés, sous surveillance médicale, jusqu'au bateau. Les familles ne sont même pas prévenues...
 La nuit est tombée sur le village montagneux. Dans la pièce aux murs nus où trônent des grandes terrasses de la hauteur d'un homme, les villageois hospitaliers allument des lampes-tempêtes. A travers la cour, on aperçoit le ciel chargé d'étoiles, comme on ne le voit plus à Paris ; et, dans le village assoupi, on entend seulement, dans le lointain, les hurlements d'une bande de chiens.

PIERRE AUDIBERT.

IDENTITÉ

ON NE CHOISIT PAS SON NOM, MAIS...

L'HOMME traîne parfois son nom comme un boulet. Hier, Jean Bachelier, Gilles-Emile Polidossou, Paul-Jean Conrad, Ariane Barrou, Elisabeth Saucisse, nombre de handicapés patronymiques ont vécu, dès leur enfance, un véritable supplice. Imaginons un instant Albert-Jacques Hou-Hou tentant d'appeler Police-Secours ou René-Emile Bonarden s'inscrivant à l'Agence nationale de l'emploi.

Le nom donne, d'ambitie, des airs de prince, de chébanon ou de malin. Autrement, chacun méritait son image de marque. On s'appellait Qurris si l'on était bien bâti, ou Cocu si sa femme avait été infidèle. Aujourd'hui, l'attribution se fait à l'aveuglette.
 Les plus mauvaises coupes ne sont pas toutefois irremédiables. Les handicapés patronymiques ont une planche de salut : le changement de nom. L'année dernière, plus de quinze cents « entrés » ont ainsi modifié leur identité, après avoir versé, sans exception, 1.000 francs de droits de sceaux et payé environ trois ans. Le ministère de la Justice, après avis du Conseil d'Etat, avait accepté 90 % des demandes. Parmi les motifs reconnus comme valables : la possession d'un patronyme ridicule, difficile à prononcer ou chargé d'évocations historiques désagréables.
 On ne trouve pas son nom contre n'importe quel autre. « Nous conseillons à chaque demandeur de proposer une gamme de trois nouveaux noms. La requête a ainsi plus de chances d'être acceptée, explique-t-on au ministère de la Justice. En général, le nouveau nom ne doit pas être un nom étranger, ni reprendre celui d'un homme illustre ni entraîner une complication orthographique...
 Souvent, le déplacement de quelques lettres suffit pour opérer de spectaculaires mutations, dont le Dictionnaire des changements de

nom de l'archiviste Jérôme fournil le liste complète. M. Torchébaud devient ainsi M. Rochébaud, M. Cocu s'embourgeoise en Cossu, et, par un touchant anagramme, M. Merde se réhabilite en Méard. Parfois, toutes les traces du nom original sont radicalement gommées. M. Ahmad Ben Lahassen Ben Addehah rompt avec ses attaches pour arborer le doux nom de Chaussende, M. Cimetière se déride en s'appellant Montjoie, et M. Tallieresse change de position en adoptant le nom promoteur de Tallieresse.
 Le meilleur des noms n'est pas facile à trouver. Les publicitaires, ces virtuoses de la sémantique, s'acharnent à comprendre pourquoi tel nom tinte mieux qu'un autre. Après que groupes de créativistes, linguistes et ordinateurs aient brassé des mots pour faire jaillir de nouveaux noms, des tests permettent de juger des résultats.

Baptême d'un bonbon
 Ainsi, pour rebaptiser, en 1970, le bonbon « Tranche-fruit », des ménages et des enfants furent invités à donner leurs impressions : Zestito leur fit penser au citron, Pizzicato aux fruits et Picaple aux désagréments. Seul Papiin évoquait l'image d'un bonbon doux et naturel. Il fut adopté et les ventes progressèrent vivement. « Le nom de marque s'associe à la même sensation qu'un nom patronymique », explique Georges Pauloux, auteur du livre *Intelligence de la publicité* (Laffont). Il devrait permettre à la fois d'individualiser et de valoriser...
 Ce sont les autres qui ont toujours façonné nos noms propres. Au Moyen Age, un grand chahut verbal remuait les terroirs, le nom se dessinait comme une caricature et le plume, chacun était croqué en un mot cinglant qui mettait en saillie son aspect physique, ses tares ou

ses turpitudes. Dans son livre *Les Noms de personnes* (Cuis-sala-le 7), Paul Label dresse l'inventaire de ces trouvailles patronymiques. Fal-néant, Boi-vin, Le Clopin, Guigne-morceau, Pute-toi, L'escorvato... tout cela sont bon les railleries paysannes, les railleries de marionnes et les rumeurs de village. Malheureusement, l'ordonnance de Villers-Cotterêts foudroyait en 1539 cet artisan de la patronymie. Le nom devenait immuable, il se transmettait fidèlement de père en fils, les curés devaient l'inscrire en belles lettres gothiques sur le registre des naissances.

Le lemme merle perd son identité. « Certes, relève l'auteur d'une brillante thèse sur l'attribution du nom par filiation, récemment soutenue devant l'université de Paris-II, le lemme marié peut conserver son nom de jeune fille, pour exercer une profession par exemple. Mais ce n'est au fond que brochette : elle est dépourvue de son nom parce qu'elle ne peut le transmettre à ses enfants. Elle est la fin de sa race. » Jusqu'à la Révolution, les époux choisissaient librement de donner à leurs enfants le nom du père ou celui de la mère. Ce système libéral fonctionnait aujourd'hui dans les pays de l'Est. Napoléon, impérial philocrate, a préféré trancher au profit du mari. Son argumentation fut aussi limpide que cynique : « A qui appartient le fruit, interroge-t-il, si le jardinier ou si le terre ? »
 Le catalogue des patronymes s'amuse au fur et à mesure que les lignes disparaissent. Il reste cependant encore fort volumineux. La Belgique compte huit cent mille noms différents pour près de dix millions d'habitants. En France, selon une enquête de l'INSEE réalisée sur plus de quatre cent mille enfants nés en 1950, les dix noms les plus fréquents sont portés seulement par 2,7 % de la population. Les Martin sont les plus nombreux, les Dupont n'apparaissent qu'au dix-neuvième rang, loin derrière les Dubois, Durand, Simon, Lebrun et autres Rogor.

Une estude simple pour s'anoblir : on peut demander que soit adjoint à son nom celui d'un ancêtre illustre, à condition que ce nom ait un grand prestige historique, qu'il ne soit plus porté, et que personne ne fasse opposition. Beaucoup se lancent ainsi dans une furieuse chasse à l'ancêtre. « Des gens viennent trouver ma robe en prétendant être les descendants des frères et sœurs de Jeanne d'Arc, raconte Maurice Coutot, généalogiste parisien. C'est une vieille histoire. Charles X avait dû promulguer un édit afin de protéger quelques familles ayant le droit d'ajouter « d'Arc » à leur nom... »

Cette ruse sur les grands noms du passé pourrait bien être qu'un surcroît de désespoir. Les noms, qu'ils soient commodes ou ébouriffants, font tous aujourd'hui figure de monstruosités préhistoriques. Ils encombrant les fichiers de population et sont insuffisamment diversifiés, les homonymes en sont la preuve. Le code numérique, au contraire offre toutes les commodités : il est toujours différent pour deux personnes distinctes et il tient peu de place. Le fameux numéro d'identification de l'INSEE ne compte pas plus de treize chiffres. Alors le nom est-il condamné à disparaître au profit du code ?
 « Sûrement pas, rassure M. Jacques Desballe, inspecteur général de l'INSEE, le fondement de l'identification, c'est l'état civil, pas l'INSEE. Notre numéro permet simplement de gérer notre répertoire de façon plus rapide et moins coûteuse. Lorsque nous avons commencé à l'introduire il y a une trentaine d'années, personne n'a protesté. Les gens se sont mis à avoir peur du code quand le mythe de l'ordinateur omnipotent a émergé à la fin des années 60. Or l'identification par ordinateur n'est pas liée à l'emploi du code. Elle pourrait s'effectuer à partir des noms et prénoms. Elle prendrait simplement beaucoup plus de temps... »

L'élimination du nom par le code n'est pas toutefois qu'une nouvelle phobie millénariste. Aux Etats-Unis, en pleine guerre du Vietnam, on entrait des « marines » avec pour seule identification leur numéro de sécurité sociale. Rien que des soldats inconnus. La matricule pour tous, c'est l'angoisse de l'anonymat pour chacun : il est déjà difficile de se faire un nom, il sera beaucoup plus coriace de se faire un code.

JEAN-LOUIS RUE.

Au fil de la semaine

NDUIT presque par hasard à réfléchir sur le suicide pour son enseignement — agrégé d'histoire, il professe à l'école pratique des hautes études, — M. Jean Bachelier s'est pris au sérieux son champ de recherche, procédé à d'innombrables lectures, après cinq ans de travaux obscurs, soutenu sur « les » une thèse de doctorat de lettres sous la direction de monard Aron. C'est le fruit de ces recherches et tout l'essentiel de sa thèse qu'il publie aujourd'hui dans un gros livre. Est-ce que le suicide ? L'auteur passe en revue les définitions venues par ses devanciers, de Durkheim à Halbwachs, et ne le satisfait pleinement. Il propose la sienne : « Le suicide tout comportement qui cherche et trouve la solution d'un problème existentiel dans le fait d'attenter à la vie du sujet... » dit-il, pour lui, le suicide est un comportement plutôt acte, qu'il est une constante universelle et qu'il ne constitue un mystère, mais simplement un moyen parmi d'autres d'exprimer un problème.

ns essayer d'en dresser la liste complète — elle serait beaucoup longue — on peut tenter d'énoncer quelques-unes des questions et généralement admises sur le suicide. Celles-ci, par exemple :
 — Tous ceux qui se suicident sont des malades ou se trouvent à un moment ou dans une situation d'inconscience. D'où l'absence des malades, les jeunes enfants ou les vieillards privés de facultés se suicident. Cependant il faut distinguer, entre les « normaux » et les « pathologiques ». En fait, le suicide est très souvent héréditaire.
 — Le suicide est le propre des civilisés. Les primitifs ne se suicident que si le fait est parce que le suicide est, chez eux, le de rite ou d'institution.
 — On se suicide de plus en plus. Il y a davantage de suicides aujourd'hui, en France et même en Occident, qu'avant la guerre. Les suicides de jeunes sont de plus en plus nombreux. Les se suicident plus que les hommes, mais, ceux-ci font davantage de tentatives.
 — Parmi les facteurs qui sont les causes principales d'augmentation des suicides, on peut citer : l'urbanisation et l'industrialisation en soi-même, l'élevation du niveau de vie, le confort accru, l'allongement de l'espérance de vie, la baisse de la fécondité qui maintient en vie les « fragiles », une période trop prolongée, les bouleversements politiques, etc.
 — Quand on parle de se tuer, on ne le fait pas. Une tentative de suicide qui échoue, ce n'est pas sérieux, elle ne veut rien dire et ne devrait pas porter de suicide. La presse et même un roman lui-même, en prétendant le démythifier, l'encourageent usuellement.
 — Les séries d'affirmations catégoriques, tranchantes. Voilà, n'est-ce pas, ce que dit la voix publique, ce que croit et que nous avons résumé ici (nous, et non l'auteur) à l'antérieur.
 — On en croit M. Jean Bachelier, toutes ces formules, sans n et sans réserve, ne contiennent pas un mot de vérité, sont fausses, complètement fausses. Essayons d'y voir plus reprenant ces cinq séries de propositions, à la lumière de la rigoureuse et scientifique de M. Bachelier.

— La maladie peut contribuer à expliquer certains suicides « retenus » comme leur cause et moins encore comme la « cause » de tous les suicides. Le suicide est un acte conscient parce qu'il est toujours la solution, fût-ce la pire, d'un problème et après ou sans que toutes les autres solutions aient été tentées.
 — Les malades ne se suicident pas, et la touchante histoire du jeune homme qui se laisse mourir de faim sur la tombe de son maître se heurte chaque fois qu'on peut le vérifier, controuvée et imaginaire, os enfants, jusqu'à sept ans (âge de raison) ne se suicident pas.
 — Suicides, par Jean Bachelier. Calmann-Lévy, 606 pages, 60 F.

LES SUICIDES

par PIERRE VIANSSON-PONTE

pas, et entre cet âge et la puberté le suicide est très rare, quasi inexistant. On ne connaît pas de suicides de malades ou de vieillards privés de toutes leurs facultés.
 — Tout est prévu de l'acte conscient et que la distinction entre suicides dits « normaux » et suicides pathologiques ne tient pas, puisque le sujet n'obéit pas à une force, qu'il n'est pas victime d'une affection, mais qu'il recherche une issue, la solution d'un problème.
 — Dès lors, pour clore cette première série de réfutations, l'hérédité ne peut être invoquée, car on n'hérite pas d'une solution, mais tout ou plus d'une disposition à envisager une solution de cette nature, ou bien d'une maladie dont les rapports avec le suicide sont connus, le reste appartient au domaine du réflexe conditionné ou de l'instinct. Que les conduites suicidaires soient conscientes, c'est-à-dire inscrites dans le cadre d'une autre affaire, et c'est une hypothèse vraisemblablement fondée encore qu'impossible à démontrer scientifiquement.

2. — Les primitifs pratiquent les mêmes formes de suicides que les civilisés. Il n'y a, entre nous, aucune différence de cet égard, de même qu'il est faux que les primitifs aient une tendance irrésistible à institutionnaliser le suicide, faux que les sociétés modernes soient réfractaires à l'institution (par exemple, la grave de la faim, suicide-chantage institutionnalisés ou S.D.S.-Amittés, baroque institutionnalisés au suicide-appe).
 3. — On ne se suicide nullement « de plus en plus », mais au contraire de moins en moins dans la plupart des pays occidentaux, et notamment en France, depuis la dernière guerre. Contrairement à une conviction tenace, les taux globaux actuels de suicide sont inférieurs à ce qu'ils étaient entre les deux guerres, période où ils étaient déjà inférieurs à ce qu'ils étaient avant 1914. Et, d'une décennie à l'autre, ils continuent à diminuer.
 Parmi les jeunes (quinze à trente-quatre ans), le suicide vient immédiatement après les accidents comme cause de mort. Si les tentatives sont en effet de plus en plus fréquentes, et certainement plus nombreuses que jadis, elles sont plus rarement mortelles.
 Les femmes se tuent beaucoup moins que les hommes (en France, 25,5 hommes pour 8,9 femmes), mais c'est parmi elles que les tentatives de suicide sont les plus nombreuses (à Paris, sur trois cent vingt-huit tentatives, 26,8 % d'hommes et 73,2 % de femmes).
 4. — L'urbanisation n'est pas en cause : la courbe des suicides stagne ou décroît alors que les villes connaissent une phase de croissance accélérée. On se tue beaucoup plus à la campagne que dans les cités tentaculaires. Même constatation si on examine la courbe de l'industrialisation qui devrait, si c'était là une cause, se traduire par des hautes courbes.
 Qu'une vie meilleure, plus confortable et mieux assurée puisse encourager à se détruire, c'est une vision d'intellectuel qui est, là encore, contredite par la statistique.
 Quant aux responsabilités attribuées à la mortalité infantile, à l'influence d'une paix prolongée qui détourne l'agressivité que la guerre « épongeait », aux bouleversements politiques, ce sont de pures hypothèses d'école qui ne peuvent être vérifiées, la première que dans plusieurs siècles ; les deux autres, en offrant les statistiques bien ou-delà des possibilités actuelles.

5. — Contrairement à une opinion répandue, quand on porte de se tuer, on le fait ou on le tente, du moins le plus souvent. La distinction entre suicides et tentatives de suicide, qui est évidemment au centre d'une telle étude, n'a rien à voir avec une distinction entre sérieux et non sérieux. « Même la tentative perpétrée avec l'intention explicite d'échapper à la mort est sérieuse parce qu'elle a un sens précis et assignable... »
 Enfin la conviction, répandue par les moralistes, que les récits publiés dans la presse, les livres consacrés à ce thème, encouragent la propagation au suicide ne résiste pas à l'examen. C'est là un faux problème, estime l'auteur, prouvés à l'appui ; de tels récits et études ne peuvent avoir qu'une action marginale sur une population elle-même marginale, de même que l'imitation « vraie » ne touche qu'une infime minorité de suicidants en puissance et que l'idée qu'il puisse y avoir des « épidémies » de suicides constitue une légende.

RADIO-TELEVISION

Deux mois d'expérience

La nouvelle couleur de France-Musique



(Dessin de Bonaffé.)

L'ETE de France-Musique est passé. Un été pas comme les autres ; pour le public fidèle et régulier de cette radio spécialisée, spéciale, il s'est passé quelque chose.

Ces vacances ont été surtout le temps des essais, des expériences.

L'équipe dirigée par Louis Dandrel, rédacteur en chef des émissions musicales de Radio-France depuis le 1^{er} juillet, a tenté de faire un autre radio — en multipliant notamment les retransmissions musicales en « direct ». Cette période de transition a aussi été l'occasion

d'un apprentissage. De nouveaux producteurs ont été engagés. On a entendu leurs premières émissions pendant le mois d'août. Maintenant, c'est la rentrée. Établir une sorte de bilan serait peut-être facile.

Peut-on préjuger du résultat de l'entreprise, encore au stade expérimental ? Des auditeurs mécontents n'ont pas attendu le long-temps.

La réforme de France-Musique ne pouvait cependant s'opérer en quelques semaines. Aux complications administratives, aux problèmes humains causés par le renouvellement d'une équipe (vingt-deux producteurs voient cesser leur contrat), se sont ajoutées les difficultés d'ordre matériel inévitables en cette période de congés.

« Nous sommes des mélomanes »

Presque toujours en direct, les émissions nouvelles ont été conçues et réalisées dans des délais assez brefs. Ces émissions, dont les titres ont parfois agacés, ou fait sourire, ont constitué le matériau de programmes coupés, sinon interrompus inévitables en tout cas. Dans un premier temps, les réactions ont été très violentes. On ne remplace pas impunément — même pendant un mois d'été — la sérieuse et traditionnelle « Tribune des critiques de disques » par un « Concert pour mon chat ».

Les effets de contraste, de superposition, de mélange des musiques et des voix, rompaient avec le bon docteur — ou passionné — des commentaires habituels. A cette heure de grande écoute, le dimanche après-midi, l'effet de « surprise » — acoustique ou non — était garanti. L'auditeur s'est trotté les yeux, ou les oreilles. « C'est devenu mon France-Musique ? On me l'a changé », demande un fidèle des anciens programmes.

« Donnez-nous de la vraie musique », est la réclamation qui revient le plus souvent dans un abondant courrier. « Nous sommes mélomanes », la chanson, la musique pop nous concernent pas. Nous les laissons à nos enfants. La modification des horaires a été critiquée : « Il devient impossible d'écouter longtemps France-Musique ».

Il est vrai que l'auditeur de France-Musique est exigeant. Il a ses habitudes. Ses références sont assez précises et délimitées, elles lui donnent une sorte de sentiment de propriété sur une musique qu'il connaît, puisqu'il le connaît bien. Il était capable de la nommer, de la soupeser, de l'évaluer, de la comparer. Elle était son domaine. Réconfortant, rassurant, cette musique enfermée dans l'adjectif de « classique » semblait, de plus, faire l'unanimité du public. Pourquoi alors chercher à faire autre chose, pourquoi vouloir déplaire ou déranger ?

Peu-être, répondent les nouveaux responsables, parce que trois siècles de musique occidentale ne peuvent plus tenir lieu de seule référence : « Vous n'avez fait découvrir le mu-

sique indien », écrit une dame âgée, auditrice assidue, elle avait failli « tourner le bouton encore une fois », puis avait décidé d'écouter. Des séries d'émission, le matin, à midi, en fin d'après-midi, ou très tard le soir, ont ainsi présenté des musiques de films (on les disait faciles), des chansons traditionnelles françaises (on les appelait folkloriques), du jazz ou de la pop-musique (qui ne sont pas forcément des « variétés ») et des musiques ethniques de toutes provenances. Par exemple, est-ce vraiment finir les radios périphériques que de faire écouter Colette Magny ou certaines formations de jazz ?

La place plus importante donnée dans les programmes à la musique contemporaine fait aussi l'objet de critiques. L'expression d'une époque, celle d'aujourd'hui, n'aime guère, elle inquiète, on la trouve laide. Et souvent, le manque d'habitude ne permet pas de comprendre ce langage. Même des œuvres du début de ce siècle sont assimilées au « moderne ». Tout est « musique concrète » pour certains, même Bela Bartok, même Darius Milhaud. Ne faudrait-il pas rendre plus familière la forme d'expression qui est celle des compositeurs actuels, et dont la musique, faite d'être écoutée, ne peut être vivante.

Mi Liszt, ni Beethoven

Ainsi, l'émission « Les Invention » a permis d'entendre des œuvres peu connues, parce que ramment diffusées. L'auditeur a été déconcerté. Bien sûr, on lui a demandé de jouer à deviner : il a téléphoné au studio de France-Musique, mais il a rarement trouvé le nom de l'auteur de l'œuvre entendue. On l'a consolé : « Non, monsieur, ce n'est pas Bach, ni Liszt, ni Beethoven, non ce n'est pas Schumann, mais cela pourrait ressembler. Et, ce qui est intéressant, c'est justement de voir quelles ressemblances vous découvrez. On le remarquera d'avoir bien voulu jouer. Ah ! et il téléphone le lendemain ».

Cette émission a peut-être permis de prendre le pouls du public, de constater que l'auditeur est aussi, bien souvent, un autodidacte de la musique, curieux, curieux, et soucieux d'apprendre, mais qu'il n'a pas encore le recul, la distance nécessaires, pour analyser des œuvres, établir des rapprochements, ou étudier des contextes. Des sondages effectués il y a quelques années avaient montré que le public de France-Musique n'était pas composé seulement de muséologues avertis, mais aussi de mélomanes qui, ont peu à peu appris à aimer ce que cette radio leur faisait surtout entendre. Et quand, après un opéra inconnu de Messenet, vient un morceau pour voix et percussion, ils sont d'une certaine façon, choqués, ils ne cherchent plus à savoir ce qui est intéressant dans cette juxtaposition. C'est de cette juxtaposition que jouent « les Anonymes et Sentimentales » de la nuit. Elles composent

un programme très éclectique des musiques et des chansons qui leur plaisent. Elles sont là, et parlent, bavardent doucement — leurs voix, leurs rires et leurs sourires devant faire le lien — « la voix aussi est musique », affirme Louis Dandrel, et il sent la chanson occitane avec la forte accent du Midi qui est le sien. Il faut faire une radio vivante. On a eu cependant parfois le sentiment d'une grande impression dans la présentation de certaines émissions. Il ne suffit pas de prononcer quelques phrases hésitantes pour faire « naturel ». Encore une fois, il est trop tôt pour juger. Il y a eu, d'ailleurs, des progrès au cours de cette brève période.

Un pick-up à portée nationale

Faire une radio plus vivante dans sa forme et dans son contenu, semble être la volonté des « coordinateurs d'antenne » de France-Musique. « Il faut signifier la curiosité, étonnement, et, pour cela, éviter de faire de la radio un instrument de confort qui à la longue, détourne la musique de son sens, de sa signification originale. Tel quator de Mozart, telle symphonie de Beethoven, n'évalent tout de même pas être créés pour être des musiques d'accompagnement. Ne méritent-ils pas plus d'attention et de disponibilité qu'un fond sonore ? C'est leur retirer bien de leur grandeur que de leur prêter une oreille distraite tout en déjouant, en conduisant sa voiture, ou encore en travaillant. C'est agréable, bien sûr. Mais on peut s'interroger sur la nature du plaisir procuré par une consommation courante de grande musique ». La radio ne doit pas seulement offrir sa dissonance, aussi riche et complète que soit celle-ci. Elle peut, en multipliant les aspects de remarque : même réalistes — et ici l'univers de Korralnik est si personnel qu'il faut bien parler de co-auteur — même source thématique, le plus grand légendaire de notre civilisation, le texte entoné en nous par lecture, par culture ou par religion (peut-être les trois à la fois), la Bible.

Un seul paramètre a varié, mais il est d'importance : il y a peu de relation entre le monde de Wilde et le dialogue avec l'Éden de Mouna Clavel, le « déconstruisme » qui a écrit les répliques de cette Reine de Saba avec les accents du vécu transcendant.

Dans des paysages bibliques dus, comme pour les Secrets de la mer Rouge, à une co-production franco-italienne, on apprend que les Sages ont décidé que David, avant sa mort, devait connaître une dernière fois l'amour. Mais l'ultime maîtresse du roi musicien est aussi celle de Salomon, son fils, son successeur. Averti par un rêve de sa compagne — attention aux rêves ! — celui-ci la tue et décide de rompre l'alliance avec

« SALOMON ET LA REINE DE SABA »

Les Écritures selon Maurice Cl

SALOMON et la reine de Saba de Maurice Clavel, réalisé par Pierre Korralnik avec Ludmila Tchérina, est une émission qui appellera les comparaisons, les controverses.

L'entreprise est d'abord chargée de passer pour le télépublic. Korralnik et Tchérina avaient déjà associé leurs noms à une œuvre baroque, ambitieuse — certains diront prétentieuse — une Salomé adaptée d'Oscar Wilde avec des outrances de jeu, de goût et de couleurs dont on ne trouve l'équivalent que dans certains tableaux pompieri, le Rolla, de Gervex par exemple, ou à l'inverse dans les chefs-d'œuvre des peintres préraphaélites anglais.

Peu après la grande crise de mai-juin 68 à la télévision, l'événement (c'en était un), l'événement était important : l'œuvre avait quelque chose de sulfureux, susceptible de déconner les maîtres des ondes d'alors — car cette Salomé semblait provoquer dans une débauche très familiariste et très prude — et elle allait au-delà de l'air du temps où le déshantement se faisait déshantement, goût du ricaneur, amour du « kitsch ».

Un « remake »

Ceux qui ont vu la Salomé de Wilde, Korralnik et Tchérina ne l'ont sans doute pas oubliée ; par ses excès mêmes, par son luxe, ses caméléons d'effets et de bijoux, par le jeu hyperthéâtral de ses interprètes au milieu de fumées indiquant le soubre infernal, par l'absence, peut-être voulue, d'art chorégraphique dans la danse des sept voiles réduite à une fascination mécanique du corps, cette émission a fait date.

Impossible donc de n'être pas dans un premier temps incité à comparer. L'entreprise a tous les aspects de remake : même réalisateur — et ici l'univers de Korralnik est si personnel qu'il faut bien parler de co-auteur — même source thématique, le plus grand légendaire de notre civilisation, le texte entoné en nous par lecture, par culture ou par religion (peut-être les trois à la fois), la Bible.

Un seul paramètre a varié, mais il est d'importance : il y a peu de relation entre le monde de Wilde et le dialogue avec l'Éden de Mouna Clavel, le « déconstruisme » qui a écrit les répliques de cette Reine de Saba avec les accents du vécu transcendant.

Dans des paysages bibliques dus, comme pour les Secrets de la mer Rouge, à une co-production franco-italienne, on apprend que les Sages ont décidé que David, avant sa mort, devait connaître une dernière fois l'amour. Mais l'ultime maîtresse du roi musicien est aussi celle de Salomon, son fils, son successeur. Averti par un rêve de sa compagne — attention aux rêves ! — celui-ci la tue et décide de rompre l'alliance avec

Dieu ; il nargue le ciel, l'appareil religieux, son son pouvoir d'état, entre autres, chasse des yeux le déshantement. La Salomé de Pasquale) exprime volonté blasphematoire franchir du divin la velleme des choses. C de coïncidence de Salomon de façon très catholique les apparences.

La reine de Saba. Tel de noir marquée, ce q l'effet de la nudité, à beau être, impure et véridie elle est à la pour rames force de l'amour le chemin fixé par les B

Visions proust

Une fois admis le sy gorique de Maurice (fois admis que la dégr des cris, des impréc sacrifiés est à la m société dont les roui a désert, ce désert e vient rarement, qu'on groupe au pas du char fait d'étranges renou : réinterprété de int religieuses, de la peur canon, devant la mor que se regard-à, a poétique, est, à sa m liste, historique, et c une réalité ethnolo ralle qui appartient à moine.

La manière de Ko pas indifférente à de l'entreprise : l'ap chalyptisme, qu'il personnages mythiqu progressent dans la v songe à l'autre, d'y l'autre, efface, justifie le divin soit figuré pe de lumière dans le to plus, un peu comme à roses de nos cathédr que. Il y a des visi tiennes dans l'imagi société où le catholc il n'y a pas si longu gion d'État. (Lorsqu calns traitent le méom lomon et la Reine de deux puissances impé se reconstruit, et o bièmes d'ordre racial société ses fantasmag

Le maintien subit chronique pratiqué Korralnik dans cette h que le décor situe hor — Barbara aussi p ser par là — autoris leur qui a la fol, o qui ne l'a pas, à li à tous les « niveaux » roger même sur la p sont ancrés aujour l'histoire collective judéo-chrétien des im celle du jugement de

MARTI
* Dimanche 21 sept
20 h. 30.

Sur TF 1
Un portrait du président Boumediène

« HOUARI BOUMEDIÈNE », premier film produit conjointement par « le Monde » et Seuil audiovisuel, sera présenté le 18 septembre sur les antennes de TF 1. Il a déjà été diffusé à l'étranger, notamment en Belgique, au Canada, et en Scandinavie.

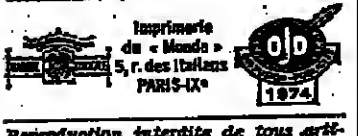
Francis Jeanson avait obtenu personnellement l'accord du président Boumediène pour une interview télévisée. Il a pu, pendant plusieurs jours, suivre l'activité du chef de l'État algérien et avoir avec lui de longs entretiens devant le caméra de François Ribadeau. De ces rencontres amicales est sorti un document d'un très vif intérêt sur un homme qui passe à juste titre pour secret, sur les ressorts de sa politique intérieure et son analyse de la situation mondiale.

Il y a moins d'un an, « le Monde » a décidé de tenter une expérience, en association avec la jeune firme Seuil audiovisuel, filiale des Éditions du Seuil : utiliser les connaissances acquises dans le domaine de la presse écrite pour réaliser des dossiers et présenter des documents capables d'éclairer les télespectateurs sur les faits et les hommes d'aujourd'hui. Outre « Houari Boumediène », trois films sont terminés ou le seront fin septembre. Des rédacteurs du « Monde » — Marcel Niedergang, Jacques Nabécourt, Bernard Féron — ont participé, à des degrés divers, à leur réalisation, de même que Philippe Herrmann à celle du film sur le président algérien.

Pourquoi un quotidien, qui o pris dans ses colonnes — exception faite du dessin, — de telles distances avec l'image, d'intérêt à l'audiovisuel ? Le paradoxe n'est qu'apparent. « Le Monde » ne répudie pas son attachement souvent proclamé à l'écrit, véhicule privilégié de la culture et support irremplaçable de l'étude et de la réflexion. Il estime simplement que les missions de l'écrit et de l'audiovisuel dans le domaine de l'information ne sont nullement contradictoires : elles se complètent et se renforcent.

* Jeudi 18 septembre, TF 1, 21 h. 35.

ÉDITÉ PAR LE S.A.R.L. Le Monde. Gérants : Jacques Favet, directeur de la publication, Jacques Sauvageot.



Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

QUESTIONS SUR LE RÉALISME

La critique occulte de la vie quotidienne

Après Bernard Bouthier, Claude Ollivier, Jean-Emile Jeannesson, Bernard Rothstein, Jean-Christophe Avery, Pierre Cavassilas, Daniel Kertin, Gérard Chouhain et Marcia Frydland, le réalisateur Nat Lilienstein répond à notre question sur le réalisme (« le Monde » du 10-14 juillet). Il s'était fait attendrifier — adoptant la manière nonchalante déconstruite des récits de voyage de Stendhal — pour réaliser « Baïle du bonheur », diffusé à l'occasion du festival de documentaires d'Antenne 2 : esthétique un peu forcée des « beautés éternelles » ; l'œuvre a été critiquée sur les réalités d'au-

jourd'hui. Le volait presque académique, dans le numéro de « Philosophie des gens » consacré aux « Français et l'argent » ; il s'y montre attentif à ne pas broder outre mesure autour d'un sujet grave ; il se veut à l'écoute des spécialistes — ici, un sociologue, sans doute un universitaire, un analyste inspiré du phénomène « argent » — y compris dans ses implications morales et inconscientes. L'argent, nous dit ce « connaisseur, c'est un outil permis d'autres que l'homme a inventé pour son bien-être. Un outil dans lequel Zola lui-même vit, en son temps, un espoir de

l'argent, nous dit ce « connaisseur, c'est un outil permis d'autres que l'homme a inventé pour son bien-être. Un outil dans lequel Zola lui-même vit, en son temps, un espoir de

LORSQU'EN 1972, M. de Bresson, alors directeur général de l'O.R.T.F., écrit une lettre circulaire, demeurée célèbre, qui interdit le mélange des genres (pas de politique dans les documentaires, la politique c'est l'information, etc.). Peu un moment de réel étonnement. Cet étonnement venait de ce qu'il me paraissait impossible dans un genre (le documentaire) qui doit au moins rendre compte du réel, d'ignorer la politique, de l'évacuer purement et simplement. La séparation des genres, voulus par M. de Bresson (information, dramatiques, documentaires, variétés, etc.), me semblait, et me semble encore, une tentative d'ordre presque magique d'arrêter le mouvement des choses, de fixer une fois pour toutes le « ce qui va de soi » : un abus idéologique, réactionnaire à tous les sens du mot.

On peut penser que, de plus en plus, les programmes de l'ex-O.R.T.F. puis de la télévision issue de la réforme de 1974 ont donné satisfaction aux vœux de M. de Bresson. Et pourtant je pense qu'une émission comme Au théâtre ce soir, par exemple, est davantage un documentaire et même un document (et à ce titre passionnant) sur les comportements, l'idéologie, l'inconscient collectif d'une certaine classe sociale, qu'une émission dramatique.

mi-documentaire ont assumé pendant années cette fonction critique : plus en plus rares, présents en petites, ou au contraire écrits dans mais de plus en plus comme de à une règle qui détermine en ver des sondages, en vertu d'un pr du public.

Informez mais sans éduquer ; Eduquer mais sans distraire ; Distraire mais sans informer. (On peut continuer les combinaisons possibles.)

« mythologies ». Cette idéologie est totalitaire, totalitaire. Les mythes qu'elle produit recouvrent tout le champ de la vie privée et sociale. Barthes a montré, voilà déjà une vingtaine d'années, comment fonctionnent quelques-uns de ces représentations, de ces mythes : du bûcher-rites à l'astrologie, de Pierre Poujedo au strip-tease, du tour de France à la photo Harcourt, etc. Le champ d'application de cette méthode, dont les instruments sont le marxisme, le psychanalyse, la linguistique, est pratiquement illimité comme celui de l'idéologie dont elle démonte les signes.

Je ne sais pas très bien ce réalisme, peu de notions ambiguës. Le réalisme socialiste plus, s'échoue dans un idéalisme opposé à ses ambitions peut se demander pourquoi, à s'est produite la faille, la contre Certaines fictions, rares, l'impression de réalité du « p le vrai » : certaines parties de « ouvert », par exemple. Comme y est-il parvenu ? Il ne le sait p lui-même, paraît-il.

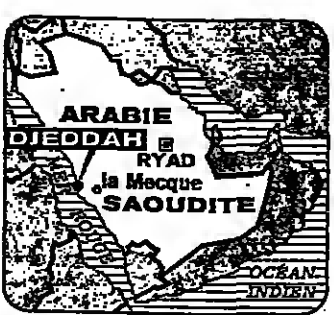
Handwritten signature or stamp at the bottom of the page.

150

ETRANGER

Lettre de Djeddah

UNE VILLE QUI A HONTE DE SON PASSÉ



ARABIE SAOUDITE... DJEDDAH... La Mecque... RYAD... Océan Indien... Océan Rouge...

DJEDDAH. En arabe, son nom veut dire « l'écaille ». C'est ici, en effet, selon la tradition, que notre mère à tous, Eve, fut enlevée. A deux pas du centre de la ville on montre encore l'emplacement de sa sépulture... un champ vaguement herbu entouré d'un mur délabré... qui visitent les pèlerins musulmans.

DJEDDAH s'est-elle rendue compte qu'il ne suffisait pas d'être moderne pour être belle? Toujours est-il qu'en dernier ressort ses édiles ont délaissé, tant l'architecture dans ce domaine était grande, de suspendre à la fois tous les permis de construire et de consacrer 1 milliard 250 millions de francs à l'embellissement de la cité. Déjà on a commencé à construire le long de la mer Rouge une « corniche », qui sera en fait une autoroute doublée de lumière.

et de Djeddah : « Ce sont des produits du pèlerinage ». Sous la lumière tamisée des vitrines couvertes du bazar défilent tous les profils de l'Orient et de l'Afrique : Parasanes dont le moiré brisé ouvre le tahador (1) en corolle. Égyptiennes aux yeux peints exactement comme il y a trois mille ans à la cour de Pharaon, femmes du Hedjaz aux voiles noires chaque année plus transparentes, Sénégalaises et Nigériennes qui, au contraire, trouvent à leur goût cette facilité nouvelle pour elles de voir sans être vues, fausses ingénues françaises en robes courtes et décolletées, qui se plaignent des regards brûlants des passants. Du côté hommes, outre les Saoudiens dans leurs soutanes blanches haut fermées passant des Pakistans ouverts en pyjamas bouffants de coton blanc, des Yéménites en foutahs écossaises autour des reins, des Maronites du Liban nus à l'ultime mode parisienne, etc.

Sur les états cascades ou pyramides toutes les gadgets électroniques utiles ou inutiles dus au génie de l'Occident. Les pays communistes avec lesquels l'Arabie ultra-croyante n'entretient pas de relations en raison de leur système officiel, se sont débrouillés aussi pour que leur production soient présentées à Djeddah : des sous-vêtements de la Chine rouge appréciés par les mahométans pour leur coupe pudique, des ampoules électriques soviétiques délavées, elles, en raison de la brièveté de leur vie. Les tailleurs en plein air alignés derrière leurs machines à coudre ressemblent à des dactylographes voilés avec eux des gars qui, entre deux manutentions, les parties se réjouissent d'une culasse de poulet du Kentucky. Les fruitiers sont internationaux, proposant pêle-mêle des papayes de Médine, du raisin du Levant, des mangues du Soudan, des bananes du Canada et des bananes de l'Équateur.

LES soirées sont problématiques. Que faire après avoir, sous les pendeloques de verre turquoises de l'hôtel Kandara, avalé une tranche de poisson surgelé arrosée d'une choppe de bière dans un bar à cocktail? Cinéma et théâtre (jeux de hasard et boîtes de nuit sont prohibés dans le Vatican de l'islam. La télévision a maintenant le culte de montrer des de-

mes à visage découvert et — comble de l'audace — en cheveux, mais c'est pour leur faire annoncer des causeries religieuses interminables ou des films américains édulcorés. La Commanderie pour la sauvegarde du bien et le pourchas du mal veille non seulement à ce que les commerçants tirent quelques minutes leurs rideaux aux heures des prières, mais aussi à ce que la morale islamique soit défendue partout.

Dependant le voyageur occidental qui a vu à la nuit tombante des beautés voilées se découvrir un peu ou l'ond de leur limousine climatisée pour manger une glace et qui n'a pas oublié les baignoires roses dans les vitrines de Djeddah, fait des rêves de harem; mais ceux-ci sont moins peuplés de ces houris et de ces « éphèbes semblables à des perles ciselées », au reste promis seulement pour l'au-delà par le Coran, que de mères de familles nombreuses transformées en alimées ou en éducatrices par l'imaginaire libéral de l'Europe.

Néanmoins à Ryad on vous a dit avec un air entendu : « Vous verrez Djeddah est plus attrayante que la capitale; au moins là-bas les avions étrangers ont le droit d'atterrir avec leurs cargaisons d'alcool et de passagers. » Et sur place, on apprend que le whisky coûte de 1500 à 2500 F les douze litres, et que sans exception, l'entrée du royaume est interdite aux voyageurs occidentaux. « Restent les hôtes de l'air », avancent certains; mais il y a quelque temps une compagnie européenne, dont le personnel était distingué par une liberté de mouvoir qui lui avait valu le surnom de « Fayçalair », a été vu retirer son droit d'escalaire.

Reflets du monde entier

Orno or not porno?

L'honorable B.B.C. a-t-elle montré aux téléspectateurs britanniques une image véritable au cours du programme d'éducation intitulé « l'innocence ouverte »? « Il n'est pas question que la B.B.C. ou l'Université ouverte soient commerce de matériel pornographique », a répondu un porte-parole au GUARDIAN. Selon le quotidien de Londres, l'émission montrant, au travail, des figurants spécialisés dans des films pornographiques, tout comme elle avait précédemment montré des boulangers, des employés de pompes funèbres et des portiers de la sécurité... La B.B.C. s'était simplement efforcée, en cette dernière émission, comme dans les précédentes, de « créer l'ambiance professionnelle ».

Les bruits de la vie...

Les gadgets anti-captivités ont fait des progrès surprenants aux États-Unis. Selon NEWSWEEK, on peut maintenant équiper son appartement ou sa maison avec des systèmes électroniques qui imitent « une porte qui clique; quelqu'un qui crie ou qui pleure. Pour douze dollars, les New-Yorkais peuvent aussi acheter un disque de bruits familiaux, les échos d'une querelle entre le mari, la femme et les enfants. A San-Francisco, on trouve une bande magnétique qui se met en route automatiquement lorsque quelqu'un cherche à s'introduire dans la maison, et qui imite le chuchotement d'une femme qui excite son mari en disant qu'il y a un « voleur » en bas; son mari grognette, traine les pieds, ouvre un placard, y prend une carabine, la charge et retourne vers la chambre à coucher (...)

SOVIETSKAYA KOULTOURA

Un accapareur de choc

La police soviétique poursuit toujours les spéculateurs, mais il semble, aujourd'hui, que la barre se soit singulièrement élevée si on en croit la SOVIETSKAYA KOULTOURA. Selon le périodique publié à Moscou : « Vladimir Moroz vient d'être condamné à quelques années de prison et ses biens confisqués ». Moroz, quarante-cinq ans, travaillait officiellement dans une agence de publicité au salaire modique de 25 roubles par mois (150 francs). Ce qui ne l'a pas empêché d'acheter pour 22.128 roubles d'œuvres d'art (près de 600.000 francs) qu'il a revendues pour 432.480 roubles. Il ne vendait qu'aux étrangers, des Occidentaux qui, sous le couvert de passeports diplomatiques ou d'une carte de correspondant de presse, désiraient profiter de la montée des prix des antiquités russes sur le marché international.

ELEFTHEROS KOSMOS

Mesquinerie

Le quotidien d'Athènes ELEFTHEROS KOSMOS révèle que la municipalité de Niss Sanyal, une banlieue de la capitale grecque où habitait Georges Papadopoulos, a « fait offrir à l'ex-dictateur une concession perpétuelle dans le cimetière communal à l'époque où il était au pouvoir. Elle vient de changer d'avis : elle a mis en demeure la famille de l'ancien chef d'État, aujourd'hui condamné à mort, de faire exhumer le plus rapidement possible les corps de ses parents enterrés dans ladite concession ».

Un besoin coûteux

« Bruxelles n'est pas Clochemerle, c'est entendu, constate le quotidien belge LE SOIR. Mais la capitale a connu au siècle passé une longue querelle politique à propos des urinoirs publics — et cette querelle semble aujourd'hui rebondir à cause de leur suppression presque totale. (...) « Il n'y en a plus 102, ni 80, ni 50, ni 30, ni 20, ni 10... Mais 6, exactement 6, dans la cour de l'hôtel de ville, au boulevard Poincaré, au Nouveau Marché-au-Grain, au boulevard de Dimsdale, ou quai à la Chaix et à côté de l'église Sainte-Catherine. (...) L'échevin de l'hygiène et de la propreté publiques, M. Mergam, est très conscient de l'acuité de ce problème. S'il ne tenait qu'à lui, on ne tarderait pas à construire un Nouveau Marché-au-Grain. Mais le financement? Trente chalets de ce genre, cela va coûter dans les 30 millions, au moins. Et l'échevin des finances ne sait où trouver l'argent... »

DUBLIN

Une maison-refuge pour femmes battues

« On se réveille le matin, on voit sa figure pleine de bleus, et on se sent terriblement humiliée... Les gens ne peuvent pas comprendre s'ils ne l'ont pas vécu... Elle s'appelle Patsy, elle a trente-deux ans, mais elle en paraît dix de plus. Pendant quatre ans, elle a été mariée, et pendant quatre ans elle a été battue chaque jour par son mari.

Le mur de la vie privée. Avant d'arriver dans cette maison, toutes ces femmes avaient cherché de l'aide auprès des autorités locales. Mais bon nombre de prêtres, de médecins, d'assistants sociaux, préféraient ignorer le problème. En Irlande, comme ailleurs, le mur de la vie privée est difficile à franchir. « Nous ne pouvons pas nous empêcher, écrit un mari et sa femme, s'est entendu répondre Patsy le jour où elle a fait appel à la police.

Une nouvelle institution? Cette petite communauté est gérée par deux personnes (dont une assistante sociale) et des volontaires. On y trouve en moyenne une douzaine de femmes, presque toutes d'origine ouvrière. Pendant leur séjour, elles sont soutenues par les responsables de la maison et par des travailleurs sociaux qui viennent régulièrement. Leur passage dans la maison doit les aider à s'adapter à la nouvelle situation et à concevoir des plans pour l'avenir : logement, travail, situation juridique, etc. Mais la réalité est souvent fort éloignée de la théorie.

Jupon, une mère qui travaille, ce n'est pas bon pour les enfants. Et celles-là, si elles ne rentrent pas chez elles, attendent une aide extérieure qui les fera vivre. D'autres réussissent à devenir autonomes et s'installent avec d'autres femmes dans un appartement.

Des mariages médiocres

« En Irlande, nous dit l'une des volontaires du « Women's Aid » (le groupe qui a ouvert cette maison l'année dernière), nous tolérons des mariages très médiocres. On ne rompt pas son mariage, même si les choses vont très mal. Beaucoup de femmes considèrent qu'être battue fait partie du mariage, mais elles ne le disent pas, elles continuent de raconter que tout va bien. C'est très difficile de s'en sortir, poursuit Margaret, jeune femme arrivée la semaine précédente. C'était toujours au milieu de la nuit qu'il me tapait dessus. Je voulais m'enfuir, mais, jusqu'à ce que je connaisse l'existence du refuge, je ne savais pas où aller. Le matin, au réveil, je me demandais : « Est-ce que je fais vraiment ce que j'ai fait hier soir? »

Le mur de la vie privée

Certains médecins voient régulièrement des femmes avec des ecchymoses et des membres fracturés. Mais c'est très rarement qu'ils les signalent à l'assistante sociale du secteur », dit la volontaire du « Women's Aid ». « Ils leur donnent du valium, et si cela ne suffit pas, ils les envoient chez le psychiatre. » Avec tous leurs traitements, dit l'une des femmes, je commençais à croire que j'étais réellement folle. En parlant avec les autres, elle a compris que la cause de ses maux n'était pas forcément à chercher en elle-même, que tout n'était pas arrivé par sa faute.

Le vrai problème

L'abus d'alcool, toutes sont d'accord, est le principal responsable de la violence familiale. Mais, comme le fait remarquer Deirdre, vingt-cinq ans, trois enfants, un quartième prévu pour le mois de novembre, l'alcool n'explique pas tout. « Mon mari, même sobrié, ne supportait aucune contrariété. Il

Le vrai problème

Je suis mariée, mais mon mari ne supportait aucune contrariété. Il

NOUVEAU CONTRE LE VOL RADAR -75- Compact, solide, fiable, ou hurlamment insoutenable sans installation. Représenté dans toute la France. Informations à RADAR 75 à PARIS, Rond-Point Myrthes Centre, 6, rue Jean-Mermoz, 75008. MARSILLE, 47, r. Fongate, 13006. ANNECY, 15, rue de la Paix.

IDEES

REVUE DES REVUES par Yves Florenne

Poétiques - L'écriture et le signe - Spirituelles

UN tel concours de poètes se presse du côté de Création, qu'il a fallu, cette fois, se donner à l'un des deux à la création poétique même, et reconstruire presque complètement aux tentatives de l'écrit :

Mais tout de même : l'ouverture. Un poème d'André Suarès, publié par X.-A. Favre qui l'a retrouvé en défilant les inédits conservés à la bibliothèque Doucet ; d'autant plus précieux qu'il est peut-être le dernier, écrit à l'âge de quatre-vingt ans, quelques semaines avant la mort du Condocteur. Encore une de ces belles, émouvantes et nécessaires mises au jour qu'on doit à Création (1).

Il y a eu quelques intervalles entre le second numéro de Citoyens et le troisième, mais nous sommes payés de notre attente. Deux contrepoints du texte et de l'image : les Icones de Pierre Torettes et d'Olivier Debré, et les Reliefs d'œil de Jean-Pascal Léger et Louis Cordesse. D'autres dessins de celui-ci ont pour prétexte des vers de Malcolm Lowry, dont Création, justement, offre des traductions par Madeleine et Jean Folain. Et puis, Bernard Noël, J.-M. Roussel, Alain Lambert, J.P. Gribbelet, enfin, dont le *Emergence de la mort douce* inaugure par ailleurs les éditions de Citoyens. Fondée à leurs dépens par de jeunes normaliens, la revue s'écrit sa vitalité et confirme sa qualité (2).

Dans son grand format, l'Immédiate, dont nous n'avions pas manqué de saluer l'apparition, poursuit sa recherche de confrontation de l'écriture et de la création visuelle qui s'emporte même dans le dernier cahier. Mais les « calligraphies » de Ghani Alani sont très précisément une écriture (3). Même préoccupation dans *Dire* : dans ses « affiches » typographiques ou clichés, ou sont recueillis cette fois des poèmes touaregs (4).

Le *Nouveau Commerce*, où l'on trouve un texte important de Blancheot, publie la suite des poèmes de Marthe Boldin qui méritent attention (5). Cependant que *Caractères* (6) a pris l'initiative d'une enquête sur la poésie.

Il ne se passe pas de saison, et c'est bien constatant que ne naissent des revues de poésie. On se souvient que *Brandes* s'était essayée avec un numéro zéro peut-être un peu ambitieux. Dans le format plus modeste du numéro 1, les poèmes sont très élaborés. Mais de qui ? Pas plus que les dessins, ils ne sont distinctement signés. A la fin, les seuls noms de ceux qui ont « fait » ce numéro. Mais il y a toutes sortes de façons de faire (7). Et puis, *Port-des-Singes* qui se met à l'ombre de René Daumal et du *Mont Analogique* : « La petite maison provisoire de Port-aux-Singes... » Des poèmes de Thomas Traherne, dans le texte, traduits et présentés par Pierre Leyris, « après une éclipse de deux cents ans » ; et des contemporains bien vivants : Y. Miserey, Paul Roux, A. Kobylansky, R. Munier. Une petite maison provisoire à qui on souhaite de durer (8).

C'est en tout cas ce que manifeste *Argyle*, qui paraît avoir succédé à l'*Ephémère* et lui ressemble ; vaste maison, celle-là, luxueuse, dont les hôtes sont considérables (9). Dans ce quatrième recueil : Michard, Pasternak ; bien d'autres encore, dont Claude Esteban, qui dirige la revue, et sa *Blessure oblique*. Et Daumal, justement. Un cahier n'aurait-il manqué ? Car c'est par un tiré à part qu'il m'évoque que je connais cette *Egypte* d'Yves Bonnefoy ; qui n'est pas l'*Egypte* ; qui est peut-être une « sorte de petite fille » ; un arrièrepays du songe, entre deux songes. Pays perdu de l'enfance et de la mémoire, qu'on traverse avant d'entrer dans ces « Quelques poèmes », qui, d'ailleurs, nous y ramènent — par la *Rue Traversière* — nous ramènent d'abord à cette « sorte de petite fille », à l'ombre de la mère, à la ville de l'enfance. « Nous regardions s'enfuir ces grands tournoisements dont certains étaient si étroits qu'ils obscurcissaient le soleil » (d'après beaucoup regardés Van Gogh) — « Il me semblait qu'il, où j'étais, et là, où j'allais, c'était tout ensemble ce qu'on-trefois je ne suis qu'un confins, dans l'invisible. » Qui d'autre, depuis Baudelaire, a écrit de ces petits poèmes en prose ?

Le n° 23 de *Change* (10) est une anthologie de poètes — « le manifeste poétique » — et une anthologie se lit sans commentaire. Mais je voudrais revenir au numéro précédent — *Change* nous revient tant que le temps passe — au beau titre : « L'écriture nomade ». Une écriture à travers laquelle est lisible la trace errante du seul peuple nomade dont l'unique lieu, dit fort bien Philippe Boyer, est un non-lieu, celui d'un livre : du Livre. « Les premières Tables surgirent de l'abîme du désert ; les secondes de l'abîme rouge de l'homme » : cela, c'est un fragment, une sorte de psaume, de prophète, d'Edmond Jabès, à quoi, qui, répond Bernard Noël. Mais tout est chacun, lui, se répond. Jabès lui-même — « Faire le livre ne serait peut-être que cela : gagner l'oubli » — Agnès Rougier, répondant à Kafka et pour Kafka : « Pourquoi écrire ? Pour (...) oublier qu'on a oublié » ; et Bernard Noël : « Ecrire met au monde avant terme le mot mort ». Avec l'immigrant de Jérôme Rothberg, dédié à Charles Chaplin, et dont la version française si intense est de J.-P. Faye, on ne revient pas au poème : on ne l'avait pas quitté.

On ne signale que pour mémoire *Recherches poétiques*, qui n'est pas une revue mais une suite de recueils collectifs sur la Poésie, dans le cadre de la collection d'esthétique dirigée par Michel Dufrenoy (11). Tandis que *Recherches* — tout court — est bien une revue. Elle publie dans son dernier numéro les communications du colloque sur les « deux Saussure », qui s'est tenu à Columbia sous l'égide d'une revue américaine, *SémioText*. On y trouve, en outre, reproduits en facsimilé, deux cahiers autographes inédits de Saussure, consacrés à Virgile, qui ne sont pas sans éclairer l'autre Saussure ; celui qu'on voit notamment révisé les *Anagrammes* « inventées » par Jean Starobinski (12). Sur la sémiotique, on lira dans *Critique* (13), le commentaire d'Ivan Darrail, aux études de J.-C. Coquet : *Sémiotique littéraire et Sémiotique textuelle*, et les prolongements qu'il leur apporte.

Une nouvelle revue, *Gramma* (14), se voue à l'élaboration d'une théorie de la relation écriture-lecture. Le premier cahier apparaît, au projet et aux études qui l'inaugurent, une illustration d'importance avec trois inédits de Georges Bataille. Le second cahier s'intitule *Fiction*. Ce sont bien

des essais de fiction, non des essais sur la fiction. Sans six questions posées à Hélène Cliron, qui n'y trouve point de motif ou plutôt d'élan pour répondre. Elle n'en répond pas moins. En dehors des questions. Mais c'est tellement plus important. Par exemple : « Je ne fais aucune séparation entre écrit et vécu. »

La spiritualité, les spiritualités, se partagent la curiosité — l'inquiétude, l'espérance — du public d'aujourd'hui, à peu près à égalité avec la magie, l'occultisme, le prophétisme, les « au-delà » de la science. On voit bien les abus et les dangers de la réponse à cet appel. Ils avaient provoqué naguère de vives réactions au succès de la revue *Planète*. Ce n'est pas à dire que *Question* manque de sérieux. La vulgarisation de la spiritualité, pour qui pas, si elle est de qualité ? Le sommaire de ce cinquième numéro est un éventail largement ouvert : d'une méditation d'Alain Michel, « La main vacillante à l'infini », à la télépathie ; du contemplatif d'une spiritualité inédite à la méditation sacrée en Egypte ; de Pythagore à la thèse du « christianisme-poison » (15).

On ne voudrait pas risquer de froisser les amateurs et collaborateurs de *Futuribles* en les mêlant à ce qu'ils doivent considérer comme des connaissances au mieux incertaines, alors que la futurologie est une vraie science : enfin, une science humaine, c'est-à-dire fallible. « Analyse, prévision, prospective » : telle est l'enseigne. Fusion des Prospectives de Gaston Berger et d'Analyse et Prévision de Bertrand de Jouvenel. *Futuribles* manifeste sa filiation en étant dirigée par Hugues de Jouvenel. Le futur est d'ailleurs traité avec une saine prudence et, comme il convient, à court terme. L'article d'A.-M. Carron sur les responsabilités américaines aborde un futur qui est déjà largement présent. Enfin, dans ce premier numéro, ce, tout cas, les futurologues se montrent des écologistes convaincus : ils appliquent leurs prévisions aux menaces contre l'environnement et aux mesures de protection nécessaires (16).

Revenons à nos « au-delà », avec Chanaan, « revue de la renaissance cosmique » : entretiens avec Carlo Suarès (pour qui Jésus n'est que le nom d'un état de conscience surgi il y a deux mille ans), et une initiation au « man-

nel » par Robert Amadon (17). Justement, est le titre de cahiers vœux. Un titre, précisons-le, d'un point d'interrogation. Nulle mise en question de Jésus, mais — sur Jésus. Ainsi, un numéro de ces « lectures marxistes » de J. Dans le dernier — qui s'attache à éclairer le fonctionnement psychologique de la référence, multiple et contradictoire, à Jésus — un sous-titre semble assez bien définir le pos même de cette petite revue dans et originale : Comment se : de Jésus pour recommencer le ? (18).

Qu'on ne prenne pas Jésus pour revue un peu hurruburine ou de roulement hétéroïque. Il suffit savoir qu'on retrouve de ses col-ravens dans la très grave et sa *Revue internationale de théologie, éthique* (19), dont le dernier traite un thème qui joint les des organes : le désir d'immor-Enregistrement de ce désir, en sur sa persistance, culvis de la tique, notamment marxiste ; ac-tion et même exaltation sociale la fluidité, laquelle semble d'al-étre secrétée par la société indust-« expériences » d'immortalité ou temporalité, bouddhiques ou y-tesmes ; vérification freudienne. Les perspectives proprement théo-ques. Reste toujours ce désir. Q-« prouve rien. Mais contre le désir ne prévaut.

On ne voudrait pas risquer de froisser les amateurs et collaborateurs de *Futuribles* en les mêlant à ce qu'ils doivent considérer comme des connaissances au mieux incertaines, alors que la futurologie est une vraie science : enfin, une science humaine, c'est-à-dire fallible. « Analyse, prévision, prospective » : telle est l'enseigne. Fusion des Prospectives de Gaston Berger et d'Analyse et Prévision de Bertrand de Jouvenel. *Futuribles* manifeste sa filiation en étant dirigée par Hugues de Jouvenel. Le futur est d'ailleurs traité avec une saine prudence et, comme il convient, à court terme. L'article d'A.-M. Carron sur les responsabilités américaines aborde un futur qui est déjà largement présent. Enfin, dans ce premier numéro, ce, tout cas, les futurologues se montrent des écologistes convaincus : ils appliquent leurs prévisions aux menaces contre l'environnement et aux mesures de protection nécessaires (16).

Revenons à nos « au-delà », avec Chanaan, « revue de la renaissance cosmique » : entretiens avec Carlo Suarès (pour qui Jésus n'est que le nom d'un état de conscience surgi il y a deux mille ans), et une initiation au « man-

nel » par Robert Amadon (17). Justement, est le titre de cahiers vœux. Un titre, précisons-le, d'un point d'interrogation. Nulle mise en question de Jésus, mais — sur Jésus. Ainsi, un numéro de ces « lectures marxistes » de J. Dans le dernier — qui s'attache à éclairer le fonctionnement psychologique de la référence, multiple et contradictoire, à Jésus — un sous-titre semble assez bien définir le pos même de cette petite revue dans et originale : Comment se : de Jésus pour recommencer le ? (18).

- (1) 46, boulevard Jourdan, 75000 Paris.
(2) 15, rue de Saint-Benoît, Paris.
(3) 18, place du Marché-Saint-Nicolas, Paris.
(4) 104, rue des Allen, Paris.
(5) 30-31, Nouveau Quartier, 78, boulevard Saint-Michel, Paris.
(6) 7, rue de l'Arbalète, Paris (5).
(7) 21, rue des Fleurs, Dijon.
(8) 2, rue de la Chapelle, Paris.
(9) 13, rue de Téhéran, Paris.
(10) 49, rue Dalastrasse, Fontenay-aux-Roses.
(11) Editions de Minuit.
(12) 101, rue de Valenciennes, Paris.
(13) 114, avenue des Champs-Élysées, Paris.
(14) 17, rue de Valenciennes, Paris.
(15) 17, rue de Valenciennes, Paris.
(16) 17, rue de Valenciennes, Paris.
(17) 17, rue de Valenciennes, Paris.
(18) 17, rue de Valenciennes, Paris.
(19) 17, rue de Valenciennes, Paris.

JUSTICE

Trois avocats dans un box

La dernière page d'un gros livre que le bâtonnier de Versailles, M^r André Demien, consacre il y a quelques années aux Avocats du temps passé (1), on peut lire ce conseil donné à tous ceux qui ont choisi la défense : « Il faut que nous accrochions notre charme à une étoile si non le terre-à-terre question nous procurera bientôt du rôle irremplissable que nous jouons dans la société. » Cette inquiétude d'un avocat expérimenté n'est pas de nouvelle. A chaque génération du barreau elle s'est manifestée, et cependant la profession demeure, conservant cette autorité morale attachée à une fonction dont la justice, qui qu'on élisent certains magistrats technocrates, ne saurait se passer sans devenir suspecte.

En publiant *Maitre*, vous avez la parole (2), deux journalistes, chroniqueurs judiciaires ce n a p a t e n t a, Georges Dirand et Pierre Joly, font comparativement, dans un ouvrage de deux cent quatre-vingt pages, trois avocats criminalistes contemporains dont le renom n'est plus à faire : René Floriot, le Parisien, vedette des procès d'assises, écrivain, conférencier, chasseur de fauves, qui luge discrètement un travail d'actualité ; Jeanne Ambre, la Lyonnaise, qui monte souvent plaider à Paris, « se méfie d'une élocution qui ne s'élève pas à son accent du terroir et choisit avec la même rigueur un argument de plaidoirie et son beaujolais ; Raymond Filippi, le Méridional, fidèle à la tradition du bien-parler latin, amateur d'antiques, chateaux et madré.

Dans une enquête de justice, les journalistes sont des observateurs silencieux. En leur présence, tout le monde parle : le président, l'accusé (quand on l'interroge), le procureur, les experts, les témoins et bien sûr les avocats. Ces hommes en robe noire — agrémentés parfois de décorations — qui se trouvent du côté de ceux qu'on juge, au pied d'un prétoire dont la surélévation ne serait due, d'après un évocat beaujolais, « qu'à une erreur de menuiserie », s'expriment après tout le monde. La loi, même si elle ne fait aucune obligation aux juges de tenir compte des propos des défenseurs, estime que ceux-ci doivent avoir le dernier mot, l'ultime occasion de convaincre

magistrats et jurés que la thèse soutenue par l'accusé est la plus plausible. Cela n'implique pas, bien sûr, que le dardoir qui parle e raison, sinon les acquittements seraient plus nombreux, mais cette stratégie judiciaire, qui touche au rite, se veut rassurante pour le justiciable et obéit à l'avocat une responsabilité supplémentaire. Elle reconnaît aussi la valeur intrinsèque du verbe.

Les co-auteurs de *Maitre*, vous avez la parole ne sont pas des juges, mais des portraitistes bienveillants. On devine qu'ils ont de la sympathie pour les trois hommes en robe noire qu'ils ont vus, comme nous, si souvent à l'œuvre. Ils appréciant leurs talents divers, leurs manières, leur brio, on pourrait dire leurs techniques. Pour eux, René Floriot est « le semeur de clarté », Jeanne Ambre, « le québuteur d'espérance », Raymond Filippi « le préteur de voix ». Et comme pour prouver le bleu-foncé de ces qualifications floues, nos deux confrères montrent les défenses, aux prises avec quelques cas difficiles qui sont à une carrière d'avocat ce qui est à une carrière de chirurgien des interventions risquées.

Les coulisses S'ils étaient satellites de l'évocation de quelques plaidoiries bien construites et brillamment prononcées, Georges Dirand et Pierre Joly ne nous apprendraient pas grand-chose de la profession d'avocat. Hors-couramment ils montrent aussi leurs trois élus dans leur cabinet de travail, dans la coulisse du théâtre judiciaire, expi-quer leur façon d'aborder un dossier, de le construire. Ils évoquent les rapports avec les « clients » du premier contact à la prison jusqu'au jour du procès.

Car la plaidoirie n'est que le dernier acte public et spectaculaire (pas toujours) du travail de l'avocat. Si, dans le prétoire, on juge de son habileté, de son intelligence, de son art de la démonstration, de sa fougue, c'est ailleurs que l'on apprécie ses qualités humaines et sa foi dans la cause à défendre.

Et les plus efficaces ne sont pas les plus passionnés. M^r René Floriot n'a rien d'un sentimental. Ce n'est pas l'homme à rendre visite à son client en prison, à lui prodigier des consolations. Jouer les assistants sociaux. Cet avocat qui plaide depuis cinquante ans, célibataire par confort, dont le troléur apparente et l'ironie gouailleuse cachent une générosité dans l'amitié dont beaucoup de gens atteints sont incapables, considère tout procès comme un match qu'il faut gagner. « Il ne faut pas perdre plus qu'il ne le traite, comme un problème d'algebra à une seule inconnue », dit Dirand et Joly, mais un jour des assises, il est détendu et résolu — panché en avant, prenant appui sur la barre, les deux mains croisées, comme un coureur sous les ordres du starter.

Jeanne Ambre, robuste et piéliste, appartient à cette race d'avocats qui sont persuadés « que les criminels en réserve de la vérité ne se contentent jamais totalement ». Cependant, il ne s'accommode pas aisément de cette situation, ses clients, il veut les connaître, démontrer leurs raisons psychologiques, les voir hors du dossier pour avoir compris et pourquoi ils sont entrés. Ce n'est pas « l'affaire » qui le passionne et l'entraîne, c'est l'homme qui en est responsable. Pour lui, il n'y a pas que l'inconnu, il y a l'explication de la culpabilité. L'individu qui est tombé dans la chausse-trappe des circonstances a le droit d'être éclairé sur ce fait. » Jeanne Ambre, écrivain les auteurs, est l'avocat au long cours que rien ne rebute dans une navigation périlleuse et souvent solitaire. « La Lyonnaise tranquille peut s'animer à la barre, se battre au fûtich.

Humeur

CONSEILS AUX CONGRESSISTES

QU'ILS aient lieu à Paris, à Moscou, à Londres, à Helsinki, à Zurich, à New-York ou à Dakar, tous les grands congrès internationaux utilisent l'anglais comme langue de travail. La plupart du temps sans traduction simultanée, trop onéreuse. Si un orateur ne parle pas cette langue, la salle se vide aux quatre cinquièmes dans les trois premières minutes de la conférence. La 16^e Assemblée générale de l'Union géodésique et géophysique internationale, qui vient de se tenir à Grenoble, n'a pas échappé à cette règle (à l'exception de la séance solennelle d'ouverture), ce qui n'a pas manqué de poser quelques problèmes aux participants qui n'étaient ni Anglais ni Américains. Un éminent spécialiste des sciences de la Terre — qui n'est pas de langue maternelle anglaise, est-il besoin de le dire — a donc rédigé, dans un anglais excellent et précis, d'humour, quelques conseils à l'intention de ses collègues qui prendront la parole à l'Assemblée générale de 1976.

« 1) Parlez à voix très basse et négiges tout amplificateur électronique. Parlez aussi vite que vous le pouvez et essayez d'avaler les dernières syllabes, en particulier si vous avez la chance d'avoir l'anglais comme langue maternelle. L'auditoire, composé de nombreuses personnes pour lesquelles l'anglais n'est pas la langue d'origine, vous sera très re-

connaissant d'une séance si rapide qui ne blessera pas l'oreille pas plus qu'elle ne viendra à leurs cerveaux.

« 2) Si vous vous donnez peine de montrer des diapositives vous en prie, préparez-les toutes petite échelle avec les 5 boîtes et lettres les plus minuscules que vous ayez pu trouver de préférence dans les trois premières minutes de la conférence. La 16^e Assemblée générale de l'Union géodésique et géophysique internationale, qui vient de se tenir à Grenoble, n'a pas échappé à cette règle (à l'exception de la séance solennelle d'ouverture), ce qui n'a pas manqué de poser quelques problèmes aux participants qui n'étaient ni Anglais ni Américains. Un éminent spécialiste des sciences de la Terre — qui n'est pas de langue maternelle anglaise, est-il besoin de le dire — a donc rédigé, dans un anglais excellent et précis, d'humour, quelques conseils à l'intention de ses collègues qui prendront la parole à l'Assemblée générale de 1976.

« 3) Quand vous projetez formules mathématiques, faites les passer très rapidement et perdez pas de temps à donner des explications à l'exception de quelques brillantes expertises. La grande partie de l'auditoire tellement incapable de les assister, qu'essayer d'expliquer clairement des résultats mathématiques serait une pure perte de temps.

« 4) Si vous persistez dans ce coutume primaire qui consiste à utiliser le tableau noir pour écrire des raisonnements mathématiques n'oubliez pas de peindre votre tableau en tournant le dos à l'auditoire. En outre, choisissez un objet exercice le bâton de craie plus dur que trace des hiéroglyphes très fins de telle façon qu'outre-cé ne soient plus lisibles par le deuxième banc. L'auditoire vous saura sûrement gré de vous n'habiller manifestement aucune importance à vos propres recherches.

ITALIE
Importante Industrie Italienne produit une vaste gamme d'articles d'ameublement pour les maisons, hôtels, publicitaires et articles ménagers
CHERCHE
AGENT ou IMPORTATEUR, CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF pour la distribution en France de ces produits
On requiert : Entrepôt, introduction auprès super-hypermarchés, grossistes et organisateurs de vente
Adressez curriculum vitae à : CEOLIMA - SERVICE EXPORT 46016 COGOZZO (MANTOVA) - ITALIE - Téléx 33280

Handwritten signature or stamp at the bottom of the page.

CORRESPONDANCE

« Les enfants de papa d'oc » (SUITE)

SELON le même dispositif que la semaine dernière... « Les enfants de papa d'oc »

Du côté des critiques...

Paris, nouvelle Babylone

Qui a fait la campagne des ligues, qui a semé en Cévennes le malin des protestants? ... Paris, nouvelle Babylone...

Ras le bol

Ce qui m'ennuie le plus, c'est ce, ce qui m'ennuie le plus, c'est ce, ce qui m'ennuie le plus, c'est ce...

dit, qui veut noyer son chien l'acqua... dit, qui veut noyer son chien l'acqua...

Le titre donné à sa rubrique de la petite semaine... Le titre donné à sa rubrique de la petite semaine...

Un nouveau bloc historique

1) Aujourd'hui les nationalités minoritaires de l'Hexagone prennent conscience d'elles-mêmes... 1) Aujourd'hui les nationalités minoritaires de l'Hexagone...

terme nationaliste serait saugrenu... terme nationaliste serait saugrenu... terme nationaliste serait saugrenu...

Cette vigilance vient de la régression que représente... Cette vigilance vient de la régression que représente...

Deux poids, deux mesures

Phantasmes Vous remettez définitivement à leur place, qui n'est rien, ces agitateurs de pacotille... Phantasmes Vous remettez définitivement à leur place...

Après tout il y a bien Monaco?

Lois de l'aggrégation d'une minorité gauchiste... Lois de l'aggrégation d'une minorité gauchiste...

Les Français et l'Etat

M. Viançon-Ponté est pour la régionalisation... M. Viançon-Ponté est pour la régionalisation...

Professeurs et instituteurs se rapproche

Alors, vous ne prenez toujours pas les « occitanistes » au sérieux... Alors, vous ne prenez toujours pas les « occitanistes » au sérieux...

... et des approbations

Phantasmes

Vous remettez définitivement à leur place, qui n'est rien, ces agitateurs de pacotille... Vous remettez définitivement à leur place, qui n'est rien...

Enfin!

Cet article nous change enfin des mauvaises habitudes de votre journal... Cet article nous change enfin des mauvaises habitudes de votre journal...

diverse!) au nom d'un seul slogan d'un groupement occitan... diverse!) au nom d'un seul slogan d'un groupement occitan...

Professeurs et instituteurs se rapproche

Alors, vous ne prenez toujours pas les « occitanistes » au sérieux... Alors, vous ne prenez toujours pas les « occitanistes » au sérieux...

... et des approbations

Phantasmes

Vous remettez définitivement à leur place, qui n'est rien, ces agitateurs de pacotille... Vous remettez définitivement à leur place, qui n'est rien...

Enfin!

Cet article nous change enfin des mauvaises habitudes de votre journal... Cet article nous change enfin des mauvaises habitudes de votre journal...

Quelques ratés

Vous avez en le courage moral — et physique aussi — de citer quelques ratés de ces Messieurs... Vous avez en le courage moral — et physique aussi — de citer quelques ratés de ces Messieurs...

ERRATUM — Les extraits de nous avons publiés la semaine dernière... ERRATUM — Les extraits de nous avons publiés la semaine dernière...

Le Monde Service des Abonnements 2567 PARIS - CEDEX 10 C.C.P. 4297 - 23

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1251 1 2 3 4 5 6 7 8 9

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 14 OCT. G.M.T. PRÉVISIONS POUR LE 15 OCT. DÉBUT DE MATINÉE

MOTS CROISÉS

SOLUTION DU PROBLEME N° 1250 Horizontalement

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le samedi 13 septembre et le dimanche 14 septembre

Journal officiel Sont publiés au Journal officiel du 13 septembre 1975

Université de Clermont-Ferrand CRÉATION D'UN TROISIÈME CYCLE ET DOCTORAT D'INGÉNIEUR

ARTS ET SPECTACLES

1975

Théâtre



Made in Recumier

« Les Enfants de Kennedy », venu au monde adulte après l'assassinat du président, écrivain dans les années du rêve américain, vivait [mal] les soubresauts de son écrivainisme. La pièce de Robert Patrick raconte cinq histoires parallèles, monologues de « cinq enfants » vieillards qui pendant des mois avec un « énorme succès » dans un pub londonien, avant de l'institutionnaliser — avec autant de réussite — dans un vrai théâtre du West-End.

« L'Amérique passionnée » Antoine Bouteiller. Pour lui, ce qui se passe là-bas se passe ici. L'Europe n'est séparée des États-Unis que par un décalage de temps. On peut le déplorer, on ne peut pas le nier. Mais le théâtre d'ici pendant des mois avec un « énorme succès » dans un pub londonien, avant de l'institutionnaliser — avec autant de réussite — dans un vrai théâtre du West-End.

« Si l'on veut », dit Bouteiller, évaluer ce documentaire spécifiquement américain. Il faut éviter l'écueil de ne pas laisser anglo-saxon. Je voudrais que les spectateurs soient plongés immédiatement dans une atmosphère. Il ne s'agit pas de leur présenter un bar à New-York, en février 1974, mais un endroit intemporel, reconnaissable de mille part, de partout où il soit « normal » de se laisser aller à ses pensées, en buvant.

« Pendant un mois, nous avons répété sans accessoires. Comme, malgré tout, les acteurs ne peuvent pas nuire, ils se servent maintenant de coupes à champagne vides. La forme d'une coupe est plus théâtrale que celle d'un verre, et puis, c'est un souvenir personnel. Je suis allé en Arizona, j'ai habité un vrai hôtel pour cow-boys. Là-bas, ils vivent un peu comme des écrivains agricoles; ils se lèvent pour une saison ou deux, ils sont un peu nomades. Un matin, de bonne heure, j'ai vu au bar, tout rudes et froids, qui travaillaient des coupes à champagne... C'était à la fois bizarre et naturel.

« Les acteurs ont eu du mal à faire le lien entre ces coupes vides et des attitudes qui doivent rester « naturelles ». Ils ont eu beaucoup de mal à trouver le ton. Ce style de théâtre, qui mise sur fausses honte et romantisme sur les simplifications du mélodrame, est tout à fait inhabituel en France. Pour être « justes » dans le mélo, les acteurs doivent prendre en compte ce qu'ils disent. On doit pouvoir les décrire et y croire dès qu'ils entrent en scène. Ils doivent trouver un moyen terme entre la projection normale du théâtre et le bougonnement de la confidence.

Cinq acteurs qui se parlent à eux-mêmes et s'adressent au public. Un personnage muet (leur seul lien avec le monde extérieur, puisqu'ils lui paient leurs verres) : « Il ne faut pas, dit Bouteiller, l'assimiler à un symbole, mais j'ai tenu à ce qu'il appartienne au personnage et qu'il assiste, imperceptiblement, à l'écroulement d'une civilisation.

COLETTE GODARD.
* Théâtre Recumier, à partir du 13.

la Taverne de l'Olympia
6, rue Casimir 75009 Paris
T. 742.62.45

Leve-toi et Viens
« Un couple pour un seul ou un seul pour un couple »

Théâtre Romain-Rolland, Villejuif, 20 h. 30.

Musique

Un festival pour orchestrer la correspondance de Berlioz

Les Français se font tellement tirer l'oreille pour prendre au sérieux le génie de Berlioz que l'on n'hésite plus aujourd'hui à employer, à son exemple, les grands moyens pour le faire connaître.

Pour orchestrer la partition du deuxième tome de sa *Correspondance générale* (1), comprenant plusieurs centaines de lettres inédites, qui représente un immense travail, un festival d'un mois a été mis sur pied avec les concours des principaux orchestres parisiens (2). Ces manifestations d'un tel caractère en France, auxquelles on regrette seulement que l'Opéra n'ait pu s'offrir, encadreront un colloque international qui se tiendra à Paris les 3 et 4 octobre avec les meilleurs spécialistes français et étrangers.

Berlioz devait ainsi être vu, six ans après la célébration du centenaire de sa mort, qui fut fort décevante à Paris. Depuis, il

est vrai, le vent a tourné, grâce, en particulier, aux Anglais, aux enregistrements maîtres de Colin Davis (Philips) et aux représentations, enfin intégrales, des *Troyens* à Londres et à Genève, qui ont permis de mieux connaître les plus admirables Préludes à ce festival, Radio-France nous offrira jeudi, avec *Berlioz et Liszt* (transmis en direct par France-Musique) une image définitive de Berlioz de l'arrière-garde. Pour sa dernière œuvre théâtrale, il choisit une comédie de Shakespeare (*Le Coup de pinceau* pour rien), qu'il orna d'une musique étonnamment douce et tendre en tous points. Le génie sans doute y parle moins haut, mais il n'en reste pas moins libre et captivant, comme dans certaines de ses dernières œuvres. Mozart ou le *Païre de Manque* et *Bergamasque*.

Musique grave, délicate, ironie, mais à l'heure, mais franchie avec le goût exquis et la simplicité inimitable des mélodies de Berlioz, qui se sentent si naturellement dans la langue française. Les petits tableaux de genre de l'opéra et de la chanson à boire ont un écho atténué de la verde impalpable des *Sœurs de l'opéra* ou des *Grotesques de la rue* qui font ressortir le lyrisme de ces airs, ducs, trucs, où le vent léger de l'amour soulève les cœurs dans un passage de clair de lune frémissant sous la brise, accompagné par « le bruit sourd des roulettes sur la moquette ».

L'interprétation de l'orchestre lyrique et des chœurs de Radio-France, dirigés par André Jouva, était harmonieuse et sensible, avec un accord parfait au style et à la finesse de l'œuvre. Quelques gâcheries et certains décalages dus à un chanteur et à deux guitaristes. Distribution de qualité avec André Espósito, Héro à la voix négligée, un peu enroulé et l'intonation, parfois, malgré son brio, Denise Sharley, Claude Méloni, Paul Marinov, Michel Philippe et surtout Nadine Denize (Béatrice) dont la voix s'est parfaitement épanouie, avec un timbre si pur, vivant et personnel qu'il est aujourd'hui transparent à l'intonation, à la tendresse et à la passion. On regrettera seulement la présence d'un ténor tirant désespérément sur l'aigu d'un timbre trop grave pour insérer la réplique à la tendresse des répliques parées étaient heureusement contées à des acteurs.

En bref

Théâtre

« La Solitude du jardinier de but »

Un jardinier de but appelé Blumenberg n'a plus l'occasion de toucher le ballon parce que l'arrière-centre bloqué exprès tous les coups. Blumenberg a « pris » la femme de cet arrière, qui se venge en rendant ainsi le gardien superfluo, ridicule.

Didier Kaminka, jeune auteur dramatique dont la pièce *Viens chez moi, l'habite chez une copine*, ou ce moment une audience, a imaginé cet argument sportif pour exprimer, seul sur scène, dans un monologue de deux fois quarante-cinq minutes, quelques-unes de ses idées sur la question juive, la vie conjugale, le suicide, etc.

Ces idées ne sont pas très fortes, ni neuves. Elles sont plus proches du cabaret que de Pascal ou de Sartre. Telle plaisanterie sur les Égyptiens qui ont tué en faisant sur le sable leurs chaussettes est peut-être déjà usée. La misogynie radicale manifestée contre cette femme qui le change de mari est peut-être misérable, en tout cas elle tombe bien mal au moment où, par le biais d'*Histoire d'O*, nous constatons une relance de ce qui le mépris des femmes a de plus subjectif.

Tout cela n'empêche que Didier Kaminka a, bizarrement, quelque chose d'attachant. Il pourrait sans doute écrire bien, s'il allait moins vite. Il a de la finesse, il a dû être malheureux. On dirait qu'il est encore, et qu'il lutte comme il peut, pour s'en sortir, par exemple en écrivant et jouant cette pièce, que nous ne pouvons juger ni même pas, pour guérir Didier Kaminka, trouver bonne. — M. C.

* Studio des Champs-Élysées, 20 h. 45.

« Rashomon »

Devant un rideau, un bateleur montre un masque dont la bouche béante mûrit le malin des hypocrites. Derrière le rideau se joue la comédie des contradictions, dans un paysage aux lignes courbes et nettes, un décor de théâtre, l'air magique où se rencontrent les vivants et les morts, le réel et l'imaginaire, le mensonge et la vérité.

C'est la vérité des titres, de leurs paroles, de leurs pensées ? La question est éternelle. La réponse sans importance. « La seule chose vraie, c'est le mensonge », dit-il d'un air « d'y croire », tel est le mot de la fin.

D'une suite de contes japonais, Roland Manard a tiré une suite de tableaux en comédie, mis en scène avec une simplicité raffinée par Pierre Santini et qui s'écroulent lentement autour d'une notion vide, d'un mirage : la vérité, ou plutôt la certitude dans tout est mouvement, changement, apparence. « C'est prétexte à jeu, tout est faux, à l'exception du jeu.

Dix comédiens français tentent avec plus ou moins de bonheur de transposer ces contes d'une fantastique et du quotidien. Ils racontent parfois prisonniers des apparences qui cherchent à valser. Il est difficile de des caractères de se familiariser avec le mystère impitoyable de la culture japonaise. — C. G.

* Théâtre Romain-Rolland, Villejuif, 20 h. 30.

Danse

La saison chorégraphique

(Suite de la première page.)

Dans les projets de 1974, on retient le créateur des « Noces », de Stravinsky, dans la chorégraphie de Nijinsky, le repris d'« Etudes », d'Harold Lander, brillant panorama de la danse académique très délicat à restituer dans sa pureté initiale. En mai, l'Opéra créera « Novo », grande fresque de Roland Petit sur une musique de Moritz Constant.

Pour l'Instant, Roland Petit s'installe au Théâtre de la Porte-Saint-Martin. Il y donne à partir du 18 septembre une lecture de « Coppélia ».

Autre spectacle de Roland Petit : « Septentrion », argument d'Yves Navarre, musique de Moritz Constant, a été créé cet été à Marseille. Pour Roland Petit, c'est son premier ballet sans chaussons, une expérience nouvelle. « La découverte d'une autre signification des mouvements de la danse », dit-il.

L'aventure est du côté de Maurice Béjart : en même temps qu'il crée « Pili selon pli », de Boulez, le 22 octobre à Bruxelles, il travaille à son « Faust ». Ce ballet, bâti comme une tragédie grecque, avec des textes de Goethe dits en français et en allemand, oppose à une période de démons un Faust enfantin, puis adolescent, et enfin, devenu vieux (très tenu par Béjart).

En octobre, Berlioz danse à nouveau chez Cardin et la Maison de la culture de Créteil reçoit le Jeune Ballet de Moscou.

Carolyn Carlson a entrepris une vaste tournée dans la France entière. En février, elle présentera, au palais Garnier, une nouvelle création du Groupe de recherches théâtrales de l'Opéra. On pourra découvrir en juin au Théâtre de la Ville un autre groupe de recherches, le Centre chorégraphique de direction collective, composé de danseurs de l'Opéra municipal. Le Forum international de la danse, organisé par Jean Robin et le Festival d'automne, va permettre de confronter d'autres expériences, d'autres styles, au cours d'un vaste « non stop », où vingt compagnies, venues du monde entier, se produiront, du 10 au 22 novembre, dans toutes les salles et le hall du Théâtre des Champs-Élysées.

Si l'on ajoute la création de « Sébastien », de Menotti, à Bordeaux, un « Lac des cygnes » à Strasbourg, un spectacle Ravel à Nancy, une « Salomé » à Toulouse, un « Combat de Tancredi » à Tours, des animations à La Rochelle et au Havre, on se trouve en présence d'une irrésistible progression de la danse.

Cinéma

« Leonor »

L'amour plus tort que la mort : attention, thème dangereux ! Juan Buel, qui aime le fantastique, mais en refuse les conventions, s'y traite dans *Leonor*, son troisième film. Au risque d'ébrécher le capital de confiance que lui avait valu sa première réalisation, au rendez-vous de la mort joyeuse.

Dans un Moyen Âge à la Bergman, couteux de feuilles mortes et de pain bis, un seigneur (Michel Piccoli, barbu et vêtu) perd sa femme, la douce Leonor (Liv Ullmann, sans sang). Remarqué avec une jeune beauté, il ne peut oublier sa première épouse. Après avoir tenté d'être contre la douleur, il rencontre un louqueteux, sorcier ou envoyé du diable, qui lui propose d'arracher Leonor au gouffre de la mort. Apparemment intacte, bien qu'un peu hagarde, la défunte sort du tombeau, hère de joie. Le seigneur poignardé de sa femme pour avoir le champ libre. Est-ce le bonheur ? Pas tout à fait. Leonor manque de passion, le pesté répand la terreur, les enfants du village dispersent mystérieusement. Accusée de sorcellerie, une fille est brûlée vive.

Mais, pour en arriver à ces dernières images, il nous faut traverser un infernal tunnel. Comme son époux, nous languissons dans l'attente de la résurrection de Leonor, et, quand enfin l'amour accompli son miracle, les méandres du récit continuent de mettre notre patience à l'épreuve.

La nouvelle dont s'inspire le film a pour auteur Ludwig Tieck, écrivain romantique allemand, grand ami de Novalis. Cette nouvelle d'intimité ne réveille pas les morts. Sage conseil que Juan Buel aurait sans doute eu intérêt à entendre.

JEAN DE BARONCELLI

* Voir « Les films nouveaux ».

Danse

Une loi inappliquée

On peut reprocher très souvent à ces jeunes compagnies, prises d'un furieux et sympathique besoin de créer, la pauvreté de leurs moyens d'expression et leur manque de formation, surtout en matière de danse moderne. Dès juin 1974, le secrétaire d'État à la culture, M. Michel Guy, consciant de cette carence, avait annoncé la création d'un centre chorégraphique, orné par Merce Cunningham. Depuis, le projet a évolué. Il devrait se concrétiser prochainement par la création d'une école de danse où seront enseignées simultanément et en permanence les techniques de la Modern Dance prises à leurs sources (Graham, Cunningham, Nijinsky, Limon).

D'autre part, M. Michel Guy veut faire modifier le texte de la loi votée en 1965 portant création d'un diplôme d'État. Les textes d'application, très longs à mettre au point, ne sont jamais sortis. M. Michel Guy estime que, pour être viable, cette loi doit subir des ornements concernant notamment le programme des études et la composition du jury. Il vient cette semaine de soumettre pour avis au Conseil d'État un projet de révision. Présenté avec tous les textes d'application, ce texte sera inscrit à la prochaine session du Parlement.

MARCELLE MICHEL.

* Voir « Les films nouveaux ».

SPORTS

AUTOMOBILISME

Nouveau champion du monde des conducteurs

NIKI LAUDA : une vocation dévorante

L'Autrichien Niki Lauda a de la suite dans les idées. En 1968, alors qu'il est âgé de dix-neuf ans, il décide tout de go qu'il sera un jour champion du monde. C'est une ambition bien arrêtée n'est-ce pas l'heure de plaisir à sa famille. C'est que Lauda est né à Vienna, dans un milieu « grand bourgeois », peu enclin à apprécier le sport automobile à son côté sélimbanque. Niki Lauda devra donc se passer de l'aide familiale dans une activité où cependant l'argent peut représenter une aide déterminante pour qui débute. Mieux, lorsqu'il demande, en 1972, un prêt de 400 000 F pour acheter sa place — dans une école de formule 1, quelques interventions sont faites auprès des banquiers pour les dissuader de donner suite. Lauda obtient quand même gain de cause. C'était, dit-il, « le meilleur des investissements ».

Lauda a donc parvenu à ses fins, sans avoir tenté en route. Il ne lui reste plus qu'à partir pour devenir champion du monde. L'investissement était raisonnablement de premier ordre, à tous égards, si l'on considère que le sport automobile assure de très hauts revenus aux pilotes qui réussissent. Les prédispositions de Lauda, Stewart et Fittipaldi, sont milliardaires. Tout indique que Lauda le sera sous peu.

Paradoxalement, ce garçon arrive, combi, semble toujours un peu crispé. Il n'a rien, est exemple, de la décontraction, de la sérénité, du charme même, d'Emerson Fitzpatrick. Et il persiste à dire que Niki Lauda se rend compte qu'il aura du mal à s'imposer, hors sa voiture, sans son casque. On le dit timide, comme pour expliquer son contact difficile et le peu d'attrait qu'il éprouve, pour l'Instant, sur le monde de la course et auprès du public.

« Peut-être aussi est-ce la conclusion de ne pas avoir tout à fait compris qu'il était bien qualifié, le successeur de Fittipaldi et de Stewart. Il a trop été affirmé que ce Ferrari était de loin le plus compétitif des voitures pour qu'il ne perçoive pas que son mérite personnel passe encore, pour beaucoup, au deuxième plan. C'est en fait une position confortable — dispose du meilleur matériel — et à la fois inconfortable, parce que la réputation de la voiture ne peut que concurrencer le pilote. Même si Lauda est le plus adroit de tous — et c'est bien possible — il aura du mal à le faire savoir, tant le fantastique Ferrari l'évanouit ».

Ce qui est sûr, c'est que le nouveau champion du monde est un professionnel accompli et que chacun s'accorde sur ce point. La course passe au premier plan de ses préoccupations, peu d'autres choses sont à même de l'anéantir. Le programme d'essais intensifs de Ferrari sur le circuit privé proche de l'usine, où sont reproduites quelques-unes des principales difficultés des autres circuits ne pouvait aller qu'en faveur de ses souhaits. Niki Lauda est entré dans le sport automobile comme d'autres entrent en religion. C'est sans doute cette vocation dévorante qui ne lui a pas encore permis de se faire apprécier autant qu'il le mérite. Son physique sévère, son visage grêve sur lequel l'insouciance d'un sourire semble être un accident, ne sont pas faits non plus pour le servir. La vérité poussée à dire que pour l'Instant, il n'en manque pas le champion du monde, le reste...

FRANÇOIS JANIN.

Football

NICE TOUJOURS EN TÊTE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION

Nice, qui a fait match nul (2 à 2) contre Metz conserve la première place du classement après les rencontres de la sixième journée du championnat de France de première division. Nice compte deux points d'avance sur Lyon et Sochaux, qui a gagné une place en battant précieusement Lyon, vendredi 12 septembre. Les deux derniers matches de la sixième journée de championnat (Lens-Nîmes et Bastia-Troyes) seront disputés ce 13 septembre.

RESULTATS

- « Sochaux » h. Lyon 1-0
- « Metz » h. Nîmes 2-2
- « Nancy » h. « Marseille » 2-1
- « Monaco » h. Valenciennes 2-1
- « Angers » h. Lille 1-0
- « Rennes » h. Bordeaux 2-0
- « Saint-Etienne » h. Paris-S.G. 1-1
- « Strasbourg » h. Nantes 1-1
- « Clermont » h. Nice 1-2
- « Lens » h. Sochaux 1-1
- « Bastia » h. Troyes 1-1
- « Valenciennes » h. Metz 1-1
- « Nîmes » h. Lens 1-1
- « Troyes » h. Metz 1-1
- « Sochaux » h. Lens 1-1
- « Angers » h. 2.

LA BÊTE

Film de WALERIAN BOROWCZYK

INTENDANT ALAIN MORIS DE 19 ANS

AVEC CHÉRIE, HALLAZO ELIZABETH, DUBITTE - MONTFARASSE ES
MIRIAM BOUTEVIER - GARNIER OPERA - PATRICK CLÉRY - ST. LAZARE PASQUIER,
LES NATION - PANTHEON
répartiteurs : BELLE ÉPIQUE FILMS (Paris) - PARY II - ALPRA (Argenteuil)
PARIS (Argenteuil)

ÉDUCATION

Compromis entre M. René Haby et le Syndicat des instituteurs

Aucun enfant ne sera refusé lundi dans les écoles maternelles

La « guerre du trente-cinquième élève » n'aura pas lieu dans les écoles maternelles. Le conflit s'est éteint presque aussitôt qu'il s'était engagé : le directeur général de l'éducation nationale, M. René Haby, a déclaré vendredi 12 septembre au soir à André Ouilas, secrétaire général du SNI, secrétaire d'Etat chargé de l'éducation préscolaire, et à ouvrir quelques classes supplémentaires à la rentrée : ainsi apparaît-il à la fois énergique, « efficace » et « réaliste ». Le ministre a fait preuve de sa volonté de négocier et de son intérêt pour le développement des maternelles, avec ce qu'il faut de rappel aux exigences du service public pour que l'on n'ait craint un affrontement.

Tous les élèves inscrits dans les classes maternelles seront accueillis normalement lundi dans les écoles... M. René Haby, ministre de l'éducation, et Mme Annie Lescar, secrétaire d'Etat chargée de l'éducation préscolaire. Le ministre ayant accepté d'engager des discussions sur le développement des écoles maternelles et d'ouvrir des classes dans certaines écoles surchargées, le syndicat a accepté de ne pas appliquer la consigne donnée aux instituteurs de l'accueillir que trente-cinq élèves par classe.

Dès lundi prochain, les dirigeants du syndicat seront reçus une nouvelle fois, indique le « réseau de conclusions » de l'entrevue, pour commencer « une étude en commun du développement des écoles maternelles préparé par le ministère pour répondre, d'une part, à l'accroissement des taux de préscolarisation, d'autre part, à l'absolument prévu des effectifs maxima ».

D'autre part, « dans l'immédiat, là où les conditions particulières le justifient (effectifs présents

Mais aucun des deux acteurs n'avait intérêt à le provoquer : chacun connaît trop bien les atouts de l'adversaire. Le S.N.I. peut difficilement résister à l'obligation scolaire. L'effectif élevé des classes est le signe même que les familles tiennent à y faire leurs enfants. Le ministère ne peut en outre en conflit ouvert avec le S.N.I. : c'est pour lui la garantie de la « paix sociale ». Il ne peut pas non plus contredire un objectif affiché à la fois par le projet de réforme et par le plan de relance de l'économie. Tout était donc prêt pour des concessions.

avant demandé, vendredi, à être reçu par M. Haby, après avoir reçu une lettre de celui-ci déclarant notamment : « Le projet de réforme, en réduisant le bénéfice des familles le droit à l'éducation préscolaire, a admis en première étape l'abaissement à trente-cinq des maxima d'élèves présents en classe. Pas d'élèves au cours de l'été avec mes services les modalités d'application de ces principes impliquant la formation des maîtres et la construction des locaux, etc. ».

En principe, la consigne du SNI n'est que suspensive : c'est un conseil national du syndicat qui, mardi 16 septembre, doit prendre une décision définitive à ce sujet. Le SNI espère notamment que, dans les localités où les classes sont surchargées, les municipalités sauront trouver des locaux pour abriter de nouvelles classes. M. Pierre Maimy, secrétaire national du parti socialiste, justifiant le soutien apporté par le P.S. aux revendications du syndicat, avait déclaré : « Quand M. Haby, ministre de l'éducation, nous a dit qu'il n'y avait pas de postes nécessaires pour accueillir nos enfants dans les meilleures conditions possibles, les municipalités socialistes seront ce qu'elles ont toujours été : elles mettront à la disposition de l'enseignement public les locaux et le personnel de service nécessaires. »

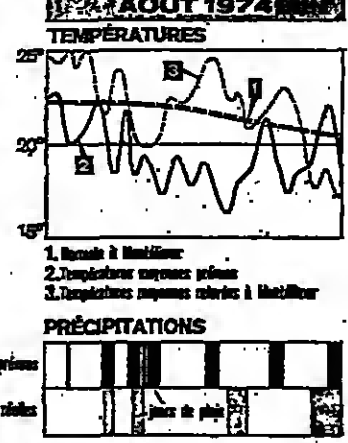
Le secrétaire général du SNI

SCIENCES

Les marchands du temps : météorologues ou astrologues ?

Les aléas météorologiques conditionnent d'innombrables secteurs de l'économie. Au premier rang de ceux-ci il faut citer, évidemment, les diverses activités agricoles. Qu'ils aient des céréales, des betteraves, des primeurs, des fruits, de la vigne ou de l'élevage, tous les agriculteurs ont besoin de connaître, le plus longtemps possible à l'avance, les variations de température et les précipitations. D'autres branches économiques souffrent aussi de l'absence de données sur un an à l'avance, si ce n'est à chaud ou froid, sec ou humide : ainsi, les brasseries et marchands de boissons, les confiseurs, bonnetiers et autres marchands de vêtements pourraient planifier leurs fabrications ou leurs stocks. On comprend dès lors les succès temporaires des prévisions météorologiques à long terme.

Tous les services météorologiques



ques s'essayer, certes, à faire des prévisions à quinze jours ou un mois. Mais tout — et également l'organisation météorologique mondiale — savent qu'en l'état actuel des connaissances il n'est pas possible de prévoir le temps à plus de quelques jours. Et encore les spécialistes avouent-ils modestement que, même dans ce cas, ils n'ont que 75 à 80 % de chances de faire des prévisions exactes.

Certains « marchands du temps » rédigent prudemment leurs prévisions en termes vagues et passe-partout et utilisent des termes équivoques pour donner un style ambigu de nombreux horoscopes. Ainsi l'un d'eux a-t-il prévu pour la première quinzaine de mars 1974 : « Retour à des paramètres climatologiques pour normaux pour la saison. Humidité en baisse, températures très variables avec des nuits dans l'ensemble plus fraîches et des journées plus chaudes. Des pluies à giboulées vers le milieu de la première décennie. »

Il arrive aussi que, même rédigé en termes vagues, la « prévision » tombe vraiment mal. Un hebdomadaire annonçait, le 14 décembre 1974, que l'hiver 1974-1975 serait particulièrement froid en France. Les 15 jours qui ont suivi ont été le plus doux que nous ayons eu depuis 1871 ! D'autres, plus téméraires, ou simplement dépourvus de scrupules, établissent des cartes météorologiques journalières qui sont le plus souvent en parfaite contradiction avec les observations réelles. Ainsi la situation « pré-

Une méthode qui ignore la notion de quantité

La plupart des « vendeurs » de prévisions météorologiques à long terme se gardent bien de donner des prévisions sur leurs méthodes. « Je ne peux vous donner d'explication, car nous espérons en tirer de ce que nous appelons, dit naïvement le représentant d'une de ces officines. Un autre écrit seulement dans sa lumineuse plaquette publicitaire : « Nos prévisions sont scientifiques et objectives. Elles sont basées sur quatre méthodes éprouvées (numérique, analogique, deux lunaires) », sans autre précision.

La méthode dont nous avons eu connaissance est fondée, en bonne partie, sur le rayonnement X de la Lune. La Lune émet des rayons X, certes, un rôle dans le comportement de l'atmosphère qui entoure la Terre, mais la Lune n'est pas le seul objet céleste qui donne naissance à un rayonnement X, comme en témoignent les calculs publiés par l'ESRO le 7 février 1973 (1) dans l'annexe « C » du document MS 367.

LE SOLEIL, pendant une de ses éruptions, envoie sur la Terre de 1000 à 10000 photons X par centimètre carré et par seconde. DES OBJETS ASTRONOMIQUES autres que le Soleil (restes de supernovae, objets à la limite de l'échelle) nous font parvenir de 50 à 100 photons X au maximum par centimètre carré et par seconde.

On peut donc dire, en chiffres ronds, que le nombre de photons X envoyés par la Lune est de l'ordre de 100 000 à 200 000 de fois plus petit que celui des photons X provenant du Soleil, et de 10 000 à 200 000 fois plus petit que celui des photons X arrivant d'autres objets astronomiques. Dès lors, on peut douter de l'importance des réactions du rayonnement X de la Lune sur l'atmosphère terrestre. D'autant plus que la seule rotation de la Terre fait varier les positions relatives des sources astronomiques de rayonnement X par rapport à notre planète.

(1) Il faut noter que la bibliographie fournie par l'auteur de la méthode ne comporte que des publications anciennes dont aucune n'est postérieure à 1932 !

LE ROSE ET LE NOIR

Cela dure depuis des années. A chaque rentrée scolaire, à chaque discussion budgétaire, à chaque projet de réforme, s'affrontent deux thèses contradictoires sur la situation de l'enseignement dans le pays. Côté ministériel, tout est rose ; la rentrée sera sereine, l'enseignement sera meilleur, le budget sera suffisant, le système sera modernisé, la formation sera améliorée, etc.

De ces deux constatations, il résulte que, lorsqu'il s'agit d'analyser le chômage, d'organiser des emplois, de créer des emplois, l'Etat ne peut pas faire un effort supplémentaire important ? Les propositions syndicales — ainsi que l'action du Syndicat national des instituteurs le Monde du 13 septembre — rejoignent à cet égard de M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste (le Monde du 11 septembre), qui réclame la création de 130 000 postes de professeurs, dont 25 000 pour l'éducation. De telles créations permettraient de tenir droit à une revendication déjà ancienne : l'abaissement des effectifs d'élèves dans les classes surchargées. Donc d'améliorer la qualité de l'enseignement. A cet égard le chiffre de 25 élèves, qui, certes, n'a pas de signification pédagogique précise, représente, en particulier, pour le S.G.E.N.-C.F.D.T., un maximum au-delà duquel un enseignement ne peut pas s'occuper correctement de ses élèves.

1) L'éducation nationale est impliquée dans la crise économique actuelle et la lutte contre le chômage ;

2) L'inadaptation du système scolaire au monde moderne, à l'emploi, aux mentalités des jeunes, aux méthodes pédagogiques nouvelles, réclame une réforme en profondeur.

3) L'abaissement des effectifs d'élèves dans les classes surchargées, qui est une revendication déjà ancienne, est une condition essentielle de l'amélioration de la qualité de l'enseignement.

4) L'Etat ne peut pas faire un effort supplémentaire important ? Les propositions syndicales — ainsi que l'action du Syndicat national des instituteurs le Monde du 13 septembre — rejoignent à cet égard de M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste (le Monde du 11 septembre), qui réclame la création de 130 000 postes de professeurs, dont 25 000 pour l'éducation. De telles créations permettraient de tenir droit à une revendication déjà ancienne : l'abaissement des effectifs d'élèves dans les classes surchargées. Donc d'améliorer la qualité de l'enseignement.

5) L'Etat ne peut pas faire un effort supplémentaire important ? Les propositions syndicales — ainsi que l'action du Syndicat national des instituteurs le Monde du 13 septembre — rejoignent à cet égard de M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste (le Monde du 11 septembre), qui réclame la création de 130 000 postes de professeurs, dont 25 000 pour l'éducation. De telles créations permettraient de tenir droit à une revendication déjà ancienne : l'abaissement des effectifs d'élèves dans les classes surchargées. Donc d'améliorer la qualité de l'enseignement.

6) L'Etat ne peut pas faire un effort supplémentaire important ? Les propositions syndicales — ainsi que l'action du Syndicat national des instituteurs le Monde du 13 septembre — rejoignent à cet égard de M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste (le Monde du 11 septembre), qui réclame la création de 130 000 postes de professeurs, dont 25 000 pour l'éducation. De telles créations permettraient de tenir droit à une revendication déjà ancienne : l'abaissement des effectifs d'élèves dans les classes surchargées. Donc d'améliorer la qualité de l'enseignement.

7) L'Etat ne peut pas faire un effort supplémentaire important ? Les propositions syndicales — ainsi que l'action du Syndicat national des instituteurs le Monde du 13 septembre — rejoignent à cet égard de M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste (le Monde du 11 septembre), qui réclame la création de 130 000 postes de professeurs, dont 25 000 pour l'éducation. De telles créations permettraient de tenir droit à une revendication déjà ancienne : l'abaissement des effectifs d'élèves dans les classes surchargées. Donc d'améliorer la qualité de l'enseignement.

8) L'Etat ne peut pas faire un effort supplémentaire important ? Les propositions syndicales — ainsi que l'action du Syndicat national des instituteurs le Monde du 13 septembre — rejoignent à cet égard de M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste (le Monde du 11 septembre), qui réclame la création de 130 000 postes de professeurs, dont 25 000 pour l'éducation. De telles créations permettraient de tenir droit à une revendication déjà ancienne : l'abaissement des effectifs d'élèves dans les classes surchargées. Donc d'améliorer la qualité de l'enseignement.

9) L'Etat ne peut pas faire un effort supplémentaire important ? Les propositions syndicales — ainsi que l'action du Syndicat national des instituteurs le Monde du 13 septembre — rejoignent à cet égard de M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste (le Monde du 11 septembre), qui réclame la création de 130 000 postes de professeurs, dont 25 000 pour l'éducation. De telles créations permettraient de tenir droit à une revendication déjà ancienne : l'abaissement des effectifs d'élèves dans les classes surchargées. Donc d'améliorer la qualité de l'enseignement.

10) L'Etat ne peut pas faire un effort supplémentaire important ? Les propositions syndicales — ainsi que l'action du Syndicat national des instituteurs le Monde du 13 septembre — rejoignent à cet égard de M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste (le Monde du 11 septembre), qui réclame la création de 130 000 postes de professeurs, dont 25 000 pour l'éducation. De telles créations permettraient de tenir droit à une revendication déjà ancienne : l'abaissement des effectifs d'élèves dans les classes surchargées. Donc d'améliorer la qualité de l'enseignement.

LE ROSE ET LE NOIR

Cela dure depuis des années. A chaque rentrée scolaire, à chaque discussion budgétaire, à chaque projet de réforme, s'affrontent deux thèses contradictoires sur la situation de l'enseignement dans le pays. Côté ministériel, tout est rose ; la rentrée sera sereine, l'enseignement sera meilleur, le budget sera suffisant, le système sera modernisé, la formation sera améliorée, etc.

De ces deux constatations, il résulte que, lorsqu'il s'agit d'analyser le chômage, d'organiser des emplois, de créer des emplois, l'Etat ne peut pas faire un effort supplémentaire important ? Les propositions syndicales — ainsi que l'action du Syndicat national des instituteurs le Monde du 13 septembre — rejoignent à cet égard de M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste (le Monde du 11 septembre), qui réclame la création de 130 000 postes de professeurs, dont 25 000 pour l'éducation. De telles créations permettraient de tenir droit à une revendication déjà ancienne : l'abaissement des effectifs d'élèves dans les classes surchargées. Donc d'améliorer la qualité de l'enseignement.

1) L'éducation nationale est impliquée dans la crise économique actuelle et la lutte contre le chômage ;

2) L'inadaptation du système scolaire au monde moderne, à l'emploi, aux mentalités des jeunes, aux méthodes pédagogiques nouvelles, réclame une réforme en profondeur.

3) L'abaissement des effectifs d'élèves dans les classes surchargées, qui est une revendication déjà ancienne, est une condition essentielle de l'amélioration de la qualité de l'enseignement.

4) L'Etat ne peut pas faire un effort supplémentaire important ? Les propositions syndicales — ainsi que l'action du Syndicat national des instituteurs le Monde du 13 septembre — rejoignent à cet égard de M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste (le Monde du 11 septembre), qui réclame la création de 130 000 postes de professeurs, dont 25 000 pour l'éducation. De telles créations permettraient de tenir droit à une revendication déjà ancienne : l'abaissement des effectifs d'élèves dans les classes surchargées. Donc d'améliorer la qualité de l'enseignement.

5) L'Etat ne peut pas faire un effort supplémentaire important ? Les propositions syndicales — ainsi que l'action du Syndicat national des instituteurs le Monde du 13 septembre — rejoignent à cet égard de M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste (le Monde du 11 septembre), qui réclame la création de 130 000 postes de professeurs, dont 25 000 pour l'éducation. De telles créations permettraient de tenir droit à une revendication déjà ancienne : l'abaissement des effectifs d'élèves dans les classes surchargées. Donc d'améliorer la qualité de l'enseignement.

6) L'Etat ne peut pas faire un effort supplémentaire important ? Les propositions syndicales — ainsi que l'action du Syndicat national des instituteurs le Monde du 13 septembre — rejoignent à cet égard de M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste (le Monde du 11 septembre), qui réclame la création de 130 000 postes de professeurs, dont 25 000 pour l'éducation. De telles créations permettraient de tenir droit à une revendication déjà ancienne : l'abaissement des effectifs d'élèves dans les classes surchargées. Donc d'améliorer la qualité de l'enseignement.

7) L'Etat ne peut pas faire un effort supplémentaire important ? Les propositions syndicales — ainsi que l'action du Syndicat national des instituteurs le Monde du 13 septembre — rejoignent à cet égard de M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste (le Monde du 11 septembre), qui réclame la création de 130 000 postes de professeurs, dont 25 000 pour l'éducation. De telles créations permettraient de tenir droit à une revendication déjà ancienne : l'abaissement des effectifs d'élèves dans les classes surchargées. Donc d'améliorer la qualité de l'enseignement.

8) L'Etat ne peut pas faire un effort supplémentaire important ? Les propositions syndicales — ainsi que l'action du Syndicat national des instituteurs le Monde du 13 septembre — rejoignent à cet égard de M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste (le Monde du 11 septembre), qui réclame la création de 130 000 postes de professeurs, dont 25 000 pour l'éducation. De telles créations permettraient de tenir droit à une revendication déjà ancienne : l'abaissement des effectifs d'élèves dans les classes surchargées. Donc d'améliorer la qualité de l'enseignement.

9) L'Etat ne peut pas faire un effort supplémentaire important ? Les propositions syndicales — ainsi que l'action du Syndicat national des instituteurs le Monde du 13 septembre — rejoignent à cet égard de M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste (le Monde du 11 septembre), qui réclame la création de 130 000 postes de professeurs, dont 25 000 pour l'éducation. De telles créations permettraient de tenir droit à une revendication déjà ancienne : l'abaissement des effectifs d'élèves dans les classes surchargées. Donc d'améliorer la qualité de l'enseignement.

10) L'Etat ne peut pas faire un effort supplémentaire important ? Les propositions syndicales — ainsi que l'action du Syndicat national des instituteurs le Monde du 13 septembre — rejoignent à cet égard de M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste (le Monde du 11 septembre), qui réclame la création de 130 000 postes de professeurs, dont 25 000 pour l'éducation. De telles créations permettraient de tenir droit à une revendication déjà ancienne : l'abaissement des effectifs d'élèves dans les classes surchargées. Donc d'améliorer la qualité de l'enseignement.

JUSTICE

Après l'enlèvement de Firminy

M. LARADJI EST INCULPÉ DE SEQUESTRATION

M. Mohamed Laradji, président de la Confédération des Français musulmans d'Algérie, a annoncé le 12 septembre qu'il venait d'être inculpé d'arrestation illégale et de séquestration de personnes après l'enlèvement, le 16 août, par un groupe d'anciens harkis, de M. Djelloul Belkaid, directeur de l'Agence des Algériens du Lot (Lotre). Les ravisseurs exigèrent que le gouvernement français leur verse 10 millions de francs. M. Laradji a indiqué que d'autres dirigeants de son organisation avaient également été inculpés pour cette affaire.

Un complice des deux « auto-mobilistes »

Un complice des deux « auto-mobilistes » du Val-d'Oise, accusés d'être les auteurs de l'enlèvement du 13 août dernier, avait coté la vie à Mme Marie-Claude Manteaux, vient d'être arrêté à Clermont-Ferrand, s'agit de Patrick G. âgé de quinze ans, recherché par la police dès l'arrestation de Jean-Patrick Durkel, dix-sept ans, et José Les quinze ans, au Monde du 13 septembre. Patrick était interné à l'hôpital psychiatrique de Clermont. Inculpé d'homocide volontaire, il a été écroué à la maison d'arrêt de Firminy-Mérogis.

Détenus à la maison d'arrêt

Détenus à la maison d'arrêt d'Arras depuis le 26 mai dernier, sous l'inculpation de vol à main armée, MM. Adolphe Massart et Jean-Louis Lebas ont été remis en liberté jeudi 11 septembre après une décision de la chambre d'accusation de Douai. Les deux hommes, accusés d'avoir dérobé 20 000 francs à l'encasement d'une banque, avaient commencé une grève de la faim le 12 août dernier, pour clamer leur innocence. Ils estimaient n'avoir pas été formellement reconnus par la victime.

APRES L'ENLÈVEMENT DE FIRMINY

Le conseil d'administration qui fixera le montant des dommages et intérêts ? En outre, les classes de certains contrats d'abonnement prévoient que « pour tout nouveau client, l'engagement est de trois ans », et qu'une résiliation présentée après le 15 décembre ne prend effet que le 31 décembre de l'année suivante pour laquelle l'abonnement doit être payé, liquidé.

Les abonnements sont, en général, calculés, pour les agriculteurs, en fonction de la superficie et de la nature des cultures. Ainsi, les tarifs annuels proposés en 1975 par l'une de ces officines était, par hectare, de 1.10 F pour les prairies permanentes ; 4.25 F pour les cultures de plein champ ; 13.50 F pour les arbres fruitiers et la vigne de qualité supérieure ; 50 F pour la vigne d'appellation contrôlée. A cela, il fallait ajouter 10 F de droit d'entretien, 30 F de dépit de cautionnement, 100 F de cotisation fixe pour les personnes physiques ou 200 F de cotisation proportionnelle pour les personnes morales.

Certaines officines, enfin, sont d'une mauvaise foi insigne. L'une d'entre elles a publié un certain temps de cette année une plaquette rassemblant un exposé d'une méthode « de prévision à long terme » de lettres et de clients satisfaits. L'une des lettres a été envoyée le 29 octobre 1969 par le Groupement inter-producteurs du cru Banyuls. Celui-ci nous a confirmé qu'effectivement, il avait été abonné en 1963 et en 1964 (moyennant 3 800 F puis 5 000 F), mais, devant l'insuffisance des dépenses, il avait renoncé. Il y a huit ans, aux « prévisions » à longue échéance.

YVONNE REBYROL.

DÉFENSE

LES ÉTATS-UNIS ENVISAGERAIENT LA VENTE DE CHASSEURS F-15 À LA CHINE

Washington (A.P.F.). — Le porte-parole du département d'Etat a déclaré vendredi 12 septembre, que les Etats-Unis envisagent de vendre à la Chine populaire en vue d'acquiescer des chasseurs américains F-15. Il s'agit toutefois temporairement d'acquiescer que l'éventualité d'une demande chinoise était « très hypothétique » et qu'aucun contact à ce sujet n'avait jusqu'à présent eu lieu entre Washington et Pékin. Cependant, M. Donald Douglas, le F-15 est le bi-racteur de combat le plus moderne et le plus puissant de l'armée de l'air américaine.

FORMATION PERMANENTE destinée à des étrangers

Participation pour cadres étrangers : Expression française orale et écrite ; 2 formules : - 2 semaines à temps complet du 13 au 17 octobre et du 27 au 31 octobre ; - ou bien 9 h. hebdomadaires pendant 6 semaines en janvier-février 76. Français scientifique et technique pour étrangers : du 8 au 31 octobre : 3 heures tous les jours (9 heures sessions avant lieu en janvier et en juin 76). Enseignements et inscriptions : CENTRE DE FORMATION PERMANENTE DE L'UNIVERSITÉ DE SORBONNE NOUVELLE (Paris III), 13, rue de Santwell - Paris (13) (Bureau 213) Tél. 707-93-19, poste 400

Handwritten signature or mark at the bottom of the page.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

SYNDICATS

EN MARGE DU CONGRÈS DE VERSAILLES

Les adhérents de la C.F.T. : des « malgré eux » aux convaincus

Un congrès extraordinaire de la C.F.T. se tiendra les 13 et 14 septembre, les responsables de la confédération française du travail doivent faire une nouvelle équipe et modifier leurs statuts. Un conflit

ouvert depuis le printemps oppose le secrétaire général de la Confédération, M. Stamatidis, à une démission par ses pairs, et les dirigeants des syndicats de l'automobile. Après avoir rappelé dans nos éditions datées

13 septembre, sous la signature de J.-P. Dumont, l'historique mouvement de la C.F.T., nous donnons ci-dessous quelques témoignages sur ce que sont ses militants convaincus et ses adhérents « involontaires ».

« mari n'est pas là. De quoi, il ne vous déçoit pas, vous savez monsieur, chez moi on en dit, mieux que ça ». Bénédictement, avec le sourire d'excuses, la tête en arrière, le directeur de l'usine de Poissy refuse de parler de la démission de son directeur. Un homme, un O.S. de la même entreprise, lui, de nous parler. Une fois, plus tard, un groupe de nous, à la sortie de son bureau de coupe de poing, il sera admis à l'hôpital en raison de la violence de son agression, dans trois jours de ses agresseurs, dans un des responsables de l'entreprise.

« C'est dans une chambre d'un foyer d'immigrés, les volets clos, qu'il faut sans doute chercher une partie de la réponse. Assis, scotch sur l'unique lit, ils sont quakers Marxistes. Tous ont été ou sont adhérents du syndicat indépendant, qu'ils critiquent violemment. L'un d'eux résume leur histoire : « Une mission de l'ONI (2) accompagnée d'un personnage qui se rendait être par la suite un permanent de la C.F.T. est un jour arrivée dans ma commune, au nord-est du Maroc. Elle cherchait à embaucher quatre cents travailleurs pour Simons-Chrysler. France. Le café et le garde-champêtres se sont occupés de l'inscription, le permanent de la C.F.T. a écrit notre état civil. Quelques temps après, nous partions pour la France. A la gare d'Austerlitz, un car nous a emmenés à l'usine de Poissy. On nous a donné un acompte de 150 F et, en même temps, retenu

« l'implanter dans l'entreprise. Avec la C.F.T., les gens sont heureux. Ils n'ont qu'à demander et ils obtiennent ». Quant aux violences, cet ancien Algérien, hôte de l'Indochine et d'Algérie, est étonné qu'elles puissent exister, puisque la C.F.T. y est opposée. La preuve ? M. Stamatidis (1) nous a réunis en assemblée générale et nous a demandé si nous étions pour l'usage de la violence. Tout le monde a dit « non ».

« Un autre délégué, administratif, celui-là, affirme que « si la participation à nos membres de la C.F.T. à nos agissements, des sanctions seraient certainement prises à l'intérieur du syndicat ». Il se trouve qu'avec ses frères, qui se vent « un simple militant », ils ont maintes fois été dénoncés par la C.G.T. comme les auteurs de violences. L'autre le nie tranquillement. Mais le plus jeune — le plus jeune — s'empare de la parole. « Les coqs, explique-t-il, ne se contentent pas de chanter, ils se touchent. Il y aura du sang. »

« F pour la carte C.F.T. Une responsabilité du syndicat a pris la parole : « C'est un syndicat indépendant qui aura nous défendus ». « Surtout ne vous occupes pas de politique, ça nous va bien ». Nous n'avions même pas entré dans nos chambres, après quatre jours de voyage, que ce jour-là la C.F.T. avait organisé ses efforts de quatre-vingt-dix adhérents ? »

« Il fait l'expérience de l'efficacité de la C.F.T. Il est venu quitter le syndicat. Deux d'entre eux ont été par eux résolu. Trois mois après, le premier était licencié. Le second fut muté et condamné, deux mois durant, à effectuer chaque jour une tâche différente, parmi les plus pénibles. »

JOURNÉE D'ACTION LE 23 SEPTEMBRE

La C.G.T. et la C.F.D.T. veulent « imposer » de véritables négociations

Les modalités de la journée d'action lancée par la C.G.T. et la C.F.D.T. le 23 septembre seront décidées à la base. Les deux centrales prévoient des arrêts de travail, sans donner de consignes interprofessionnelles ; les cheministes, les électriciens, les agents des services publics sont donc, chacun pour leur part, arrêtés leurs décisions. Des manifestations sont à prévoir sur la voie publique.

La journée du 23 septembre doit montrer la volonté des travailleurs « d'imposer de véritables négociations » face aux « méthodes dilatoires » du gouvernement et du patronat. Elle sera une étape dans le développement de l'action, la suivante étant déjà fixée, le 4 octobre, pour l'emploi des jeunes. La C.G.T. et la C.F.D.T. rencontreront le PSN le 4 septembre pour tenter de développer l'action unitaire.

LA C.F.T.C. APPELLE LES JEUNES A « UNE ACTION CONSTRUCTIVE »

Dans le discours de rentrée qu'il a prononcé le 12 septembre, à Tinchebray (Orne), M. Jean Bonnard, secrétaire général de la C.F.T.C., a souligné la nécessité d'imposer un caractère social aux mesures de relance.

CRÉDIT

L'ITALIE ET LES PAYS-BAS ABAISSENT LEUR TAUX D'ESCOMPTE

Après la France et l'Allemagne, l'Italie et les Pays-Bas viennent d'abaisser leur taux de l'escompte.

(PUBLICITÉ)

APRÈS LE VOYAGE DE M. SEGARD A ALGER

Le marché français et le pétrole algérien : compétitivité ou privilèges

Les entretiens que M. Segard, ministre français du commerce, a récemment eus à Alger, avec M. Belaid Abdesselam, ont donné lieu à une presse française à un ensemble de commentaires qui ont fait penser, quand ils ne visent pas à le faire croire, que l'acte se serait, en fin de compte, engagé dans une voie conduisant à la baisse du prix de son pétrole.

des pétroles des pays membres ont donné, pour le pétrole algérien, 11,75 dollars par baril, c'est-à-dire exactement le prix pratiqué par Sonatrach pour le troisième trimestre 1975.

Il paraît surprenant, d'ailleurs, que la presse française, qui s'intéresse de si près à la compétitivité du pétrole algérien en France, omette totalement de mentionner la situation du gaz algérien en France, ignorant-elle qu'en dépit des changements qui sont intervenus sur le marché de l'énergie et qui ont d'ailleurs conduit les Hollandais à modifier radicalement leurs contrats de vente, y compris avec leur client français, la France continue à prendre livraison du gaz de Skikde à un prix inchangé depuis dix ans, c'est-à-dire à un prix qui représente à peine le quart du niveau de compétitivité actuel du gaz algérien ?

Le contrat-type de septembre 1973 prévoyait des révisions trimestrielles, le prix étant, à la veille de chaque trimestre, fixé, en ce ressort, par Sonatrach, l'acheteur ayant le choix entre accepter ou refuser ce prix.

En outre, dans le cas où, pour un trimestre donné, l'acheteur contestait le prix fixé par Sonatrach, il disposait d'une option qui lui permettait de déléguer progressivement de ses obligations contractuelles.

En outre, dans le cas où, pour un trimestre donné, l'acheteur contestait le prix fixé par Sonatrach, il disposait d'une option qui lui permettait de déléguer progressivement de ses obligations contractuelles.

En outre, dans le cas où, pour un trimestre donné, l'acheteur contestait le prix fixé par Sonatrach, il disposait d'une option qui lui permettait de déléguer progressivement de ses obligations contractuelles.

En outre, dans le cas où, pour un trimestre donné, l'acheteur contestait le prix fixé par Sonatrach, il disposait d'une option qui lui permettait de déléguer progressivement de ses obligations contractuelles.

En outre, dans le cas où, pour un trimestre donné, l'acheteur contestait le prix fixé par Sonatrach, il disposait d'une option qui lui permettait de déléguer progressivement de ses obligations contractuelles.

En outre, dans le cas où, pour un trimestre donné, l'acheteur contestait le prix fixé par Sonatrach, il disposait d'une option qui lui permettait de déléguer progressivement de ses obligations contractuelles.

Journal de 150

LA SEMAINE FINANCIÈRE

Bourse de Paris

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

SEMAINE DU 8 AU 12 SEPTEMBRE

Reprise en main

Repli

Mauvaise semaine pour la Bourse de Paris, où la déception causée par le plan de relance a entraîné un repli...

La fête est finie sur le marché monétaire, après la réduction des taux bancaires et l'assouplissement intervenu sur les réserves obligatoires...

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Repli du café et du zinc

Métaux. Les cours du cuivre ont baissé, après leur récente hausse, un point d'équilibre à court terme...

MARCHÉ DE L'OR

Table with columns for gold prices in different currencies and locations.

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS À TERME

Table listing the most actively traded securities on the market.

Cours des principaux marchés

Les cours des principaux marchés du 12 septembre 1975.

Table showing exchange rates and market movements for various currencies.

Les principales variations de cours

Table showing the main variations in stock prices for French and foreign companies.

La fille plutôt que la mère

Le 6 octobre prochain, l'offre faite aux actionnaires de la Paternelle S.A. d'échanger leurs titres...

LE VOLUME DES TRANSACTIONS

Table showing the volume of transactions in French francs for various securities.

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 31 décembre 1974)

Table showing daily indices for various market sectors.

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Table showing the performance of the stock exchange agents.

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Table showing the performance of the stock exchange agents.

MIQUE

LES MARCHÉS DES CHANGES

Bonne tenue du dollar

La hausse du DOLLAR, suite de la LIVRE STERLING, a été maintenue...

LES MARCHÉS DES CHANGES

LES MARCHÉS DES CHANGES

Table showing exchange rates for various currencies.

LES MARCHÉS DES CHANGES

Les marchés des changes ont été marqués par une certaine stabilité...

Les marchés des changes ont été marqués par une certaine stabilité...

LES MARCHÉS DES CHANGES

LES MARCHÉS DES CHANGES

Les marchés des changes ont été marqués par une certaine stabilité...

LES MARCHÉS DES CHANGES

LES MARCHÉS DES CHANGES

Les marchés des changes ont été marqués par une certaine stabilité...

LES MARCHÉS DES CHANGES

LES MARCHÉS DES CHANGES

Les marchés des changes ont été marqués par une certaine stabilité...

LES MARCHÉS DES CHANGES

LES MARCHÉS DES CHANGES

Les marchés des changes ont été marqués par une certaine stabilité...

LES MARCHÉS DES CHANGES

LES MARCHÉS DES CHANGES

Les marchés des changes ont été marqués par une certaine stabilité...

LES MARCHÉS DES CHANGES

LES MARCHÉS DES CHANGES

Les marchés des changes ont été marqués par une certaine stabilité...

LES MARCHÉS DES CHANGES

LES MARCHÉS DES CHANGES

Les marchés des changes ont été marqués par une certaine stabilité...

LES MARCHÉS DES CHANGES

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

- 2. EUROPE — ESPAGNE : après la condamnation à mort de trois membres du F.R.A.P.
- 3. DIPLOMATIE
- 3. PROCHE-ORIENT — La tension persiste dans le nord du Liban.
- 3. AFRIQUE — L'officier Cloustra.
- 4. AMERIQUES — CHILI : un rapprochement s'est esquissé entre les adversaires du général Pinochet.
- 4-5. POLITIQUE — La fin de la session parlementaire extraordinaire.
- 6. EQUIPEMENT ET REGIONS

LE MONDE AUJOURD'HUI
Pages 7 à 13

- Mondrags : Le dernier voyage de Borkalans.
- Identité : On ne choisit pas son nom, mais...
- Au fil de la semaine : Les ministres, par Pierre Vianon-Spona.
- Lettre de Djeddah, par J.-P. Péronet-Rugot.
- Dublin : Une maison-refuge pour femmes battues.
- Revue des rythmes, par Yves Flocron.
- RADIO - TELEVISION : La nouvelle couleur en France. Musique : Les Écritures selon Maurice Clavel.

- 14-15. ARTS ET SPECTACLES — CINÉMA : L'essor de Jean Bessol.
- MUSIQUE : un festival pour orchestrer la correspondance de Berlin.
- 16. SCIENCES — Les marchands de temps : astrologues ou météorologues?
- 16. EDUCATION — Des professeurs d'éducation physique appellent à la grève.
- 17-18. LA VIE ECONOMIQUE ET SOCIALE — AGRICULTURE : les viticulteurs sont satisfaits par la taxation des vins italiens.
- CONJONCTURE : seuls les tarifs de fuel domestique et du gas-oil sont relevés.
- 19. LA SEMAINE FINANCIERE

LIRE EGALEMENT
RADIO-TELEVISION (8 à 19)
Annonces classées (13) ; Annonces (13) ; « Journal officiel » (13) ; Métrésologie (13) ; Mots croisés (13).

Le numéro du « Monde » daté 13 septembre 1975 a été tiré à 539 972 exemplaires.

QUATRE JOURS APRES LES FAITS

Les auteurs présumés de la prise d'otages de l'avenue de Breteuil sont arrêtés

Six personnes sont interrogées par la police

Au cours de la journée du 12 septembre, la police a arrêté à Paris six personnes — quatre hommes et deux femmes — parmi lesquelles se trouvent les auteurs présumés du hold-up et de la prise d'otages de l'avenue de Breteuil le 4 septembre. Il s'agit de : Mahmoud El Shennawi, vingt et un ans, possédant la double nationalité égyptienne et française ; Taleb Hadjadj, vingt ans, d'origine algérienne, qui serait les deux auteurs du Crédit industriel et commercial, et de quatre complices ; Jean Petitjean, vingt-quatre ans, sa femme Jocelyne, Alina Samara, vingt-sept ans, et Marie-Claire Voisin.

Les armes qui ont servi au hold-up ont été découvertes par les policiers, mais l'argent de la rançon n'a pas encore été retrouvé. De nombreuses perquisitions ont déjà eu lieu le 13 septembre. M. Jean Ducret, directeur de la police judiciaire, s'il s'agit de ces renseignements.

Les deux maîtres présumés, Mahmoud El Shennawi, âgé de vingt et un ans, et Taleb Hadjadj, âgé de vingt ans — tous deux déjà condamnés à plusieurs reprises pour vol et escroquerie —

ils s'étaient fait passer pour de grands maîtres lors de l'extension de la prise d'otages, ont, étrangement, laissé les voitures qu'ils avaient utilisées près de leur domicile. « Nous avons pensé, a expliqué M. Ducret, que s'ils avaient mis de la poudre sur les coussins des voitures pour empêcher le flair des chiens policiers, c'est qu'ils avaient l'intention de partir à pied. Avec les sacs de la rançon, ils ne pouvaient aller bien loin. »

Les voitures avaient été retrouvées avenue du Maine et avenue de Saint-Ouen. C'est dans ces deux quartiers que les deux hommes et leurs complices ont été arrêtés au cours d'une opération qui a été menée conjointement par plus de quarante ins-

pecteurs de la brigade de recherche et d'observation et de la brigade de répression du banditisme. Les policiers qui avaient recensé tous les malteurs habitant dans les quartiers ont été retrouvés dans les voitures, avaient aussi reçu de très nombreuses indications de la population, notamment sur des allées et venues bizarres de voitures Citroën CX métalliques (les malteurs avaient volé quatre de ces voitures dans un garage, en plus d'une Autobianchi).

Forcés de ces renseignements, ils ont déboulé appréhendé un complice chez lequel ils ont retrouvé les armes de l'agression. A partir de cette arrestation, en perquisitionnant chez les « amis » de Mahmoud El Shennawi, les enquêteurs ont retrouvé les auteurs de la prise d'otages et d'autres complices, dont deux femmes qui auraient pu jouer un rôle important dans la mise en marche des voitures. Les policiers ont aussi retrouvé certains documents — liste des billets de la rançon, plan de la banque, liste du matériel utilisé — et des armes de la prise d'otages.

En revanche, la police, qui enquête sur ce qui s'est passé à l'arrière-plan, n'a pas récupéré la rançon. Tout au plus a-t-elle mis la main sur 1 000 francs en billets, dont les numéros ne correspondent pas à ceux des billets remis à Mahmoud El Shennawi.

Le directeur de la police judiciaire, M. Jean Ducret, a déclaré que les auteurs de la prise d'otages de l'avenue de Breteuil, ainsi que la brigade de répression du banditisme, en prévision de cette arrestation, ont travaillé difficilement et qu'il a remarqué leur réussite. Le ministre de l'Intérieur, M. Michel Poniatowski, a félicité M. Jean Ducret, directeur de la police judiciaire, et la brigade de répression du banditisme, en prévision de cette arrestation. C'est un travail difficile et qui a remarquablement réussi. Le ministre de l'Intérieur, M. Michel Poniatowski, a félicité M. Jean Ducret, directeur de la police judiciaire, et la brigade de répression du banditisme, en prévision de cette arrestation. C'est un travail difficile et qui a remarquablement réussi.

M. PONIATOWSKI : le crime n'a pas payé

An cours d'une brève conférence de presse, vendredi 12 septembre vers 23 heures 30, au ministère de l'Intérieur, M. Michel Poniatowski a félicité M. Jean Ducret, directeur de la police judiciaire, et la brigade de répression du banditisme, en prévision de cette arrestation. C'est un travail difficile et qui a remarquablement réussi. Le ministre de l'Intérieur, M. Michel Poniatowski, a félicité M. Jean Ducret, directeur de la police judiciaire, et la brigade de répression du banditisme, en prévision de cette arrestation. C'est un travail difficile et qui a remarquablement réussi.

LA COOPERATION MILITAIRE DU TOGO AVEC LA FRANCE EST RENFORCEE

Le chef de l'Etat togolais, le général Eyadéma, s'est entretenu, le vendredi 12 septembre, avec le ministre français de la Défense, M. Bourges, qui a ensuite annoncé que la coopération militaire franco-togolaise allait être renforcée. En France, a-t-il indiqué, il y aura notamment à Togo cinq avions d'entraînement à réaction F-59, qui seront livrés dans les prochains jours, et deux patrouilles aériennes, livrables l'été et l'automne prochains. La France fournira également son soutien technique pour la formation des pilotes et des cadres techniques. Une vingtaine d'officiers et sous-officiers togolais sont déjà à l'entraînement à l'Ecole de l'air de Salon-de-Provence et à celle de Rochetfort.

Le président togolais a également rencontré M. Ceyras, le président du C.N.P.F., qui se félicite de la coopération et du renforcement de la coopération militaire franco-togolaise. Les relations entre les deux pays avaient été perturbées au début de 1974 lorsque le Togo avait pris le contrôle de sa production de phosphates, qui était auparavant le fait d'une société française, la Compagnie togolaise des mines du Bénin.

Le corps de J.-C. Vella, un malteur connu des services de police, a été découvert, vendredi 12 septembre, dans le coffre d'une voiture garée à l'angle de l'avenue de Choisy et de la place de Fort-aux-Prêtres, à Paris-13^e. L'homme avait été tué de deux balles dans la tête. Jean-Claude Vella était à la tête d'un gang des Lyonnais à une des bandes célèbres qui avait disputé aux frères Zemmour le « marché » parisien du racket et de la prostitution.

APRES LA MANIFESTATION A LA MAIRIE D'

Une reprise partielle des activités d'Ideal-St (trois mille cinq cents salariés) est à l'état

Le conflit d'Ideal-Standard, entreprise spécialisée dans le caisson d'appareils de chauffage, où trois mille cinq cents salariés manœuvrent leur emploi, a été marqué, vendredi 12 et par des incidents à Autun, où se trouve l'une des usines. Un délégué U.D.R. et le sénateur-maire de la ville, retenus pendant plusieurs heures par des ouvriers, libérés dans la soirée après que des assurances leur aient été données sur l'avenir de leur usine. Il semble cependant que la solution industrielle à l'égard d'Ideal-Standard ne soit pas la fermeture de l'établissement de la région parisienne.

Des ouvriers d'Ideal-Standard rentrant jeudi soir, en car, d'une manifestation à Paris approuvée par l'autorité de l'Etat, au siège de l'Union D.S. dans laquelle se trouve M. Lacagne, député U.D.R. Après être descendus à l'arrêt sur le capot de la voiture, leurs délégués obtinrent un rendez-vous pour le vendredi matin à la mairie d'Autun.

Vendredi 12, 9 heures : les ouvriers annoncèrent qu'ils ont tous cessé le travail et qu'ils accompagneront les délégués pour les soutenir.

11 h 30 : alors que les délégués sont en discussion avec M. Lacagne, trois cent cinquante manifestants ont pris la parole de la mairie et annoncé qu'ils feront payer la permanence du délégué jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée. Le lendemain 13, M. Marcel Lucotte, sénateur (R.L.), maire d'Autun, arrive entre-temps du Palais du Luxembourg, rédigé avec M. Lacagne un texte qui adresse au ministre et aux ministères intéressés, demandant aux pouvoirs publics d'intervenir pour apporter une solution « en vue de l'ensemble de l'entreprise ». 17 h 30 : la réponse arrive de Paris : « Une solution est à l'étude pour résoudre les difficultés de l'usine d'Autun de la société Ideal-Standard. Le comité interministériel d'arrangement des relations industrielles a été saisi du dossier à la demande du premier ministre ; la mise au point d'une solution permettra de maintenir l'activité de l'usine d'Autun. »

Le sénateur, après avoir lu ce texte, ajoute : « Au vu de l'importance de l'usine, il me semble que les pouvoirs publics ont le devoir d'intervenir pour apporter une solution. »

19 heures : les gendarmes mobilisés sur les lieux sont prêts à intervenir. Les ouvriers ont le sentiment qu'ils ne pourront plus venir à l'usine et se dispersent vers 21 heures après avoir libéré M. Lacotte et la sacro. Les difficultés de la société Ideal-Standard, filiale du groupe américain American Standard, ont été évoquées par le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jacques Chirac, le 30 octobre 1974. Dès cette époque, l'effondrement de l'activité de la branche chauffage (65 % du chiffre d'affaires) dû à la fois aux inévitables et à la confusion née de la crise énergétique, à la progression des installations de chauffage intégré, enfin à un dédoublement du radiateur en acier, amenant la direction à licencier mille cinq cents des cent mille salariés qu'elle employait. Cette mesure n'a pas permis d'améliorer une situation qui a continué à se dégrader au fil des mois. L'exercice 1974 s'est finalement soldé

A Washington

LES EMPLOYÉS D'UNE FIRMES AM MANIFESTENT DE L'AMBASSADE DE

Les quatre mille six cents de la société américaine Corporation, dont le siège est à Pittsburgh, et qui a un chiffre d'affaires de 14 milliards de dollars (14 milliards de francs), ont manifesté devant l'ambassade de France à Washington le 12 septembre. Les employés de la société ont manifesté devant l'ambassade de France à Washington le 12 septembre. Les employés de la société ont manifesté devant l'ambassade de France à Washington le 12 septembre.

La grève des pompistes s'étend dans le Midi. Depuis samedi, les dépôts de carburants d'Avignon (Shell, Total, Esso) et du Pontet (Elf, B.P. et C.F.M.) ont été bloqués. Les pompistes de la région ont décidé de soutenir la grève parisienne. Cette opération constitue un acte de solidarité avec les pompistes de Paris. Le Monde du 12 septembre a été distribué dans les zones de grève pour protester contre les ventes de prix pratiquées par certains hyper-marchés (15 centimes par litre d'essence à Vendôme).

Etudes en SUISSE

littéraires, scientifiques et commerciales
Baccalauréat (séries A, C, D)
Baccalauréats suisses. Admission dès 10 ans. Internat et externat.
29 reçus sur 36 candidats au baccalauréat à la session de juin 1975

ecole lemania lausanne
3, chemin de Prévaille, Tél. 19-4121/2015

EN RAISON DE LA FATIGUE DE Mme PERON

Le président du Sénat argentin assure l'intérim du chef de l'Etat

Mme Isabel Peron devait transmettre, ce samedi 13 septembre dans la soirée, ses pouvoirs de chef de l'Etat à l'actuel président du Sénat, M. Italo Luder. Mme Peron a sollicité officiellement un congé de trois-cinq jours pour raisons de santé. Elle se rendra d'abord dans la province de Cordoba, puis vraisemblablement dans le Sud du pays. Ces dernières semaines, la présidente s'était évanouie à plusieurs reprises, échoyant en larmes. M. Italo Luder, le nouveau chef de l'Etat pro-intérim, est un péroniste historique, qui jouit d'un certain respect dans les milieux politiques, syndicaux et militaires.

Les parents du président par intérim de la République Argentine ont une situation délicate. Il y a cinquante-six ans, deux prénoms : Italo et Argentin. Le premier par nostalgie de la patrie européenne qu'ils avaient quittée, comme près de la moitié des habitants du sud de Rio-de-la-Plata ; le second par fidélité au pays qui les avaient accueillis. Grand mince, le cheveu gris légèrement ondulé, M. Luder a aussi quelques choses dans son apparence physique, de l'italien d'origine espagnole : bref, un véritable argentin. Docteur en droit, spécialiste au pénal, le président par intérim est un péroniste historique. Il avait participé à la rédaction de la Constitution de 1954. En 1960-1961, après la chute du général Peron, il avait, comme avocat, pris part à la défense du líder déchu, accusé de « trahison à la patrie ». En 1973 sénateur de la province de Buenos-Aires, il avait été porté, en juillet dernier, à la présidence de la Chambre haute, devenant ainsi l'événement successeur de Mme Peron. Celle-ci avait tout fait pour éviter que l'actuel président du Sénat fut son fils. Peu connu du grand public, M. Luder jouit d'une certaine considération dans les milieux politiques. C'est un homme modeste, modéré et sincèrement désireux de dialoguer avec l'opposition.

J.-P. C.

LA COOPERATION MILITAIRE DU TOGO AVEC LA FRANCE EST RENFORCEE

Le chef de l'Etat togolais, le général Eyadéma, s'est entretenu, le vendredi 12 septembre, avec le ministre français de la Défense, M. Bourges, qui a ensuite annoncé que la coopération militaire franco-togolaise allait être renforcée. En France, a-t-il indiqué, il y aura notamment à Togo cinq avions d'entraînement à réaction F-59, qui seront livrés dans les prochains jours, et deux patrouilles aériennes, livrables l'été et l'automne prochains. La France fournira également son soutien technique pour la formation des pilotes et des cadres techniques. Une vingtaine d'officiers et sous-officiers togolais sont déjà à l'entraînement à l'Ecole de l'air de Salon-de-Provence et à celle de Rochetfort.

Le président togolais a également rencontré M. Ceyras, le président du C.N.P.F., qui se félicite de la coopération et du renforcement de la coopération militaire franco-togolaise. Les relations entre les deux pays avaient été perturbées au début de 1974 lorsque le Togo avait pris le contrôle de sa production de phosphates, qui était auparavant le fait d'une société française, la Compagnie togolaise des mines du Bénin.

Le corps de J.-C. Vella, un malteur connu des services de police, a été découvert, vendredi 12 septembre, dans le coffre d'une voiture garée à l'angle de l'avenue de Choisy et de la place de Fort-aux-Prêtres, à Paris-13^e. L'homme avait été tué de deux balles dans la tête. Jean-Claude Vella était à la tête d'un gang des Lyonnais à une des bandes célèbres qui avait disputé aux frères Zemmour le « marché » parisien du racket et de la prostitution.

du 14 de 1975